

# L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35  
Rédaction

## Lors de manœuvres militaires en Israël Un hélicoptère explose

Les cinquante-quatre occupants de l'appareil trouvent la mort



Le premier ministre israélien de fait, M. Peres, et le général Gur (à droite) sur les lieux de la tragédie. (Bélino AP)

Un hélicoptère israélien dans lequel se trouvaient 54 personnes, s'est écrasé au sol et a explosé, après

avoir parcouru deux kilomètres après son décollage. Les raisons de la catastrophe ne sont pas connues, mais toute possibilité de sabotage ou d'action hostile est écartée, a déclaré le général Gur, lors d'une conférence de presse.

L'accident s'est produit mardi soir, à l'issue d'un exercice militaire

► Suite en dernière page

Violations des droits de l'homme

## Les Polonais s'organisent

Le Comité de défense des travailleurs (CDT) emprisonnés à la suite des manifestations de l'été dernier contre la hausse des prix des produits alimentaires, a annoncé hier qu'il allait étendre ses activités pour combattre toutes les violations des Droits de l'homme en Pologne.

Jusqu'à présent, le comité s'était limité à aider moralement ou matériellement les travailleurs détenus ou licenciés ainsi que leurs familles et à diffuser des informations sur leur sort.

Dans un communiqué remis aux correspondants de presse étrangers à Varsovie, le comité indique qu'il a décidé de créer un « bureau d'intervention » pour réunir et diffuser les informations sur tous les cas de violation des Droits de l'homme dans le pays. Le communiqué parle d'« offensive croissante d'actes d'illégalité » et cite le cas de membres et de sympathisants du CDT renvoyés de leur emploi ou harcelés d'une manière ou d'une autre ces derniers mois.

► Suite en dernière page

## Dans une mine japonaise Coup de grisou



Des parents des mineurs victimes de la catastrophe ne peuvent retenir leurs larmes. (Bélino AP)

Un coup de grisou survenu hier aux Charbonnages d'Ashibetsu, dans l'île japonaise d'Hokkaido, a tué au moins 17 mineurs. Huit autres sont emmurés par un éboulement. On ne sait pas s'ils sont en vie.

Des efforts sont faits en vue de parvenir à eux.

Trente-trois mineurs étaient sous terre au moment de l'éboulement, survenu à 1400 mètres du puits. Neuf mineurs ont pu être retirés vivants, mais l'un d'entre eux a succombé. Seize autres morts ont ultérieurement été annoncées par les équipes de secours. (reuter)

Dans un discours prononcé il y a deux semaines, le colonel Molina a déclaré que sur les 37 prisonniers dont la libération a été réclamée, le gouvernement n'en détenait que neuf et ignorait où se trouvaient les autres.

Le cadavre a été trouvé mardi soir, près d'une route, à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest de San Salvador. D'après des témoins, le ministre, qui avait été tué de trois balles dans la tête, était rasé de frais et portait les vêtements qu'il avait lors de son enlèvement.

Le colonel Molina a personnellement téléphoné la nouvelle au frère cadet du ministre, M. Carlos Borgonovo, a déclaré le porte-parole, qui a ajouté que les parents âgés de la victime n'avaient pas encore été mis au courant.

### LE DEUXIÈME MINISTRE ABATTU EN 1977

M. Borgonovo, diplômé en 1961 de l'Institut de technologie du Massachusetts, est le deuxième membre du gouvernement assassiné par des gauchistes, depuis le début de l'an-

► Suite en dernière page

Après avoir été enlevé par un mouvement gauchiste

## Un ministre salvadorien est retrouvé assassiné

La police a découvert le cadavre de M. Mauricio Borgonovo, 37 ans, ministre des Affaires étrangères salvadorien, qui avait été enlevé le 19 avril dernier par le Front de libération populaire Farabundo Martí, une organisation d'extrême-gauche, a annoncé hier un porte-parole de la famille.

Le gouvernement militaire du colonel Arturo Armando Molina avait refusé d'accéder aux exigences des ravisseurs, qui réclamaient la libération de 37 détenus politiques en échange de leur otage.

Par ailleurs, le front a refusé de l'argent de la part de la famille Borgonovo, qui est une des plus riches du Salvador.



M. Borgonovo, le ministre tué par les extrémistes. (Bélino AP)

## AU TOUR DE ROMANDIE Nouvelle surprise



L'arrivée à Courtételle où l'Irlandais Kelly bat le Belge Sercu.

LIRE EN PAGE 17

## Notes D'UN PASSANT

Etes-vous un « tendre », un « moyen » ou un « dur » ?

Si je vous pose cette question, rassurez-vous, ce n'est pas pour jauger vos qualités morales ou physiques qui, du reste, ne m'intéressent que très relativement. Mais uniquement pour vous rendre service et vous permettre... de bien dormir !

En effet, je viens de lire, à propos d'un récent Salon de l'ameublement, la relation d'une découverte assez originale et curieuse.

Lisez plutôt :

En effet, à l'un des stands, parmi les matelas et les lits, on note la présence d'une... balance ! Elle n'est évidemment pas objet d'exposition ; par contre, elle est indispensable pour le choix judicieux d'un matelas.

Cette balance n'est pas aussi indiscrète que ses autres congénères : en effet, elle ne vous indique pas votre poids, mais vous range dans une de ces catégories : « tendre », « moyen » ou « dur ».

Rassurez-vous, ce n'est pas une machine du genre « dites-moi votre poids et je vous dirai qui vous êtes ». Non, ces adjectifs ne vous sont pas destinés mais ils déterminent le matelas qui vous convient le mieux. En effet, plus vous êtes lourd, plus votre matelas doit être dur pour permettre un sommeil sain. Ceci n'est qu'un aperçu des multiples perfectionnements apportés à l'art du bien dormir.

Vous voyez que je m'intéressais avant tout à votre santé et votre confort, et non à autre chose qui ne me « regarde » pas.

Ceci dit, cette révélation, car c'en est une, ne fera que confirmer dans le domaine purement hygiénique ou médical un vieux proverbe qu'on applique jusqu'ici à des notions plus étendues. A savoir : « Comme on fait son lit on se couche ».

A condition de tenir compte du poids et du matelas !

Le père Piquerez

## OPINION

### La force militaire soviétique - Un atout dont on se sert

Il existe, on le sait, toutes sortes d'armées : offensives, défensives, populaires, mixtes, professionnelles, doublées ou non de flottes aériennes et navales, de caractère nucléaire ou non. L'armée suisse, elle, est de caractère purement défensif, formée de soldats citoyens, sur les bases du service militaire obligatoire, et visant uniquement à la protection du pays dans le cadre de la défense nationale.

Bien différente, l'armée soviétique, doublée des effectifs des nations satellites de l'Est, dont les effectifs, autant que le matériel, sont actuellement les plus puissants du monde.

En effet, selon un tableau comparatif de l'OTAN, visant l'équilibre des forces entre l'Est et l'Ouest, il se confirme que l'URSS et les puissances du Pacte de Varsovie, disposent tant dans le domaine nucléaire que classique, naval ou aérien, d'une incontestable supériorité technique et numérique.

Dans le domaine nucléaire, les pays de l'Europe de l'Est sont arrivés à une parité stratégique alors que, dix ans plus tôt, les Etats-Unis bénéficiaient encore d'une supériorité écrasante. Dans le domaine classique (non nucléaire), l'OTAN entretient en Europe un nombre de soldats inférieur d'un tiers environ à celui du Pacte de Varsovie (en nombre de divisions telles que chaque camp les conçoit : 67 contre 90). L'URSS

pourrait, en mobilisant les troupes les plus éloignées, doubler les effectifs en place, ce qui donnerait 180 divisions pour l'Est contre 71 pour l'Ouest. Le nombre des chars est de 23.000 pour le Pacte contre 11.000 pour l'OTAN, mais cette supériorité du simple au double passe parfois, selon les emplacements, de un à trois. Le nombre des avions de combat est de 6800 pour l'OTAN contre 11.000. Enfin, dans le domaine naval, les pays de l'OTAN alignent 430 bateaux de guerre contre 220, mais l'armada de sous-marins adverses — 320, dont 142 nucléaires, contre 238 (122) — impressionne particulièrement les militaires de l'OTAN.

Comme on voit une masse énorme, constituée au moyen de sacrifices correspondants : entre 11 et 13 pour cent du PNB (produit national brut). Non compétitive sur le plan de l'économie, autoritaire et répressive sur le plan culturel, policière et idéologique, l'URSS considère que sa puissance militaire demeure au premier plan de ses préoccupations. Comme le constate un rapport de l'Institut d'études stratégiques « cette situation entraîne deux conséquences : l'URSS est d'abord peu disposée, dans le cas d'un éventuel accord Est-Ouest, à des concessions mutuelles sur le plan militaire. Car elle perdrait ainsi une partie de ses moyens d'influence politique.

Paul BOURQUIN

► Suite en dernière page



## Suisse

## De la contrebande à la ferraille, les petits musées suisses

Une des richesses helvétiques est mal connue: qui donc a découvert les 150 petits musées dispersés par monts et par vaux à travers les cantons? Ils surgissent çà et là au hasard des passions d'un médecin, d'un instituteur, d'un facteur, de retraités villageois; passionnés par leur région, ils fondent une petite association, achètent une vieille maison, y rassemblent meubles, objets usuels, œuvres d'art du temps passé. C'est ainsi que naissent chaque année des musées locaux et régionaux, c'est ainsi également qu'apparaissent des musées spécialisés, tel celui de la contrebande et de la douane à Caprino (TE), celui du lait à Kiesen près de Thoun, celui de la ferraille à Schaffhouse ou de la chaussure à Schönwerd.

Souvent isolés dans leurs vallées lointaines, sans conseils avisés pour surmonter leur inexpérience, les conservateurs de petits musées manquent d'aide. La section culturelle de la commission suisse auprès de l'Unesco a organisé une première rencontre à Winterthur; une soixantaine de conservateurs y ont échangé leurs expériences et profité de conseils pratiques. L'année passée, l'expérience s'est renouvelée avec succès à Coire, à l'intention des petits musées de Suisse orientale.

Le canton des Grisons compte à lui seul trente-trois musées — plus huit en préparation; 21 sont des musées locaux et régionaux. Il y en a 22 à Saint-Gall, six à Glaris, trois à Appenzell et huit au Liechtenstein, également représentés. Bref, une soixantaine de personnes étaient réunies à Coire à la fin de l'année dernière.

## DES MESURES PRATIQUES

Mme Leonarda von Planta, conservatrice du musée rhétique de Coire, et M. Gabus, conservateur du musée d'ethnographie de Neuchâtel, tous deux des « grands » musées bien équipés et organisés, ont analysé la situation de

leurs petits confrères et proposé toutes sortes de mesures pratiques pour les aider à s'organiser.

Les caractéristiques des petits musées? Ils ne sont généralement ouverts qu'une partie de l'année, n'ont pas de personnel fixe, disposent de maigres ressources financières, sans installations administratives ni techniques. Leurs locaux sont rarement faits pour abriter un musée, manquent d'espace. Les conservateurs ne sont guère préparés à leur tâche, ne savent organiser, cataloguer leurs collections qui de ce fait se prêtent mal à la recherche. En revanche, passionnés par leur travail, ils réussissent généralement à transmettre une atmosphère à travers les objets qui leur sont familiers.

Enracinés dans une région, au milieu d'une population qui se sent concernée, les objets exposés ne sont pas anonymes, témoignent de la richesse culturelle d'une région, la maintiennent là où elle est née.

Pour Mme von Planta comme pour M. Gabus, il appartient aux grands musées, à l'Association des musées suisses de coordonner le travail des petits musées, de les familiariser avec les moyens techniques qu'utilisent les musées, les inventaires, les cartothèques. Ils doivent aussi apprendre, ils pourraient le faire en groupes régionaux, comment restaurer, conserver, entretenir leurs collections, comment les présenter, les mettre en valeur dans prospectus et catalogues, comment organiser des expositions mobiles, et ainsi de suite. Beaucoup de conservateurs ignorent qu'ils peuvent obtenir des subventions de la Confédération, notamment pour la construction d'abris pour les biens culturels, pour mettre au point inventaires et dossiers, pour s'assurer contre les incendies.

## ENTRE GRANDS ET PETITS

Le canton des Grisons a édicté des directives qui doivent régir les rapports entre grands et petits musées; elles

partent du principe que les musées doivent se borner à l'essentiel, étant donné la richesse du patrimoine grison; les expositions permanentes doivent présenter une coupe transversale à travers les époques, les régions et les cultures locales, le reste faisant l'objet d'expositions temporaires. Si des conflits surgissent à propos de l'acquisition d'un objet, des règles sont là pour aider à le résoudre. Lorsque les petits musées ont les moyens de conserver de tels objets, ils leur reviennent en priorité. Si par contre, des questions de prix ou de place les empêchent, ils ont le « devoir moral » d'en référer au musée cantonal, en l'occurrence le musée rhétique à Coire, qui de son côté, met ses installations administratives et techniques à leur disposition.

## POUR VAINCRE L'ISOLEMENT

La décentralisation des musées nuit-elle à la sauvegarde du patrimoine culturel? s'interroge Mme von Planta. C'est là, semble-t-il, l'opinion professée par l'Association des musées suisses qui, fondée en 1966 pour assurer la coordination entre les différents types de musées, regroupe actuellement environ 250 des 400 musées helvétiques. Cette association reste sur la réserve à l'égard des petits musées qui dispersent les biens culturels à travers le pays. Mme von Planta, quant à elle, soutient l'implantation de musées régionaux; il faut laisser les objets dans la région où ils sont apparus, surtout aux Grisons où langues et cultures sont si variées. Pourtant la décentralisation présente un danger, celui de la surabondance. Trop de musées locaux présentent les mêmes meubles et objets rustiques. Il faut davantage de musées spécialisés qui viennent combler les lacunes existantes. C'est là la politique pratiquée par le canton de Fribourg. La Confédération encourage cette tendance. Elle vient de verser un crédit de 400.000 fr. au musée gruyé-

rien de Bulle en passe de devenir un petit centre culturel pour la région. Quoi qu'il en soit, il faut espérer que des rencontres semblables réuniront les conservateurs d'autres régions de la Suisse ces prochaines années, pour les aider à vaincre leur isolement et faire reconnaître leur profession. (sps)

Claire AMADOU

## Ephéméride

Jeudi 12 mai 1977, 132e jour de l'année

## FÊTE A SOUHAITER :

Achille

## PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES :

1971 — Le Metropolitan Museum de New York annonce l'acquisition d'un Velasquez pour une somme de 5,5 millions de dollars (27,5 millions de ff).

1965 — L'Allemagne occidentale établit des relations diplomatiques avec Israël et les pays arabes rompent avec Bonn.

1949 — Le blocus de Berlin est officiellement levé.

1943 — La capitulation des forces allemandes au Cap Bon met fin aux combats en Afrique du Nord.

1932 — Le corps du bébé Lindbergh, qui avait été enlevé, est retrouvé dans un bois à Hopewell (New Jersey).

1925 — La constitution russe est ratifiée par le Congrès des soviets.

## ILS SONT NÉS UN 12 MAI :

— Florence Nightingale, fondatrice, en Angleterre, des infirmières militaires (1820-1910); le compositeur français Jules Massenet (1842-1882); le compositeur français Gabriel Fauré (1845-1924).

CINEMA THEATRE MUSIQUE PEINTURE SCULPTURE LITTERATURE EDUCATION JEUX CINEMA THEATRE MUSIQUE PEINTURE SCULPTURE LITTERATURE SCIENCES CUISINE EDUCATION JEUX CINEMA THEATRE MUSIQUE PEINTURE SCULPTURE LITTERATURE SCIENCES CUISINE EDUCATION MODE JEUX

## Un sourire...

## LAMENTATION

— Mais, Monsieur, dit le gérant du restaurant au client, mais, Monsieur, pourquoi pleurez-vous ainsi, à chaudes larmes?

— A cause du bœufsteck.

— A cause de...?

— Oui. Je me dis que mes larmes vont peut-être l'attendrir.

## Annoncé

## « Ouverture » et Clowns américains

Au Centre de rencontre de la rue de la Serre, une activité variée et fructueuse se poursuit. C'est ainsi que, ce soir jeudi, aura lieu un débat centré sur l'émission de la Télévision romande « Ouverture », sur le thème « Une jeunesse en rupture », avec la participation du réalisateur, du Drop-in et de quelques jeunes qui ont collaboré à sa réalisation. On pourra voir, au cours de cette veillée, deux bandes enregistrées sur magnéto.



Samedi, il y aura de la bonne humeur en ce même Centre, puisque deux comédiens de la troupe « The great Salt Lake City Mime Troup » y donneront spectacle, l'après-midi pour les enfants, le soir pour les adultes. Passés maîtres dans l'art de faire rire, ces deux clowns, excellents mimes de surcroît, sont peu connus dans notre pays et ce sera là une très bonne occasion de faire la connaissance de ces artistes bourrés de qualités. (sp)

## Les 2 atouts des Bijoux Bonnet

## Qualité garantie :

tous nos bijoux sont créés entièrement dans nos ateliers. Et nous sommes bijoutiers depuis 1895. Venez nous voir, nous vous montrerons notre importante collection de bijoux en or et de pierres précieuses.

## Vente directe aux particuliers :

grâce à notre système sans intermédiaire, vous payez moins cher.

Nouveau, dès Fr. 500.— tous nos bijoux sont assurés gratuitement durant une année contre le vol, les dommages et la perte.

**BIJOUX BONNET**

Bijoux Bonnet  
Rue Numa-Droz 141  
2301 La Chaux-de-Fonds

## Bientôt à Neuchâtel

## Trente-six ans après sa création à Neuchâtel « Nicolas de Flue » d'Arthur Honegger

Pour progresser dans l'art, il faut être solidement rattaché au passé... comme les branches d'un arbre. Une branche détachée du tronc meurt vite ».

C'était en 1921, Arthur Honegger avait alors vingt-neuf ans et venait de conquérir une célébrité mondiale avec son Roi David créé au Théâtre du Jorat à Mézières. Cette pensée demeure aujourd'hui très actuelle, et que méditeraient avec profit ceux qui, en présence du passé, ne rêvent que de tables rases et de terrains vagues.

Il est vrai que les principales étapes de la création du compositeur franco-suisse montrent une évolution allant d'une certaine agressivité avant-gardiste, dans le style du Groupe des Six dont il fut le plus brillant élément, à une esthétique humaniste post-romantique. Trois chefs-d'œuvre jalonnent l'étape de la maturité: « Jeanne au Bûcher », « Nicolas de Flue » et la « Cantate de Noël ».

L'un de ces oratorios, Nicolas de Flue, figure au programme du 148e concert de la Société chorale de Neuchâtel, ce prochain samedi au Temple du Bas.

Conçue sous la forme d'un « jeu populaire », la première exécution de l'œuvre composée par Arthur Honegger sur un texte de Denis de Rougemont était prévue à Zurich en 1939 dans le cadre de l'exposition nationale. Le déchainement subit de la guerre fit retarder cette représentation. Or c'est précisément à Neuchâtel, le 31 mai 1941 que « Nicolas de Flue » dans sa version

théâtrale fut créé sous la direction de Charles Fallier, à l'occasion du 650e anniversaire de la Confédération.

L'œuvre résume à grands traits l'essentiel de la vie et de l'action pacificatrice de Nicolas, le saint ermite du Ranft: également navré par les excès des gens d'armes et par ceux des gens de loi, Nicolas se voue à Dieu; le Solitaire prodigue ses conseils à tous ceux qui viennent à lui cependant que le tumulte guerrier de nouveaux combats retentit; Nicolas le Pacificateur redescend de la montagne pour rétablir la concorde parmi les Suisses victorieux. « Nicolas de Flue » se présente comme une ample fresque volontairement simple, dépouillée, d'une fraîcheur populaire — j'ai cherché à n'être pas reconstruit », a avoué Honegger — écrite pour orchestre d'harmonie alors que les chœurs magnifiquement équilibrés dans leur diversité tiennent une place prépondérante.

L'oratorio dans sa version de concert prendra place dans le cadre des manifestations prévues dans le 14e Printemps musical de Neuchâtel. Il sera interprété par la Société chorale de Neuchâtel qui s'est assurée la collaboration du Chœur des gymnasiennes et le Chœur d'enfants des Ecoles primaires. Philippe Laudenbach tiendra le rôle du récitant tandis que les parties instrumentales seront confiées à la Société d'orchestre de Bienne, François Pantillon assumant la direction générale de l'exécution. E. de C.

Joe Dassin à Porrentruy

## Impatience puis... enthousiasme

Joe Dassin s'est fait attendre, vendredi dernier à Porrentruy, mais le public a rapidement oublié son impatience pour manifester son enthousiasme dès l'entrée en scène de sa vedette. Enthousiasme justifié d'ailleurs car rien n'est laissé au hasard dans ce récital.

Une douzaine de musiciens en tenue impeccable, trois choristes, un important matériel d'éclairage et de sonorisation entourent Joe Dassin qui, vêtu de blanc, fait une entrée en scène



très spectaculaire, en une véritable explosion de son et de lumière.

Dès lors, c'est une suite de succès, qui vont de « L'Amérique » ou « Siffler sur la colline » jusqu'à « A toi », « Le café des Trois Colombes » pour finir par « Le jardin du Luxembourg ». Cette véritable parade de « tubes » bénéficie d'un accompagnement musical assez exceptionnel, presque aussi parfait que ce que l'on trouve sur disque. Mais cette perfection même est peut-être le seul reproche que l'on puisse adresser à Joe Dassin. En effet, il présente un récital sans surprise, sans grande découverte si ce n'est une réminiscence d'une carrière bien remplie. Tout cela serait donc assez terne s'il n'y avait pas la personnalité de Dassin, une personnalité qui galvanise le public, le fascine. Une personnalité soulignée aussi par d'impeccables jeux de lumière et une orchestration d'une très grande richesse.

Cette soirée fut donc un grand succès puisque Joe Dassin a donné à la foule venue l'applaudir ce qu'elle demandait. Et il l'a fait avec une classe qui n'appartient qu'aux grands du music-hall.

## Prochainement à Neuchâtel

Les fans de Joe Dassin de toute la région ont déjà retenu la date du troisième samedi de mai, puisque leur idole sera à Neuchâtel, sous un vaste chapiteau. Ce spectacle, organisé par le Hockey-Club Neuchâtel-Sports pour fêter sa promotion en ligue nationale B est d'ores et déjà promis à un beau succès. Un fantasiste animera la première partie, avant de céder le plateau au show de Joe Dassin qui sera sans doute applaudi avec le même enthousiasme qu'à Porrentruy. (dn)

## Des cotisations

**QUESTION DE Mme L. K., AUX HAUTS-GENEVEYS :** Je ne comprends pas pourquoi mes primes de caisse-maladie ont pareillement augmenté. J'en ai demandé la cause à l'agent qui s'occupe de notre rayon qui m'a dit que c'était basé sur l'imposition, et voici ce que je trouve dans « L'Impartial » du 29 mars 1977 une annonce du PSN affirmant le contraire. J'ai aussi demandé qu'on me supprime l'indemnité journalière ainsi que cette cotisation provisoire en faveur de la vieillesse. On m'a répondu que c'était obligatoire.

**Réponse :** Votre situation financière joue effectivement un rôle dans le montant des cotisations de votre assurance-maladie. Nous avons déjà eu l'occasion, il y a un peu plus d'un an, d'aborder ce problème dans cette même rubrique. Comme le regrette le Parti socialiste, les cotisations de l'assurance-maladie ne sont pas proportionnelles au revenu des assurés. L'Etat de Neuchâtel prend à sa charge en-



viron la moitié des cotisations des assurés à revenus modestes (appelés obligatoires) et la totalité des cotisations des assurés économiquement faibles (appelés automatiques). Les normes de classification déterminant les catégories d'assurés sont revues maintenant chaque année. Or, précédemment, vous étiez personnellement classifiée « obligatoire ». Votre situation s'étant vraisemblablement améliorée, vous êtes devenue « non bénéficiaire » à partir du 1er janvier 1977. Ce changement de classification a sur vos cotisations les conséquences suivantes :

Pour vous-même, l'Etat ne verse plus de subsides et ce n'est plus la cotisation fixée par lui dont vous devez vous acquitter, mais celle déterminée par votre caisse-maladie. Pour vos trois enfants, appartenant à la classe des 6 à 18 ans, en vertu de son décret du 19 novembre 1975, l'Etat ne verse qu'un subsidé égal au quart de la cotisation au lieu de la moitié, plus exactement

de 5 fr. 20 au lieu de 9 fr. 30. Ceci explique donc parfaitement l'augmentation des cotisations que vous déploriez.

Pour le surplus, nous pouvons encore vous dire que les statuts de votre caisse-maladie rendent obligatoire l'assurance d'une indemnité journalière de Fr. 2.— au minimum. Enfin, la cotisation provisoire de solidarité en faveur de la vieillesse a aussi été rendue obligatoire par une décision de votre caisse. Vous ne pouvez pas vous soustraire au paiement des cotisations correspondantes.

André ROCHAT  
secrétaire FCNM

Vos questions peuvent être posées à la FCNM par téléphone chaque lundi matin de 10 h. à 11 h. — numéro (038) 24 04 12 — ou par écrit à son secrétariat permanent, rue des Parcs 113, 2000 Neuchâtel.

Vivre La Chaux-de-Fonds

mai  
en ville

## AUJOURD'HUI

16 h. 30

SPRINT DU TOUR DE ROMANDIE à la hauteur de Coop-City

17 h. à 18 h. 30

ÉLIMINATOIRES ET FINALES DU CONCOURS SUR HOME-TRAINER sur le podium de l'av. Léopold-Robert

CE SOIR, à 20 h. GRAND CONCERT

par l'UNION DES SOCIÉTÉS DE MUSIQUE

avec LES ARMES-RÉUNIES, LA LYRE et LES CADETS à la SALLE DE MUSIQUE

Entrée gratuite p 10367



## On est passé du chômage à un certain manque de main-d'oeuvre! Innovations communales sur le marché du travail: cours de recyclage et service de l'emploi

Depuis plusieurs mois, les statistiques de l'Office du travail que nous publions montraient, on le sait, une régulière amélioration de la situation. Disons plutôt une stabilisation, car les effets de la récession demeurent: notre région a perdu nombre de places de travail et d'habitants aussi, partis de gré ou de force tenter de trouver un gagne-pain ailleurs. Mais cette stabilisation est manifeste: il ne reste que quelques dizaines de chômeurs totaux inscrits. Et, signe plus réjouissant encore, les offres d'emploi se font plus nombreuses. Plusieurs entreprises de la ville, et non des moindres, se plaignent même de ne pas trouver la main-d'oeuvre dont elles auraient besoin. On a même vu certains industriels demander que leur soit accordée une autorisation de réengager des frontaliers français! Mais sur ce point, l'autorité communale se montre ferme: pas question tant que les travailleurs indigènes n'ont pas tous retrouvé de situation... C'est justement pour faciliter ce « redémarrage » économique, et répondre aux besoins tant de l'industrie locale que des demandeurs d'emploi, que la commune vient de lancer deux innovations: des cours de recyclage pour travailleurs sans formation, et un « service de l'emploi » centralisant les offres et les demandes d'emploi.

Ces deux innovations sont en somme liées. Présentées hier en conférence de presse par M. F. Matthey, conseiller communal, entouré de quelques collaborateurs, elles ont été caractérisées comme deux des mesures « sectorielles » que la commune entend prendre, à côté des mesures « globales » qui demeurent, bien évidemment: recherche de nouvelles entreprises, aide à la diversification industrielle, etc. Non seulement pour lutter contre un chômage qui semble donc se résorber, mais surtout pour parvenir, de manière plus durable, à un meilleur équilibre économique. Ces deux mesures sont le fruit, notons-le, des études menées par la « commission de l'emploi » qui avait été créée en plein « creux de la vague » avec mission d'améliorer la politique de l'emploi à La Chaux-de-Fonds.

### Formation gratuite

Première mesure: les cours de recyclage professionnel. Le premier a commencé au début de ce mois, avec six participants, et il se déroule à satisfaction de tous les intéressés. On est parti de la constatation que la majorité des chômeurs sont des personnes sans formation professionnelle, et de ce fait difficilement « reclassables ». Il serait évidemment trop ambitieux de prétendre donner à ces personnes une formation complète. Le but est plus modeste, mais néanmoins valable. Il existe un besoin avéré, dans l'industrie en général, locale en particulier, de travailleurs non spécialisés, mais disposant cependant d'un bagage minimum en ce qui concerne l'habileté manuelle, la connaissance de l'outillage et des instruments de contrôle. C'est ce bagage-là que les cours communaux entendent donner à quiconque voudra bien les suivre. Ces cours ne sont en effet pas réservés aux chômeurs, mais ouverts à tous ceux, hommes et femmes, qui souhaiteraient retrouver une activité professionnelle interrompue, ou en danger. Ils sont absolument gratuits et sont dispensés au Technicum neuchâtelois, par des maîtres de pratique, durant 4 semaines à raison de 36 heures par semaine selon l'horaire scolaire. Les participants y reçoivent un enseignement « personnalisé », c'est-à-dire adapté à leurs connaissances et à leur statut personnel, visant à leur permettre d'acquérir l'habileté manuelle nécessaire aux divers postes de travail du secteur de la microtechnique, ainsi que la connaissance et l'utilisation des outils, employés dans les domaines mécanique, optique, électrique et électronique. Si la demande est suffisante, ce cours sera répété chaque mois. A son terme, chaque participant reçoit non seulement une attestation, mais encore l'aide de l'Office du travail pour trouver l'emploi correspondant à ses nouvelles aptitudes. En outre, les chômeurs suivant les cours sont dispensés du « timbrage » durant les 4 semaines, mais ils touchent naturellement leurs indemnités.

### Le carrefour de l'offre et de la demande

Deuxième mesure: le « service de l'emploi ». Il s'agit d'une extension du « service de placement » qui a fonctionné pendant la période de chômage plus intense. Elle répond à un postulat Dubois, développé au Conseil général, demandant la création d'une « bourse de l'emploi ». Désormais donc, l'Office du travail centralisera dans le cadre

de ce service, les demandes d'emploi que lui présenteront les particuliers d'ici ou d'ailleurs, chômeurs ou non, et les offres de postes de travail que lui transmettront les entreprises de la place. Des fichiers seront tenus, et les demandeurs de travail comme ceux de main-d'oeuvre devront fournir un certain nombre de renseignements, qui resteront toutefois confidentiels. On ne fournira en effet jamais de données personnelles sur des demandeurs d'emploi à des entreprises, mais on priera seulement le demandeur de s'adresser lui-même à telle ou telle entreprise offrant un poste pouvant convenir à ce qu'il cherche. Il sera naturellement indispensable que les utilisateurs de ce service, d'un côté comme de l'autre, lui signalent tout emploi trouvé par ce moyen.

Les deux mesures, il faut le relever, ont été préparées en totale collaboration avec les organisations d'employeurs et d'employés intéressés, ainsi qu'avec le Technicum neuchâtelois, concernant la première. C'est, on l'espère du moins, le gage d'une commune volonté régionale d'organiser un marché du travail plus stable et plus clair. Reste à compléter ces mesures, intéressantes, par celles qui permettront de faire savoir au-dehors que le Jura neuchâtelois ne veut plus être cette « région en voie de sous-développement » qu'on représente parfois, mais un endroit où l'on trouve autant qu'ailleurs (ou si possible mieux!) à gagner correctement sa vie!

MHK

## chauxorama

### Alerte à la bombe

Alerte à la bombe mardi en ville. Dans le courant de l'après-midi, la direction de l'Union de Banques Suisses recevait en effet une lettre anonyme, rédigée avec des lettres découpées dans des journaux, lui annonçant qu'une bombe avait été placée dans l'immeuble Léopold-Robert 50, un immeuble qui abrite aussi des bureaux ainsi que plusieurs magasins. Elle devait éclater à 18 heures. Par mesure de sécurité, tous les locaux ont bien sûr été évacués. Toutefois, vérifications faites, il s'est avéré qu'il s'agissait d'une mauvaise plaisanterie. Malgré tout, la police de sûreté, durant une bonne partie de la soirée, a exercé une surveillance très discrète.

### Décès du dernier des Chatillon

Le dernier des Chatillon, Maurice, frère de Henri et de Pierre, tous deux peintres et aquarellistes, est décédé mardi à l'hôpital de notre ville, des suites d'un accident de trolleybus. Il était âgé de 84 ans. Aventurier, Maurice Chatillon a eu une vie particulièrement mouvementée. Il a surtout beaucoup voyagé. Dans notre édition de vendredi, nous rendrons hommage à ce personnage original.

### Cyclomotoriste blessé

Hier à 17 h. 15, un cyclomotoriste du Locle, le jeune Philippe Schaad, 16 ans, circulait rue du Parc en direction ouest avec l'intention d'emprunter la rue du Maire-Sandoz en direction sud. A la hauteur de l'intersection avec cette dernière rue, il entra en collision avec la voiture conduite par M. F. D. de Spiegel qui roulait rue du Maire-Sandoz en direction sud. Légèrement blessé, le jeune Schaad s'est rendu lui-même à l'hôpital de la ville et après avoir reçu des soins il a pu regagner son domicile. Dégâts matériels.

### Vivre La Chaux-de-Fonds



Journée de relâche hier pour « Mai en ville ». Les manifestations reprendront cet après-midi. Au programme à 17 h., les éliminatoires et les finales sur home-trainer qui se dérouleront sur le podium de l'avenue Léopold-Robert.

Quant aux résultats des concours tirés au sort hier, ils sont les suivants: La poupée du jour représentait l'Ogre et le Petit Poucet

Plus de 240 participants ont fourni la réponse exacte. Le tirage au sort a attribué les prix de la manière que voici:

1er prix. 1 bon d'achat de 50 fr. offert par Vêtements SA à M. Armand Dardel, L.-Robert 88.

2e prix. 5 bout. de vin offertes par

### Bientôt de nouvelles mesures de circulation

## Priorité aux piétons et au calme!

On n'a pas fini de voir l'organisation de la circulation chaux-de-fonnière évoluer et se modifier... Comme il a eu l'occasion de le montrer à plusieurs reprises, M. F. Matthey, conseiller communal, a des idées bien arrêtées sur ce problème, et la ferme intention de les mettre à exécution! Elles vont d'ailleurs, souvent, dans le sens déjà amorcé depuis plusieurs années, tout en faisant place à l'innovation. Même si l'on ne reparle pas de « plan de circulation », il est clair que d'étape en étape, on s'acheminera vers un remodelage profond. Hier, quelques nouveaux pas ont été annoncés dans cette direction par les autorités de police locale. En attendant, cet été, une « suite » plus consistante encore, qui impliquera des demandes de crédits au Conseil général!

### COLLÈGES TRANQUILLES

Les gros problèmes de circulation et de parcage constatés autour des centres scolaires Numa-Droz et de l'Abeille, et la volonté de faire de ces centres des sortes d'oasis de calme et de sécurité, ont conduit à limiter l'accès de ces zones aux voitures. C'est ainsi que la rue du Progrès, au nord du chesal Numa-Droz, entre les rues du Dr-Coullery et du Stand, sera interdite au trafic de 6 à 18 heures. La rue de l'Avenir, qui conduit au centre de l'Abeille, sera, elle, réservée aux piétons en permanence, entre l'école et la rue de la Serre. Par ailleurs, des places de stationnement pour les cycles et les cyclomoteurs seront aménagées en divers points de ces deux zones.

### NOUVEAUX SENS UNIQUES

En même temps, on va étendre le système des sens uniques sur les longues rues longitudinales bordant ces deux aires scolaires. Ce système, qui a fait ses preuves rues de la Serre et du Parc, sera appliqué aussi aux rues Jardinière (sens unique ouest-est) et

## Ouverture d'un nouveau grand magasin



Avec tambours et trompettes (ceux et celles de La Lyre), mais sans émoi, controverses, débats au Conseil général et autres manifestations, un nouveau grand magasin s'est ouvert à La Chaux-de-Fonds. Au coeur de la ville, au rez-de-chaussée et au sous-sol de ce complexe Pod 2000 qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive mais qui commence, semble-t-il, à « vivre ». Deux niveaux, 1260 mètres carrés, 6000 articles (confection et lingerie dames, messieurs, enfants; bas, chaussettes et chaussures; maroquinerie; accessoires de mode; bijouterie, articles de voyage, parfumerie; literie et linge de maison; tissus et rideaux; électricité, éclairage; accessoires d'ameublement; articles de ménage; outillage et articles de bricolage; accessoires auto; pa-

peterie; articles de sport; jouets; radio-musique; confiserie, vins et spiritueux), c'est ABM qui devient, sauf erreur, le « plus petit de nos grands magasins ». Il n'a fallu que neuf mois pour installer entièrement ce magasin qui n'est que le troisième romand de la chaîne s'il est le trente-septième de Suisse. Outre les surfaces de vente, il occupe encore un dépôt en troisième sous-sol, des bureaux et un réfectoire au premier étage de la grande tour et un département décoration au deuxième étage. Ouvert dès ce matin au public dans l'habituel foisonnement de concours, animation, « actions » et autres remue-ménages accompagnant toujours ce genre d'événement, le magasin a été inauguré hier par quelques centaines de personnes représentant les autorités politiques, les milieux économiques et commerçants de la ville, qui ont été salués notamment par M. A. Rufenacht, directeur de cette succursale. Ce dernier est entouré d'une quarantaine de collaborateurs.

Si l'on en croit la cadence à laquelle se succèdent les inaugurations d'établissements commerciaux dans la région, le Jura neuchâtelois devrait se trouver à la veille d'une nouvelle ère de prospérité! Acceptons-en l'augure...

(K - photo Impar - Bernard)

## sociétés locales

### SEMAINE DU 12 AU 18 MAI

**Groupement des Sociétés locales, La Chaux-de-Fonds: Rappel de convocation:** Les responsables des matchs au loto des sociétés de la ville sont convoqués à l'assemblée extraordinaire du lundi 16 mai, salle du bas, au restaurant de l'Ancien Stand. A l'ordre du jour: organisation et déroulement des matchs au loto.

**Chœur d'hommes La Cécillienne.** — Répétition, mercredi 18, Cercle catholique, ensemble, 20 h. 30.

**Chœur mixte Eglise réformée.** — Samedi 14, 16 h., Temple St Jean, nous participons au mariage d'une de nos choristes. Lundi 16, 20 h., au Presbytère, répétition suivie de l'audition de l'enregistrement de la Messe de Schubert.

**Chorale ouvrière l'Avenir.** — Vendredi 13, répétition à 20 h. 30, au Café d'Espagne.

**Club alpin suisse.** — Chalets Mont-d'Amin et Joux-du-Plâne ouverts. Samedi 14, journée du bois et nettoyage au Mont-d'Amin, dès 7 h. Les 10 heures et le dîner sont offerts. Venez nombreux, il y aura du travail pour chacun! Dimanche 15, dalle de l'Amone, varappe, difficile, J.-F. Robert.

**Club du Berger Allemand.** — Samedi 14, entraînement dès 14 h., au Gurnigel et au Cerisier. Jeudi 19, 8 h. 30, rendez-vous des participants du championnat de piste à la Vue-des-Alpes. Inscriptions chez le président, tél. 23 41 06.

**CSFA.** — Jeudi 12, assemblée, 20 h., au local à la Channe Valaisanne. — 14 et 15 mai, assemblée des délégués, en Gruyère.

**Contemporains 1931.** — Vendredi 13, 18 h. 30, Café des Alpes, 1er étage, apéritif et assemblée générale. Membres, cordialement invités.

**La Jurassienne** (section de courses des UCJG). — Courses: Cours d'escalade aux Sommères, dimanche 15. Instruction pour tous les degrés y compris les débutants. Renseignements et inscriptions, vendredi 13, 18 h., gare CFF ou chez J.-Fr. Robert, tél. 23 77 83. — Rencontre romande d'été FMU au Gantrisch les 11 et 12 juin. Organisation par La Jurassienne.

**Männerchor Concordia.** — Jeudi 12, répétition à 20 h 15 à l'Ancien Stand. **Société d'Education Cynologique.** — Entraînement samedi 14, 14 h. à 18 h., au «Chalet des Sapins»; éducation des chiens avec ou sans pedigree gratuit.

**Société de tir l'Helvétie.** — Tir obligatoirement, samedi 14, 14 h. à 18 h. **Chœur d'hommes «La Pensée».** — Vendredi 13, 20 h., répétition générale, au local (Ancien Stand). Mercredi 18, 20 h., répétition générale, au Cercle catholique.

## avis urgents

### URGENT

Cherchons:

## PERSONNEL FÉMININ

Se présenter: NET - Pressing

Place de l'Hôtel-de-Ville

Tél. (039) 23 41 41 p 33206

## Timbres Pro Patria

Nous remercions les entreprises qui nous ont retourné les bulletins de commandes et rappelés à celles qui ne l'ont pas encore fait, que le délai arrive à échéance

PRO PATRIA = SOLIDARITÉ  
MERCI de votre soutien

p 10364

## L'Ogre et le Petit Poucet

la Winterthur-Assurances à Mlle Francine Buergi, Commerce 99.

3e prix. 1 calculatrice offerte par M. E. Leu à M. Charles Brand, Numa-Droz 68.

4e prix. 1 radio-transistor offert par UNIP à M. Jean-Pierre Neury, Gentianes 35.

5e prix. 1 bon d'achat de 20 fr. offert par Diana-Chaussures à M. Daniel Lazzarini, Musées 16.

Les lots peuvent être retirés à l'ADC-Office du tourisme, sur présentation d'une pièce d'identité.

Rappelons que chaque jour, et ceci jusqu'à demain, les lecteurs de l'Impartial peuvent participer à ce concours gratuit et permanent qui consiste à deviner le nom du personnage de conte de fées représenté par une poupée géante suspendue quelque part sur le « Pod ».

Autres informations  
chaux-de-fonnières  
en page 5

MHK



LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

Samedi 14 mai, dès 20 h. 30  
au manège du Quartierorchestre **The Blackers****Grand bal** de la Société de Cavalerie

Dimanche 15 mai, marche à cheval dès 9 h. 30

Permission tardive

Entrée Fr. 4.—

**Le grand show Fiat.**

Fiat 126.

Fiat 127.

Fiat 128.

Fiat 128 Berlinetta.

Fiat 131 Mirafiori.

**Les stars: les Fiat du Salon**

Fiat 132.

Fiat 900 T.

Fiat 238.

Fiat 242.

**de l'Auto.**Crédit SAVA:  
facile et rapide.  
Chez votre  
spécialiste Fiat.Tout modèle Fiat est  
caractérisé par une qualité  
de finition élevée, une  
sécurité maximale et une  
grande économie.**FIAT**

Un plaisir qui dure.

Garantie de  
12 mois  
quel que soit  
le nombre  
de kilomètres.Garantie  
anticorrosion  
gratuite  
de 24 mois  
sans traitement  
intermédiaire.Équipement  
complet suisse.  
Aux nouveaux  
prix, plus  
favorables.Ouvert du vendredi 13 mai à 17 h.  
au dimanche 15 mai à 19 h.**Garage et Carrosserie de La Jaluse**

LE LOCLE

CHS STEINER - Tél. (039) 31 10 50

**cojo**

Centre, Le Locle

**Choco-drink**

1/2 litre

**-.50****Biscuits Wernli Linzerli  
et Cœur Dame**

les 2 paquets

**2.95**

au lieu de 4.60

A la boucherie

**Ragoût de bœuf**

1er choix

la livre

**6.—****Bœuf à bouillir**

1er choix

la livre

**4.80****LA GRANGE**CE SOIR, 20 h. 30  
**GLENMOR**

hôtel de ville 34 le locle

A VENDRE A L'EST DU LOCLE

**immeuble  
mixte**A L'USAGE DE CAFÉ-RESTAURANT,  
ATELIER, LOGEMENTS ET GARAGES.Pour traiter, s'adresser à l'Etude Alain Matthey, rue  
de France 11, 2400 Le Locle, tél. (039) 31 10 92/93.**Bergeon & Cie**Outils et fournitures d'horlogerie  
2400 LE LOCLE

engage pour entrée immédiate ou date à convenir

**employé**habile dactylographe, bon organisateur pour son  
bureau « Facturation Marché-Suisse ».La personne recherchée sera appelée, après mise au  
courant, à prendre la direction de ce bureau.Faire offres ou se présenter, en téléphonant au préa-  
lable, au bureau, avenue du Technicum 11, tél. (039)  
31 48 32.**MÉDECIN-DENTISTE**

engage pour tout de suite ou date à convenir, une

**apprentie aide-dentaire**Faire offre sous chiffre LV 10047 au bureau de  
L'Impartial.**A VENDRE  
VW-  
PORSCHE**modèle 1971, 85 000  
km., en parfait état.

Tél. (039) 31 64 72.

**A louer  
caveau  
frigorifique**avec installation.  
Hauteur 2 mètres,  
largeur 2 m. 80,  
longueur 4 m. 50.  
Fr. 50.— par mois.  
Tél. (039) 31 17 28.**À LOUER  
AU LOCLE**RUE DU MIDI  
place numérotée  
dans GARAGE  
collectif chauffé.

Tél. (039) 31 20 93

LE LOCLE

A louer

**beau studio  
meublé**Cuisinette agencée.  
Tout confort.Tél. (039) 26 75 65,  
pendant les heures  
de bureau.

A VENDRE

**VW 1300  
COCCINELLE**non expertisée,  
bon état, modèle  
1973, 50,000 km.,  
pneux d'hiver +  
jantes. Fr. 3900.—.Tél. (039) 31 65 07  
heures des repas.

SAMEDI 14 MAI

**DÉGUSTATION DE CAFÉ TOSTO**chez votre  
ÉPICIER-PRIMEURS-ALIMENTATION GÉNÉRALE**BENITO MIATTO**

Tourelles 1 - LE LOCLE - Tél. (039) 31 16 08

LIVRAISONS A DOMICILE

**L'annonce  
reflet vivant  
du marché**





## Bienvenue au Tour cycliste de Romandie 1977

Le Locle, pour la septième fois depuis la création de cette course cycliste, a le plaisir et l'honneur d'accueillir aujourd'hui le Tour de Romandie 1977.

Toute l'élite du cyclisme européen et suisse, les responsables techniques des douze équipes inscrites et les membres du Comité central de l'épreuve feront escale en notre ville ce soir et demain matin. Nous n'aurions garde d'oublier la caravane qui crée une joyeuse animation sur tout le périple parcouru par le Tour et ses champions. Saluons aussi toute la cohorte de journalistes, reporters et photographes qui ont pour mission de relater les événements marquants et les incidents de chaque étape comme aussi les succès et les déboires des coureurs.

A tous, les deux clubs cyclistes, La Pédale locloise et le Vélo-Club Edelweiss, ainsi que le comité d'organisation créé pour la circonstance souhaitent une très cordiale bienvenue au Locle.

Grâce aux efforts inlassables du Comité central du Tour de Romandie, présidé avec brio par M. Claude Jacquat, de Bulle, les organisateurs loclois sont heureux d'offrir à la population des Montagnes neuchâ-

teloises et à tous les sportifs, des jeunes au moins jeunes, mais tous aussi enthousiastes, une arrivée d'étape qui leur apporte si possible quelques surprises et de belles échappées sur les derniers kilomètres de la boucle Belle-Roche, La Clef d'Or, Le Prévoux, ligne d'arrivée. Qu'ils ne ménagent pas leurs applaudissements à tous les concurrents !

C'est une fois de plus à la générosité des industriels, des commerçants et artisans de notre ville et de nombreux donateurs, du Locle, de La Chaux-de-Fonds et des villages des deux districts que nous devons l'organisation de cette manifestation locloise. Sans le concours dévoué et apprécié des services cantonaux et communaux, une telle préparation est impensable. Que tous ceux qui ont soutenu nos efforts et ont contribué à la mise sur pied de cette arrivée d'étape soient ici chaleureusement remerciés !

A tous, coureurs, suiveurs, donateurs et spectateurs, salut et merci !

Au nom du Comité d'organisation loclois

Le président, J.-P. Renk

### mémento

- La Grange : 20 h. 30, Glenmor.
- Bibliothèque des jeunes : 13 h. 30 à 18 h.
- Bibliothèque de la ville : prêt du lundi au vendredi, 14 h. 30 à 18 h. 30.
- Pharmacie d'office : Breguet, jusqu'à 21 h.
- Ensuite le No 117 renseignera.
- Permanence médicale : en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou

- service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
- Permanence dentaire : tél. No 117 renseignera.
- Centre d'information et de planning familial : tél. 23 56 56.
- Service de consultations conjugales : tél. (038) 24 76 80.
- Vestiaire Croix-Rouge : Envers 1, 14 h. à 18 h. 30.

## LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

### L'hiver et ses hautes eaux n'ont pas fait de cadeaux aux Sentiers du Doubs

En décembre 1976, le comité de la Société des Sentiers du Doubs, considérant le résultat extrêmement positif obtenu à la suite de l'organisation durant les années 1975-76, de 8 journées de travail consenties par des équipes de volontaires, en vue de la création de nouveaux sentiers, décidait de considérer l'année 1977 comme période de transition. Une seule journée de travail par équipe était donc portée au programme, ceci naturellement en plus de l'entretien annuel de la totalité du réseau. Cette journée devait être consacrée à la reconstruction du sentier bordant le lac du Cul-des-Près, disparu sous une épaisse couche de boue, envahie à son tour par des orties et des chardons. Le comité dans son optimisme avait tout simplement oublié de compter avec les fantaisies que nous offrent souvent nos hivers jurassiens.

#### SENTIER DÉTRUIT AU CUL-DES-PRÈS

Une fonte rapide des neiges provoquée par des pluies torrentielles, un lac du Cul-des-Près dont l'écoulement souterrain devient insuffisant à juguler le débordement, précipite ses eaux dans la gorge conduisant à Biaufond avec une puissance fantastique. Le résultat est catastrophique : le sentier a complètement disparu sur plusieurs kilomètres, recouvert qu'il est sur sa partie supérieure de gros blocs de pierre et plus bas de gravier et de sable. L'ampleur des dégâts est telle, qu'elle pose un problème de reconstruction du sentier devant lequel hésitent même les plus audacieux membres du comité. Aussi, dans un premier temps, il est décidé d'abandonner la remise en état du tronçon supérieur, et d'inviter les promeneurs à prendre le parcours de détournement conduisant de la partie inférieure du lac au Cerneux-Madeux, pour redescendre ensuite sur la partie inférieure des gorges dont le tracé a déjà été rétabli. Cette suggestion reste valable pour ces prochaines semaines, même si elle prolonge votre course d'une quinzaine de minutes.

Par contre, au soir de la journée de travail par équipe, qui s'est déroulée samedi 16 avril, journée déplacée des bords du lac sur le tronçon inférieur du sentier disparu, les 40 volontaires présents ont, à l'unanimité et dans l'enthousiasme résultant des progrès réalisés par leur ardeur au travail, décidé de rétablir le sentier dans sa totalité. Ils se sont donné rendez-vous pour le samedi 14 mai à 8 h. 30, à mi-chemin entre la Roche-Guillaume et la ferme

du Bas-des-Brandt. Cette invitation n'est pas restrictive ; si vous désirez apporter votre aide, inscrivez-vous à la Société des Sentiers du Doubs, case postale 80.

#### ET MENACES A MORON

Autre problème : le sentier bordant le lac de Moron, du généreux des Forces Motrices du Châtelot en faveur du tourisme pédestre, est un des fleurons du réseau entretenu par la Sté des Sentiers du Doubs. Taillé en partie dans le roc, bordé de barrières, il pose à époques régulières des problèmes qui dépassent les possibilités du volontaire, et réclament l'appui de spécialistes en vue de sa remise en état. Lui

aussi a été fortement marqué par l'assaut de l'hiver. Plusieurs éboulements se sont produits, dont les deux principaux ont coupé son tracé d'énormes blocs de pierre, alors que les rochers qui les surplombent, et dont ils se sont détachés, laissent apparaître des fissures inquiétantes. Devant cet état de fait, le comité de la Sté des Sentiers du Doubs a chargé une entreprise du bâtiment d'assurer le curage des rochers surplombant l'éboulement principal, le déblaiement du sentier, et le redressement des barrières.

Nullement découragé, ledit comité a tout simplement renvoyé l'année de transition prévue à plus tard.

E. Mls

### mémento

- Tour de Romandie : 16 h. 30, sprint devant la BCN, avant l'arrivée de l'étape au Locle.
- Salle de Musique : 20 h. concert avec Les Armes-Réunies, La Lyre et Les Cadets.
- Club des loisirs : jeudi 14 h. 30, Maison du Peuple, assemblée générale, Groupe promenade : rendez-vous vendredi 13, 13 h. 15 Gare pour Les Bois - Biaufond.
- Bibliothèque des jeunes : 13 h. 30 à 18 h.
- Bibliothèque de la Ville : Prêt : 10 h. à 12 h. - 14 h. à 21 h.
- Musée international d'horlogerie : 10 à 12 h., 14 à 17 h.
- Musée des beaux-arts : 10 à 12, 14 à 17 h.
- Musée d'histoire naturelle : de 14 à 17 h., exposition faune marine.
- Vivarium : 14 à 17 h.
- Club 44 : expos. Bacalà, Debossens, Nicodski et Rasmussen, 18 à 20 h. 30.
- Galerie Club : 14 h. à 21 h. 30, expos. Alain Nicolet.
- Cimaise 75 : 18 à 20 h., expos. Maurice Nicolet.
- Centre de Rencontre : expos. peintures de Markus, 20 à 22 h.
- Rond-Point des Artisans : 14 à 18 h. 30.
- Piscine Numa-Droz : mardi, jeudi, vendredi, 19 à 22 h. ; samedi, 13 h. 30 à 17 h. 30 et 19 h. à 22 h. ; dimanche, 9 à 12 h.
- ADC : Informations touristiques, tél. (039) 23 36 10, avenue Léopold-Robert 84.
- Le Scotch : Bar, dancing.
- Le Domino : Cabaret-Attractions.

- Cabaret Rodéo : Dancing-Attractions.
- La Boule-d'Or : Bar-dancing.
- Baby-Sitting Croix-Rouge : 7 h. 30 à 11 h. 30, tél. 22 22 89.
- Ludothèque : 18 à 19 h.
- Service d'aide familiale : tél. 23 88 38. En cas de non-réponse, tél. 23 20 16.
- Ecole des parents : tél. 23 33 57 et 22 12 48.
- Boutique 3e âge (r. Temple-All. 23) : lundi au vendredi, de 14 à 17 h.
- Vestiaire Croix-Rouge : Paix 73, 14 à 18 h.
- Accueil du soleil : du lundi au vendredi, 14 h. à 18 h., 20 à 22 h.
- SOS alcoolisme : tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
- Alcooliques anonymes AA : Tél. 23 86 65 ou 23 36 71 ; case postale 99.
- La Main tendue : tél. 143, 20 sec. d'attente.
- Armée du Salut : poste de secours, tél. 22 44 37.
- Société protectrice des animaux : tél. 22 67 25 ou 23 74 81.
- Pharmacie d'office : jusqu'à 21 heures, Versoix, Industrie 1. Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
- Service d'urgence médicale et dentaire : Tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille.)
- Service médical de soins à domicile : tél. 23 41 26.
- Centre d'information et de planning familial : tél. 23 56 56.
- Service de consultations conjugales : tél. (038) 24 76 80.
- Police secours : tél. No 117.
- Feu : tél. No 118.
- Pour les cinémas, voir page 29.

En marge de l'inauguration d'une nouvelle succursale bancaire au Locle

## Le rôle nouveau des banques suisses dans la perspective d'un redressement économique

Plus d'une centaine de personnes représentant les divers secteurs d'activité économique de la région, ainsi que de nombreuses personnalités politiques, parmi lesquelles M. René Meylan, conseiller d'Etat, M. J.-A. Haldimann, préfet des Montagnes, M. René Felber, conseiller national et président de la ville du Locle, les conseillers communaux des villes et villages du district, ont donc pris part, mardi soir, au Locle, à l'inauguration de la nouvelle agence de l'Union de Banques Suisses, à l'angle des rues Henry-Grandjean et de France.

Evénement qui vient à son heure si l'on en croit les nombreuses et patientes tractations qui l'ont précédé. En effet, comme devait l'indiquer M. P.-A. Droxler, gérant de ce nouveau point d'activité de l'UBS, le 203e de Suisse, c'est en 1972 déjà que l'UBS, désireuse de se rapprocher toujours plus de sa clientèle, obtenait l'autorisation de s'établir dans la Mère commune. Les arrêtés conjoncturels, puis la grisaille des horizons économiques contribuèrent à retarder la réalisation du projet.

Au cours du banquet inaugural qui réunit les invités aux Trois Rois, M. Battiaz, directeur de la succursale de La Chaux-de-Fonds, ouvrit les feux oratoires qui furent marqués d'intéressantes déclarations, en affirmant la confiance et la foi que les initiateurs et défenseurs du projet — dont il fut, après M. Montandon son prédécesseur — ont placé dans la Mère commune des Montagnes neuchâtelaises. Tout comme M. Droxler il exprima la volonté des dirigeants de l'institution ban-

caire de témoigner leur appui aux efforts de la région pour faciliter sa reprise économique.

#### PAS N'IMPORTE QUEL COURAGE !

M. Felber s'adressa à son tour à l'assistance en terme pesés. Il se réjouit au nom des responsables de l'activité économique de la ville du précieux apport d'activité dans le secteur administratif que constituait l'ouverture d'une nouvelle succursale bancaire. « L'équilibre des secteurs d'activités aura tout à gagner de la venue d'une nouvelle banque au Locle, même si notre ville souffre d'un passage récessif difficile » déclara M. Felber qui affirma que le travail des ouvriers de cette cité de même que le dynamisme de ses chefs d'entreprises restait son meilleur ambassadeur économique.

Le président de la ville dit encore, sans mâcher ses mots, l'espoir qu'il plaçait dans l'apport des banques en un temps où l'essor général de l'économie dépendait plus que jamais du courage qui caractérisera leurs services. « Ce courage doit se manifester au-delà d'opérations juteuses de caution ou de placements de capitaux à l'étranger. Il doit se situer au niveau d'investissements propices au développement de la région », conclut M. Felber en substance.

M. Wurmett, architecte et réalisateur d'un projet dont l'originalité et la rationalité sont à l'image des nombreuses autres réalisations qu'il entreprend dans la région, salua à son tour l'installation de la nouvelle banque et lui adressa ses vœux de succès.

## M. Tobler: les banques sont prêtes à assumer des risques

M. G. Tobler, directeur général de l'UBS rappela quant à lui que la succursale chaux-de-fonnière était l'une des plus anciennes implantées en Suis-

se romande. « Dans le cadre du système bancaire suisse, diversifié à l'extrême il est naturel que nos grandes banques commerciales franchissent les frontières du pays et exercent une activité croissante en direction de l'étranger. En cela elles ne font que suivre l'industrie qui a depuis longtemps ouvert cette voie », déclara le directeur général. Et de poursuivre : « On reproche fréquemment aux grandes banques suisses d'être devenues trop importantes pour notre pays. C'est oublier qu'une part considérable de leur activité se rapporte aux opérations avec l'étranger, puisque près de la moitié du total de leur bilan est constitué de dépôts de provenance étrangère et de placements à l'étranger. Comme l'industrie, les banques ont à s'affirmer à l'extérieur envers des concurrents, de taille bien supérieure dans de nombreux cas. Comme à l'industrie, il faut donc aussi concéder aux banques un développement dépassant les besoins du marché intérieur, afin qu'elles puissent s'adapter au marché international.

Si elles en étaient empêchées, elles ne seraient rapidement plus en mesure de fournir les prestations qu'à juste titre notre pays et son économie en attendent.

La récession a déclenché en Suisse un processus de réadaptation et de transformation qui n'est encore nullement achevé. Dans cette situation, une lourde responsabilité incombe aux banques. Ce ne saurait être leur tâche de diriger ce processus ; c'est au contraire celle du marché à l'influence duquel tout particulièrement un petit pays ne peut prétendre se soustraire. Le rôle des banques consiste à participer à l'e-

fort commun et à le soutenir. Nous sommes d'ailleurs prêts à en assumer aussi les risques. La décision quant aux risques à prendre doit cependant dans tous les cas rester de notre ressort. Dans notre appréciation, nous sommes guidés par un triple sentiment de responsabilité : responsabilité à l'égard du client et de son personnel ; à l'égard de nos déposants et actionnaires ; responsabilité à l'égard de l'intérêt public.

#### DES LIMITES ÉTROITES

« Dans une direction pourtant, des limites étroites sont fixées à notre intervention. Certes, nous pouvons prendre des risques de crédit pour des montants élevés, mais nous devons dans la règle renoncer à participer au capital-risque d'entreprises en difficultés. Le cas échéant, nous pouvons par contre aider l'entreprise à trouver ce capital, qui doit provenir des milieux de l'industrie eux-mêmes.

« Le canton de Neuchâtel est spécialement touché par les difficultés de l'industrie horlogère. Il craint avec raison que la perte de places de travail conduise à une certaine dépopulation, surtout dans les montagnes. Je partage cette préoccupation, d'autant que ce problème a affecté également d'autres régions, parmi lesquelles la Suisse orientale d'où je proviens. Une délégation neuchâteloise a récemment organisé à Zurich une séance d'information sur les projets de diversification de l'industrie et de création de nouveaux emplois. Il ne fait pas de doute que l'effort est porté dans la bonne direction. Vous pouvez être certains que notre banque le soutiendra » conclut M. Tobler en rendant hommage à tous ceux qui avaient contribué à créer cette nouvelle agence.

#### PAS DE PITIÉ POUR L'INCOMPÉTENCE

C'est à M. Meylan qu'il appartenait de conclure. Après avoir relevé le rôle déterminant des banques dans un système où l'économie doit vivre et travailler avec elles — mais pas à n'importe quelle condition précise-t-il ! — le chef du Département de l'industrie définit avec tact le rôle des pouvoirs politiques par rapport à celui des pouvoirs de l'argent. Se faisant ensuite l'avocat des banques que l'on dit timorées devant certaines possibilités d'engagement, M. Meylan affirma que nombre de difficultés provenaient au contraire de l'incapacité de certaines entreprises de mériter la confiance des banques. « Le rôle de la banque ne consiste pas à accorder des crédits à des gens incompétents ou à faire végéter quelques années des entreprises condamnées irrémédiablement par la sélection économique, dit en substance le conseiller d'Etat.

Son rôle est bel et bien de satisfaire les demandes dans le cadre d'une saine économie sociale de marché. Des projets de diversification bien étudiés doivent bénéficier d'un engagement de la part des banques, engagement qui n'exclut pas, dans ce cas une part de risque, ajouta l'orateur. »

Dans ce canton, on croit au-delà des mots, que le travail de plusieurs entreprises du secteur secondaire combiné à l'appui des banques arrivera à surmonter les difficultés conjoncturelles du moment. Pour cela nous ne demandons pas l'aumône mais simplement notre dû ! »

AR

### Début d'incendie au Petit-Martel

Hier à 10 h. 50, probablement à la suite d'une défautuosité d'un fourneau à mazout, un début d'incendie s'est déclaré dans une chambre de la ferme de M. Gustave Robert au Petit-Martel. Grâce à une rapide intervention des pompiers, le sinistre a pu être maîtrisé. Cependant les dégâts sont considérables, deux chambres ont souffert de la chaleur et de la fumée.

### LA BRÉVINE

#### Prochaine séance du législatif

Le Conseil général de La Brévine se réunira vendredi 20 mai à 20 h. 15 à l'Hôtel national (l'Hôtel de Ville étant en pleine transformation) pour examiner les rapports concernant les comptes et la gestion communale de l'exercice 1976. Il procédera aux nominations statutaires et notamment au renouvellement de son bureau.

Il aura enfin à se prononcer définitivement sur l'adhésion de La Brévine à Centre-Jura de même que sur la vente d'une parcelle de terrain à l'ENSA.

### sociétés locales

**La Mouette.** — Samedi 14, nettoyage à l'ancien embarcadere du Saut du Doubs. Rendez-vous, 7 h., derrière l'Hôtel de la Croix-Fédérale, Crêt-du-Locle.



Hôtel de la Couronne  
Les Brenets

# GRAND MATCH AU LOTO

Vendredi 13 mai  
dès 20 h. 30

organisé par la Société de tir Les Brenets - Les deux premiers tours gratuits - Beaux quines  
2 cartes donnent droit à une 3e gratuite

CASINO-THÉÂTRE LE LOCLE

Samedi 14 mai à 20 h. 30

## Concert gratuit

DE LA

### Militaire

Direction : Ulrich Moser  
avec les productions des

### MAJORETTES ET TAMBOURS

et la collaboration des chanteurs de France

"THE BLUE BOYS"

ENTREPRISE DE CHARPENTE  
ET MENUISERIE  
CASATI & MANUEDDU  
Le Prévoux/Le Locle

Nous engageons immédiatement

un MENUISIER

un CHARPENTIER

Tél. (039) 31 25 30

## CFF AVIS DE TRAVAUX

Nous informons les habitants résidants à proximité de la voie de chemin de fer entre la station du Crêt-du-Loclc et la gare du Locle que nous exécuterons des travaux de voie dans les nuits du 13/14, 16/17 et 17/18 mai 1977.

Nous remercions chacun de sa bienveillante compréhension.

DIVISION DES TRAVAUX I  
3e section de la voie  
Neuchâtel

### DEMANDES D'EMPLOIS

#### CADRE

Chef de département découpage et injection, planning, gérance du stock et de la sous-traitance, longue expérience, recherche changement de situation.

Ecrire sous chiffre LS 33174 au bureau de L'Impartial.

Nous cherchons dès juin, dans la région La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Les Brenets,

#### LOCAUX INDUSTRIELS

pour travaux propres et non bruyants, d'accès facile, surface 100 à 120 m<sup>2</sup>.

Equipement souhaité : lumière 220 V, force 380 V - triphasé.

Ecrire sous chiffre FM 33182 au bureau de L'Impartial.

### SAMEDI - CHANCE

Tirage du samedi 7 mai 1977

GAGNE UN BON DE Fr. 100.-

M. Edouard SCHLATTER, Collège 4, Le Locle

Les magasins distribuent les bons « SAMEDI - CHANCE » tous les samedis

Prochain tirage : SAMEDI 14 MAI 1977

Adresse du CID : Case postale, Le Locle

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

#### ING. DIPL. EPF FUST SA

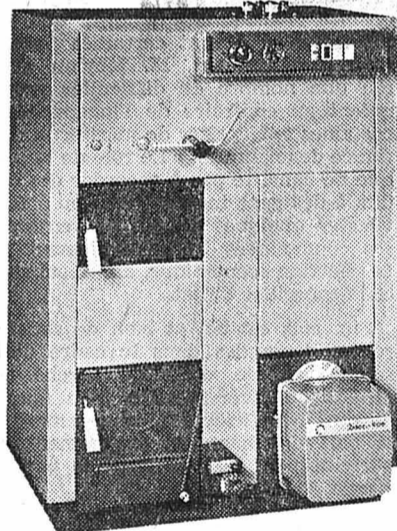
##### PRIX CHOC !

Lave-linge 5 kg.	590.-
Lave-vaisselle dès	777.-
Réfrigérateur 140 l.	259.-
Congélateur 250 l.	548.-
Cuisinière 4 plaques	348.-
Aspirateur 950 w.	275.-
Repasseuse 65 cm.	960.-
Conseils neutres, garantie, service, location, crédit	

Chaux-de-Fonds: Jumbo, Tél. 039 26 69 65  
Bienne: 36 Rue Centrale, Tél. 032 22 85 25  
et 24 succursales

### CHAUDIÈRES DOUBLE FOYER

BOILER INOX DÉMONTABLE  
Mazout - Gaz  
Combustibles solides



#### S. CHAPUIS S.A.

Combustibles - Gaz  
Chauffages centraux  
Tél. (039) 31 14 62 LE LOCLE

### LES TEMPS CHANGENT...

les concepts publicitaires aussi PLUS QUE JAMAIS la publicité est l'affaire de spécialistes

### COSTE FLEURS

LE LOCLE

fermé  
les dimanches  
JUSQU'À FIN OCTOBRE

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

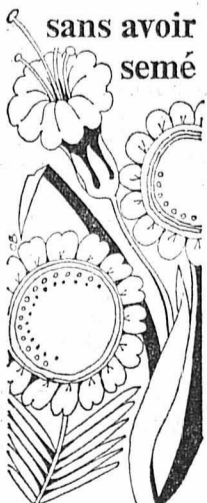
### LA RÉSIDENCE

Maison de retraite

cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir

femme de chambre  
aide-infirmière

Faire offre à la direction, 24, rue de la Côte, 2400 Le Locle, tél. (039) 31 16 86.



# L'ORÉAL

## Soins et beauté des cheveux.

## La qualité à des prix raisonnables.



Allurelle d'Elnett maintient comme une laque mais on ne sent rien sur les cheveux.

330 g  
**8.50**  
100 g = 2.58

Baume Elsève Balsam pour embellir et démêler vos cheveux après le shampooing.

275 ml  
**5.90**  
100 ml = 2.15

175 g  
**4.50**  
100 g = 2.57

Elnett Satin/Sécial respecte la nature de vos cheveux S'élimine au plus léger brossage

180 ml  
**5.25**  
100 ml = 2.92

Shampooing Floréal rafraîchit la nuance naturelle de vos cheveux.



200 ml  
**4.70**  
100 ml = 2.35

Shampooing Elsève Balsam embellit vos cheveux en les rendant plus doux, plus faciles à coiffer.

### NOUVEAU

alpiane  
deodorant  
En flacon vaporisateur

100 ml  
**5.95**

**8.75**

Cristal Color le shampooing colorant pour votre coloration à domicile en toute confiance.



# GALERIES

DU MARCHÉ / LE LOCLE



SAF

# Un siècle de délices

## HUG

1877 1977

**HUG Nussringli**  
aux noisettes  
croquantes



seulement fr. **1.60**\*

\* ou moins

**HUG Grissini**  
24 baguettes  
croquantes



seulement fr. **1.30**\*

**HUG Zwieback**  
emballage économique  
de 57 tranches



seulement fr. **2.95**\*

**HUG Dar-Vida**  
croquant - aux céréales complètes,  
maintenant aussi au sésame



seulement fr. **2.40**\*

**HUG SoSo**  
le biscuit fin et  
croquant



seulement fr. **1.40**\*

**Action du Centenaire**  
Boutique HUG pour enfants  
et petits-enfants

Cette boutique stable en couleurs s'assemble en quelques mouvements simples. Dimensions: 60 cm de largeur, 40 cm de profondeur et 135 cm de hauteur. Vous recevrez cette séduisante boutique (y compris des emballages à jouer) jusqu'à épuisement du stock contre l'envoi de 5 bons du Centenaire HUG ou 5 emballages vides à HUG SA, 6102 Malters, et paiement du montant du Centenaire unique de fr. 14.80 seulement sur le compte de chèque postal 60-1420, HUG SA, «Boutique», Malters.

Vous trouverez ces bons sur les emballages de nombreux produits HUG.

Créé pour les enfants par HUG Croquant.



De nouveau  
une viande qui fait plaisir

**Gigot et côtelettes  
d'agneau à Fr. 1.40  
les 100 g.**

SOCIÉTÉ DES MAÎTRES BOUCHERS

La Chaux-de-Fonds — Le Locle  
Les Brenets — Les Ponts-de-Martel  
La Sagne — La Brévine

Livraisons à domicile — Vous nous rendrez service en passant les commandes la veille ou avant 8 heures du matin. Merci d'avance.

**Moteurs occasion**

essence - diesel  
livraison à domicile

**Révision et échange  
standard tous moteurs**

**Moteurs, boîtes  
de vitesses, agrégats**

**Mercedes et Fiat**

camions et cars  
Echange standard

**GEORGES MORAND**

1630 BULLE  
Tél. ☎ 029/2 68 18

Un Message que les chrétiens pratiquants ou non  
ne devraient point ignorer !

**DIEU A PARLÉ  
AUJOURD'HUI**

d'une façon directe — Le saviez-vous ?

**LE SECRET DES  
CŒURS DÉVOILÉ**

et d'autres signes surnaturels  
tout aussi extraordinaires  
l'attestent

Vous pourrez vous en convaincre à l'écoute de notre

**CASSETTE GRATUITE**

que nous enverrons sur simple demande.

La Parole Parlée, case postale 77, 1000 Lausanne 21

La qualité fait plaisir.

Textiles  
Suisse  
Fabrics

**Un bon  
achat.**

...car les fils protégés  
par ce label tiennent bien  
ce qui doit tenir  
ensemble.



Le feuilleton illustré des enfants

**Petzi, Riki et Pingo**

par Wilhelm HANSEN



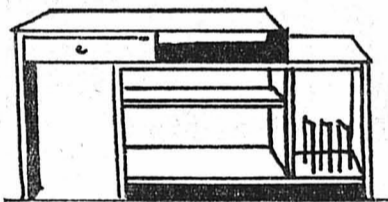
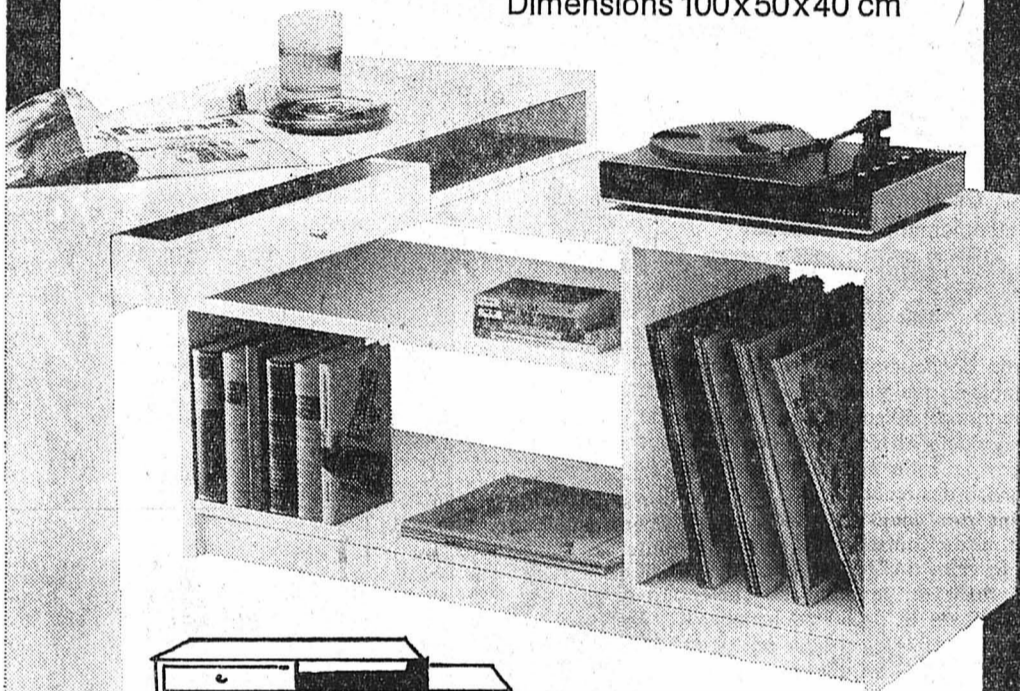


# au printemps

**SUPER  
PRIX-CHOC**  
dès aujourd'hui!

**Il se met en deux pour mieux vous rendre service.**

Ce meuble en deux parties peut être utilisé comme pupitre d'écolier, table de machine à écrire, meuble de corridor, meuble stéréo, etc. Blanc ou plastifié pin  
Dimensions 100x50x40 cm



Seulement

**760.-**

**Chaise pliante**

Un modèle solide, confortable, peu encombrant, en hêtre verni naturel.

Seulement

**79.-**



Notre carte de crédit - votre carte d'identité pour vos achats à crédit dans les 45 filiales Innovation, Grand Passage et Jelmoli.  
Devenez titulaire de compte, cela vaut la peine!



En vente également à l'INNOVATION, Le Locle.

## Pharmacies Coopératives



La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Les Ponts-de-Martel

Mimi

**Langes-culottes**

La couche idéale pour jour et nuit

14 pièces  
seulement

**2.90**

Hyganelle

**Protège-langes**

un article de haute qualité

48 pièces  
seulement

**5.50**

Ces articles sont aussi obtenables à la  
Droguerie COOP - Saint-Imier

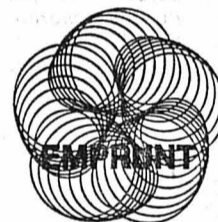


**TAPIS** mur à mur  
dès **9.50** le m<sup>2</sup>  
**SANDOZ TAPIS**

### Amitié-mariage

Pour se faire des amis ou pour amitié-mariage, nous vous proposons libre choix correspondance, rencontres.  
Discrétion totale assurée.  
Documentation gratuite.

**CENTRE-UNION, NEUCHÂTEL**  
2088 Cressier - Tél. (038) 47 12 28



## 24 heures-Imprimeries Réunies S.A. Lausanne

**5 1/4 %**

**Emprunt 1977-89**  
de fr. 12 000 000

Echange resp. remboursement de l'emprunt 5% 1965-80, dénoncé par anticipation au 15 janvier 1978, ainsi qu'au remboursement partiel de la créance de son fonds de prévoyance en faveur du personnel.

**100%**

**Prix d'émission**

Echange:  
Les porteurs d'obligations de l'emprunt 5% 1965-80 Société de la Feuille d'Avis de Lausanne et des Imprimeries Réunies ont la faculté de demander l'échange de leurs titres en obligations du nouvel emprunt. Les obligations à échanger sont à remettre avec coupons au 15 janvier 1978 et suivants.

No de valeur: 126 696

**Modalités de l'emprunt**

Durée:  
12 ans au maximum; remboursement anticipé possible après 8 ans

Titres:  
obligations au porteur de fr. 1000 et fr. 5000

Coupons:  
coupons annuels au 31 mai

Cotation:  
aux bourses de Bâle, Genève et Lausanne

**Délai de souscription**  
du 12 au 18 mai 1977,  
à midi

Les banques tiennent à disposition des prospectus ainsi que des bulletins d'échange et de souscription.

**SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE** **BANQUE CANTONALE VAUDOISE**  
**UNION DE BANQUES SUISSES** **BANQUE VAUDOISE DE CRÉDIT**



DANS LE DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

DANS LE VAL-DE-TRAVERS

Noiraigue : modifications des tarifs des services industriels

Le 24 mai prochain, le Conseil général devra se prononcer sur deux projets du Conseil communal, qui tendent à faire bénéficier les propriétaires de logements vides d'abattements spéciaux sur les tarifs des services industriels. Par analogie, les habitations ou logements en cours de transformation seront traités de la même façon. Dans les grandes lignes, il s'agit d'un rabais de 50 pour cent sur les tarifs ou taxes fixes, ceci après un délai d'occupation de six mois, la première computation de ce délai débutant le 1er janvier 1977. Ainsi, ces mesures déploieront leurs effets le 1er juillet prochain.

Si pour le service de l'eau, bien que les abonnés au compteur ne soient pas touchés par cette réforme, l'affaire se présente d'une manière assez simple, il n'en va pas de même pour le service électrique. En effet, pour des raisons de simplification administrative et pour la bonne compréhension du problème, l'exécutif a repris dans un projet d'arrêté fort complet comprenant les modifications du 25 mai 1973 et du 8 novembre 1974 avec quelques changements rédactionnels. Il en a aussi profité pour introduire quelques mesures complémentaires avalisant la pratique existante. Ainsi s'inscrit au Règlement la taxe fixe mensuelle de 1 fr. par ampère aux fusibles d'entrée, réservée aux immeubles ou parties d'immeubles munis du chauffage électrique général. En outre, le Conseil communal se réserve de traiter les cas spéciaux de fourniture d'énergie électrique au Tunnel de la Clusette et à la Station d'épuration, ce qui dans la pratique est admis par tous, contrairement à 1970 lors du passage au binôme. A ce sujet, relevons que les redevances du Tunnel de la Clusette se partageront à raison de 23 pour cent à Brot-Dessous et 77

pour cent à Noiraigue; ce compromis devra encore faire l'objet d'une convention écrite entre les deux communes. Quant à la STEP III, elle bénéficiera d'un tarif uniforme de 12 ct par kWh, sans taxe fixe, ni taxe de puissance, comme pour les STEP I et II, l'exécutif mettant tout en œuvre afin de relever ce prix qui lui paraît un peu bas.

NOUVEAU MODE DE FACTURATION

Afin de permettre à l'huissier-cantonnier de se réserver à d'autres tâches plus importantes dans le domaine des travaux publics, le Conseil communal se propose de ne relever les compteurs électriques, à l'exclusion des maxigraphes, qu'une fois par année dans le courant du mois de septembre. Ce mode de faire présente des inconvénients mineurs largement compensés par le gain de temps obtenu, par l'administration aussi. Les abonnés payeront donc à l'avenir trois acomptes trimestriels basés sur la consommation de l'année précédente et recevront un décompte final annuel à fin septembre de chaque année.

En complément de l'ordre du jour, le Conseil général devra encore se prononcer sur une demande de crédit de 3000 fr. pour l'implantation d'un hydrant souterrain devant l'immeuble de M. Henri Montandon. Vu l'urgence des travaux, le projet d'arrêté est muni de la clause d'urgence. L'hydrant actuel se trouve sur terrain privé et sur l'accès au nouveau local de coulage de lait, dont les plans ont été récemment mis à l'enquête publique. Après une vision locale des lieux, la Commission de police du feu et le Commandant du corps des sapeurs-pompiers se rallient à la proposition du Conseil communal. (re)

Centre sportif des Cernets-Les Verrières: fondation constituée

LES INSTALLATIONS FONCTIONNERONT AVANT DEUX ANS

Journée décisive hier pour le futur Centre sportif des Cernets-Les Verrières avec la constitution officielle de la fondation. Cet événement a été marqué par une séance d'information à laquelle participaient M. François Jeanneret, conseiller d'Etat, le chef du Service cantonal des sports, E. Tacchella, les représentants des communes de la région et même de la France voisine, les membres de la fondation et des commissions. Ce centre, dont nous avons parlé à plusieurs reprises ces derniers mois, revêt pour le Val-de-Travers une importance et un symbolisme particuliers. Comme devait l'expliquer la présidente de la commune des Verrières, Mme Micheline Landry-Béguin, il mettra quelque baume sur le cœur des habitants qui tentent de lutter contre une évolution défavorable de la situation du district en général.

Les Verrières, en effet, comptait 2000 âmes voici un siècle. Depuis, les choses ont bien changé puisqu'au rythme actuel de la dépopulation, la commune pourrait bien dans un proche avenir descendre au-dessous des 800 habitants. Ce dépeuplement, ajouté à des difficultés et des déboires de tous ordres subis ces dernières décennies, laisse mal augurer du lendemain. Il y a eu la disparition de l'Ecole secondaire, celle de la gare internationale transférée à Pontarlier, la fermeture d'une maison d'enfants. Dans quelques jours, on connaîtra une nouvelle déception encore: les trains rapides ne s'arrêteront plus aux Verrières. En d'autres lieux, on se contenterait de constater et de remâcher son pessimisme. Pas ici. A force de conviction, de volonté, motivées par leur profond attachement à cette région, de nombreuses personnalités ont émis des idées et se sont attachées à les concrétiser pour redresser la barre. C'est ainsi qu'un nouvel atelier d'horlogerie se développe aux Verrières, que le service des douanes est en expansion, que les entrepôts douaniers verront le jour (d'abord avec la réalisation d'un silo), que les projets d'épuration des eaux,

conjointement avec les localités françaises intéressées, suivent leur chemin. Maintenant, avec le projet de Centre sportif, un élan nouveau semble définitivement donné.

LONGUE MARCHÉ

Mme Landry rappelle les (assez) longues pérégrinations de cette initiative qui a commencé à prendre réellement corps en 1971 grâce au bon accueil réservé par l'Etat. Pendant cinq ans, il a fallu résoudre de nombreux problèmes pour en arriver à cette première échéance, la constitution de la fondation. Une importante étape, une manifestation formelle, peut-être, pour marquer un événement irréversible.

Le centre permettra de recevoir des jeunes et des moins jeunes dans un cadre merveilleux, au milieu de l'un des plus beaux sites du Jura et « de ses sapins élégants ». Il ne s'agit pas de faire quelque chose de luxueux, dit la présidente, mais au contraire d'offrir les conditions les plus favorables à la plus grande clientèle possible: il représente une partie importante, une nouvelle pièce dans le jeu de l'équipement socio-culturel du canton. Et de conclure: « Nous sommes une région qui ne veut plus être perdante mais afficher un tempérament de gagnant ».

La fondation rassemble des hommes de tous les horizons qui ont mis en commun leur volonté d'aboutir. Son président, M. Alphonse Roussy, directeur de l'ENSA (Electricité neuchâteloise) en a été la cheville ouvrière. Il est, dit M. Freddy Landry en le présentant, « un de ces hommes qui font énormément pour la société dans laquelle nous vivons ».

M. Roussy décrit ensuite la genèse et la teneur du projet. La constitution de la fondation a été ratifiée par l'Etat qui, par ailleurs, contribuera financièrement à l'opération, mettant une somme importante à disposition. Le président rappelle dans quel climat favorable ont eu lieu les discussions, les travaux d'étude avancés, l'agrément des autorités locales. La fondation a fait aussi appel à des personnes extérieures au canton, de façon à élargir autant que nécessaire son audience. L'exploitation du centre devra en effet être rentable. Pour cela, il lui faudra des clients. Et pour avoir des clients, il faut se faire connaître.

PARFAITE INTÉGRATION

Cette réalisation s'inscrit dans l'intérêt cantonal tout entier, celui qui ne tient pas compte des origines ou des clochers. Cette clientèle pourra être extrêmement vaste et hétéroclite: de 7 à 77 ans pourrait-on dire, en ce sens que jeunes ou vieux aimant le sport ou simplement désireux de renouer avec la nature, une nature authentique, pourront s'y rendre et séjourner.

La fondation a un capital de 200.000 francs. Pour l'instant, elle a deux cofondateurs: l'Etat et la commune, placés sur pied d'égalité. Les tâches ont été définies, les commissions formées.

Les installations, conçues par l'architecte J.-L. Béguin, seront parfaitement intégrées dans le cadre naturel. Les bâtiments, de plain-pied, se présenteront sous forme de H. L'élément central abritant les services communs, le réfectoire, les installations techniques etc. L'une des ailes est spécialement étudiée pour recevoir des handicapés, c'est-à-dire sans obstacle architectural. L'ensemble pourra recevoir 120 personnes. Les possibilités d'exploitation sont pleines de promesses. Le coût global du projet s'élève à 3 millions de francs. La fondation veut se limiter à ce plafond pour l'instant. Expérience faite, il n'est pas exclu que l'on procède à des extensions.

memento

Val-de-Travers

Couvét, Colisée: 20 h. 30, D'amour et d'eau fraîche.  
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.  
La Main tendue: tél. No 143 (20 secondes d'attente).  
SOS alcoolisme: tél. 53 37 20 ou (039) 23 79 87.  
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.  
Hôpital et maternité de Couvét: tél. 63 25 25.  
Fleurier, infirmière-visitante: tél. 61 38 48.  
Police cantonale: tél. 61 14 23.  
Police (cas urgents): tél. 117.  
Police du feu: tél. 118.  
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 16 38; non-réponse: 63 17 17.  
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

RWS

Voir autres informations neuchâteloises en page 18

« Dans cette affaire, poursuit le chef du Département de l'instruction publique, M. François Jeanneret, l'Etat et la commune sont appelés à vivre en symbiose. Le projet est à situer dans deux cadres. D'abord dans celui de la politique sportive et culturelle que mène l'Etat. Ensuite dans l'optique de renforcer le potentiel du Val-de-Travers ».

Le Service cantonal des sports a largement aidé à la concrétisation d'un Centre sportif au Val-de-Travers. Pour M. Jeanneret, le régime de fondation était la seule formule susceptible de convenir dans cette entreprise. Elle met en effet tous les partenaires à égalité de pouvoir, permet de conserver une autonomie certaine et s'avère source d'émulation. Il ne s'agira pas d'un « centre cantonal », mais d'un centre à caractère cantonal.

AVANT MARIN

L'Etat, dans le cadre général de sa politique des sports, a dû faire des choix. Deux endroits convenaient à la réalisation de centres sportifs, Les Verrières et Marin. Dans les deux cas, les communes se sont montrées déterminées à aboutir. Pour des raisons évidentes de moyens financiers, il a fallu fixer des priorités. En numéro 1: Les Cernets - Les Verrières, Marin en position 2.

Le financement sera assuré pour 2 cinquièmes par une subvention cantonale, 1 cinquième une subvention fédérale, 1 cinquième d'apport des Verrières (qui met à disposition notamment un terrain de 8000 m2) et 1 cinquième d'emprunts. Avec 4 cinquièmes de fonds propres, la fondation a donc des assises financières solides.

C'est enfin M. Alfred Olympi qui apportait la dernière note en soulignant la portée considérable de cette œuvre qui témoigne d'une prise de conscience devant la nécessité de favoriser et de développer l'équilibre et la santé des hommes et des femmes, compromis par notre vie actuelle.

Ainsi, dans deux ans au maximum, Les Cernets-Les Verrières pourra ouvrir ses portes et offrir à ses hôtes des conditions de séjour et d'activité exceptionnelles. Un atout dont le Val-de-Travers avait bien besoin et qu'il sait jouir.

JAL

Concert en commun du Groupement des chanteurs du Val-de-Travers

Samedi soir à Couvet c'était la grande fête du chant, puisque plus de 200 chanteurs étaient réunis à la salle de spectacles pour leur concert en commun, le 26e du nom.

Pourquoi le cacher, nous avons été quelque peu déçus, pas tellement sur le fond (les chorales présentant un travail de qualité, avec mention spéciale pour la Concorde et l'Union chorale), mais plutôt sur la forme.

En effet, le passage sur scène de plus d'une demi-douzaine de chorales qui interprètent un ou deux chœurs nécessite des déplacements et des temps morts qui tuent le spectacle.

A notre avis les présentations étaient trop longues et la soirée aurait dû se dérouler sur un rythme plus rapide.

Mais quelle formule trouver pour présenter un spectacle plus attrayant?

M. Claude Niederhauser, président du Groupement des chanteurs du Val-de-Travers se posait la question à l'issue du concert. Peut-être qu'en limitant les déplacements des chanteurs qui pourraient entonner leur chœur depuis la place qu'ils occupent dans la salle, avec un éclairage judicieusement installé pour chacune des chorales, puis en réduisant les présentations à leur stricte minimum, le spectacle gagnerait-il en intensité, en intérêt?

Mais ces quelques remarques ne doivent pas faire oublier le travail effectué avec sérieux par les directeurs et les chanteurs. En effet, il y eut de bons moments, spécialement la prestation de l'Union chorale de Couvet (direction Vincent Girod) et la Concorde de Fleurier (direction Freddy Juvet) qui se réunirent sur scène avec les autres chœurs d'hommes du Vallon pour interpréter la très belle chanson de P. Miche « Terre jurassienne » sous la direction de Freddy Juvet.

Et dans la première partie du spec-

tacle, il nous avait été possible d'entendre le Chœur mixte de Môtiers-Boveresse (direction J.-F. Guye), le Chœur d'hommes de Travers (direction Ph. Huguenin), la chorale mixte Ste-Cécile de Pontarlier (direction R. Clausse); le Männerchor de Couvet (direction Pierre Aeschlimann) et la mini-chorale de Couvet dirigée par S. Golta.

En ouverture le trompettiste Fabian Bisat et le pianiste et directeur de l'Union chorale de Couvet Vincent Girod, jouèrent quelques pages pour piano et trompette qui furent appréciées.

M. Claude Emery, président de la commune de Couvet salua les personnes présentes au nom des autorités, tout en déclarant que la voix humaine

est le premier et le plus parfait des instruments; et il forma des souhaits pour l'avenir des chorales du Vallon. M. Claude Niederhauser, au nom de la Société des chanteurs neuchâtelois, remit à M. Werner Tobler et Edouard Altenburger tous deux membres du Männerchor de Couvet, une plaquette et des fleurs pour fêter leurs 50 ans de chant dans la société.

Et il annonça par ailleurs que pour les 30 ans du groupement des chanteurs du Vallon en 1979, un oratorio profane sera chanté à la gloire du Val-de-Travers, sur une musique de Vincent Girod et un texte de Jacques-André Stuedler de Bayards.

La soirée s'est terminée par un match au loto et un bal avec l'orchestre Rythms-melody. (texte et photo jfc)



M. Claude Niederhauser, à gauche, remet une plaquette à MM. Tobler, au centre, et Altenburger, à droite, pour 50 ans de chant au sein de la Société des chanteurs neuchâtelois.

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Le Syndicat autonome d'enseignants de la Société pédagogique neuchâteloise vote une déclaration d'intentions

Présidée par M. Gérald Bouquet, l'assemblée générale annuelle du Syndicat autonome d'enseignants de la Société pédagogique neuchâteloise (SAE-SPN) s'est déroulée hier dans la grande salle de Boudry.

Le long rapport de gestion a été approuvé puis la discussion s'est entamée sur une déclaration d'intentions pour 1977-1978. Quelques amendements ou modifications ont été apportés au projet élaboré par le comité et finalement la déclaration a été approuvée à l'unanimité. Elle comprend les points suivants:

- Le SAE-SPN vouera ses soins à réaliser le rassemblement de tous les enseignants neuchâtelois, il emploiera à cet effet les moyens de propagande nécessaires;
- Amélioration de la situation sociale des enseignants, en revendiquant notamment le rétablissement des primes de fidélité, l'indexation automatique des

- traitements, l'ajustement des traitements au minimum au niveau de la moyenne suisse, l'égalité des traitements entre hommes et femmes, l'abolissement de l'âge de la retraite, l'abolition des mesures discriminatoires au préjudice des enseignants, l'indexation du salaire des maîtres de stage, la défense de la liberté de domicile pour les enseignants;
- Poursuite de l'action d'information auprès des partis politiques et développement du dialogue engagé;
- Maintien de la valeur de l'enseignement primaire;
- Propositions de mesures propres à venir en aide aux élèves en difficulté;
- Suivre les efforts en vue de doter les enseignants primaires et préprofessionnels d'une culture plus approfondie et d'une formation qui soit reconnue comme étant de niveau universitaire;
- Défendre les différentes catégories d'enseignants qui lui sont affiliées et

continuer les démarches qui doivent aboutir à l'officialisation des jardins d'enfants;

- Intensifier les efforts dans le but de réaliser la syndicalisation de la Société pédagogique romande;
- Favoriser l'épanouissement de l'éducation permanente des enseignants;
- Le SAE-SPN n'accepte pas le statut d'engagement et interviendra pour défendre le droit au travail de chaque enseignant sans discrimination;
- Etablissement de contacts avec les autres fonctionnaires en vue de revendications communes.

En fin de matinée, M. Jean-René Bory, historien, a donné une conférence sur le thème « L'Histoire en 1977, utilité ou futilité? ».

**La maison du tricot**

Fraîche d'allure et pourtant vous éprouvez une merveilleuse assurance. Le jersey crêpe vous donne cette charmante allure parisienne. Les poches sur les coutures, la ceinture doucement surplumée, les épaules gracieusement couvertes, tous les détails sont étudiés pour vous plaire.

Modèle LA MAILLE **198.-**

La Chaux-de-Fonds  
53, av. Léopold-Robert  
Ø 22 26 73

Lausanne Genève Neuchâtel Fribourg  
La Chaux-de-Fonds



# Coop-informations

Informations complémentaires mercredi prochain

## Hit < weekend >

jeudi 12 mai jusqu'au samedi 14 mai



**Confiture midi cerises noires**

verre de 450 g

**170**  
au lieu de 2.-



**Confiture d'abricots Coop**

verre économique de 1 kg

**250**  
au lieu de 3.10

## Nouveau à la Coop

### Mélange de panure Knorr



prêt à l'emploi et épicé

paquet de 225 g

**1.65**



**Cœurs aux noisettes Hug**

croustillantes friandises dorées

paquet de 125 g seulement

**1.40**



**«déodorant» Coop sans gaz de propulsion**

Nouveau dans la forme adaptée à la main, avec un système vaporisateur spécial évitant tout gaspillage. Nouveau dans l'utilisation. Le «déodorant» de Coop permet une utilisation très économique. Une légère pression sur la pompe déclenche une micro-diffusion du produit - le contenu permet plus de 600 vaporisations. En outre, le «déodorant» de Coop n'irrite pas la peau et vous assure une fraîcheur permanente.

Flacon de 100 ml seulement

**3.90**

## Hit < hebdo >

11-17 mai

### Lipton's Tea

le thé noir mondialement réputé en sachet-filtre double

emballage de 50 sachets = 100 g

**220**  
au lieu de 2.80

### Biscuits Mignon Kambly

tendres bretzels au beurre avec un glaçage au citron

paquet de 90 g

**1.30**  
au lieu de 1.70

### Huile comestible Coop

bouteille de 1 litre

**275**  
au lieu de 3.10

### Ravioli aux œufs Coop

à la sauce tomate piquante

boîte de 880 g

**1.65**  
au lieu de 1.90

### Produit pour laver la vaisselle Fox citron

bouteille de 690 g

**1.60**  
au lieu de 2.-

### Graisse végétale Gourma

gobelet de 450 g

**210**  
au lieu de 2.50

### 14 croustilles de poisson Gold Star

surgelées, 400 g

**290**  
au lieu de 3.50

### Chocodrink UP

upérisé

au lieu de -.70

**.50**

## Prix-choc

### Ouate de ménage tous usages «ronda»

douce, absorbante et pure

sachet de 200 g seulement

**1.30**

### Serviettes à démaquiller «ronda Tissues»

emballage de 150 doubles-serviettes blanches

seulement **.90**

**Coop compte pour qui sait compter!**



W20/77

## OCCASIONS

au Pavillon du Crêt-du-Loche  
Tél. (039) 26 73 44

De vraies occasions... la confiance en plus

- Escort I 1300 L 1975 - 12 000 km.
  - Citroën GS X 1975 - Fr. 6800.-
  - Mini 1000 1972 - Fr. 3900.-
  - Alfasud Ti 1974 - Fr. 8200.-
  - Lancia Fulvia Berline 1972 - Fr. 5500.-
  - Audi 80 LS 1974 - 35 000 km.
  - Toyota Celica Liftback 1976 - 19 000 km.
  - Ford 17 M Fr. 3500.-
  - Lancia Beta 1800 1974 - Fr. 9500.-
  - Renault 12 Break 1974 - Fr. 8800.-
  - Ford Capri II 1600 XL 1976 - Fr. 9500.-
  - Peugeot 304 S 1973 - Fr. 4800.-
  - Citroën Dyane 6 1970 - Fr. 3800.-
  - Cortina 1300 L 1972 - Fr. 5000.-
  - Lancia Beta 1300 L 1975 - 38 000 km.
  - Fiat 128 1970 - Fr. 4200.-
  - Lada 1200 1973 - Fr. 3300.-
  - Taunus 2300 GXL aut. 1973 - Fr. 7800.-
- Essais sans engagement  
Expertisées avec garantie  
Crédit immédiat
- La Chaux-de-Fonds  
Le Locle  
Neuchâtel
- GARAGE DES 3 ROIS SA**  
J.-P. et M. Nussbaumer

A LOUER pour tout de suite

## APPARTEMENT

de 4 pièces, 2e étage Est, tout confort. Loyer Fr. 518.50, charges comprises. Fritz-Courvoisier 58.

Tél. (039) 22 32 05 de 12 à 13 heures et dès 18 heures.

## AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Dans village du haut vallon de Saint-Imier,  
**A VENDRE maison locative**  
(ancienne et partiellement rénovée)

- Chauffage central au mazout
- Eau chaude
- Terrain, verger et assise: 1811 m2
- Rendement locatif annuel: Fr. 16.000.- (locations avantageuses)
- Valeur officielle de l'immeuble: Fr. 216.500.-
- Prix de vente: Fr. 260.000.-

Prière de faire offres sous chiffre 28-20 576 à Publicitas, Neuchâtel.

## OFFRES D'EMPLOIS

**FLUCKIGER & FILS SA**  
FABRIQUE DE CADRANS - 2610 SAINT-IMIER

Nous offrons une situation intéressante à

### un ingénieur-technicien ETS en mécanique

ayant si possible quelques années d'expérience pour se voir confier des travaux de construction et être apte à suivre différents essais en fabrication.

Les offres de jeunes ingénieurs, aptes à être formés, seront prises en considération.

Les intéressés voudront bien faire acte de candidature au service du personnel.

Les renseignements éventuels peuvent être demandés au (039) 42 11 42, interne 209.

## Auvents

de caravanes, toutes grandeurs à prix très avantageux, dès fr. 600.-. Solidité, qualité garantie. 4 modèles exposés, aussi modèles de luxe.

Caravanes TRIPET  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 / 22 12 55-56



## TOULEFER

Place de l'Hôtel-de-Ville



QUINCAILLERIE  
spécialiste de votre jardin  
Demandez notre catalogue  
Tél. (039) 23 13 71  
avec chèques Fidélité CID



## Elections au Grand Conseil bernois

Le Grand Conseil bernois a élu hier matin les nouveaux présidents du Parlement et du Conseil d'Etat, pour l'exercice annuel qui commence au mois de mai. Le président du Grand Conseil sera M. Theodor Lehmann (PS, Bolligen) qui est également président de la commune de Bolligen. M. Lehmann a obtenu 154 voix, alors que la majorité absolue est de 82 voix. M. Peter Huegi (UDC, Niederbipp) a été élu premier vice-président avec 136 voix (majorité absolue 77), le deuxième vice-président étant M. Hans Kraehenbuehl (PRD, Steffisbourg) avec 150 voix (85). A la présidence du Conseil d'Etat a été élu M. Bernard Muller (160 voix, majorité absolue 83), le directeur du Département de l'économie publique. Le vice-président de l'exécutif sera M. Kurt Meyer (164-77), directeur du Département de la santé et de l'assistance publiques. Toutes les élections ont eu lieu à la suite de propositions communes des groupes.

Le législatif bernois s'est ensuite occupé de problèmes de chemins de fer. Par 103 voix contre 47, le Grand Conseil a adopté un crédit de 3,39 millions de francs pour le renouvellement de la voie étroite de la ligne Meiringen - La Lenk. Des longues discussions ont porté sur l'emplacement d'un nouveau dépôt des Chemins de fer du Jura (CJ), à Tramelan. La députation du Jura-Nord aurait, en effet, préféré que celui-ci soit construit à Saignelégier, soit dans le nouveau canton.

Une motion a finalement été déposée, demandant au gouvernement de conserver la ligne Huttwil - Eriswil, desservie par les Chemins de fer réunis de Huttwil. Le Grand Conseil, toutefois, a ajourné la discussion de cette affaire en attendant des chiffres comparatifs plus détaillés sur le trafic par train et par autobus.

Dans sa séance de l'après-midi, qui s'est terminée plus rapidement pour permettre de fêter le nouveau président, le législatif s'est encore occupé du plan routier général pour la « T 22 » (tangente du Seeland), entre Lyss et la frontière du canton de Fribourg, près de Kallnach. La Commission pour le trafic et le Conseil d'Etat, appuyés en

cela par le groupe « prd », présentent le projet d'une route à quatre pistes, dont deux seraient construites en une première étape. Le groupe udc propose au contraire de construire le contournement de Lyss (« T 6 ») et refuse tous les projets pour le restant de la « T 22 ».

(ats)

## SAINT-IMIER • SAINT-IMIER

### Extrait des délibérations du Conseil municipal

La « Région du district de Courtelary » organisera une action de nettoyage des décharges sauvages. Le problème financier sera réglé en partie par des subventions cantonales. La commune devra participer aux frais par le paiement du pique-nique à l'équipe qui s'occupera de ce travail.

L'autorisation a été accordée aux membres du Commerce indépendant de détail (CID) pour l'ouverture facultative des magasins le mercredi après-midi 18 mai, veille de l'Ascension.

Les Services des travaux publics ont constaté que l'ancien emplacement des ordures ménagères était utilisé sans aucun respect des interdictions. Des contrôles seront ainsi effectués et les contrevenants seront dénoncés et amendés. Le Conseil municipal rappelle en effet que tous les dépôts sont interdits

sans autorisation du Service des travaux publics.

Le Conseil a procédé à la formation des bureaux de vote pour les votations fédérales du 12 juin. M. J.-P. Hurni a été désigné comme président pour le bureau de St-Imier, M. Emile Ogi pour celui des Pontins et M. W. Oppliger pour celui de La Chaix-d'Abel.

Enfin l'exécutif se fera représenter aux journées « Porte ouverte » organisées samedi par le bataillon des sapeurs-pompiers et par le groupe FTMH-Cisap.

La commune devra payer un montant de 328.799 francs comme subventions pour 1977 aux établissements hospitaliers et écoles publiques préparant aux professions hospitalières et d'utilité publique. (rj)

### Le « Vieux Saint-Imier » à soulevé l'intérêt des enfants



Une partie des enfants hier au CCL avec au fond à droite Mme Jeanneret. (Photo Impar-rj)

C'est en nombre que les enfants de la cité ont répondu, hier après-midi, à l'appel des responsables du groupe Jeunesse et de la bibliothèque des Jeunes du Centre de culture et de loisirs qui avaient mis sur pied une animation autour du thème du « Vieux Saint-Imier ». Le programme, dont nous

avons déjà parlé dans notre édition d'hier, a soulevé l'intérêt des écoliers de tous âges et M. Perrin, animateur du CCL, MM. Aragon et Bueche, ainsi que la dynamique Mme Jeanneret ont su instruire et en même temps distraire les enfants de fort belle manière. Cette sympathique rencontre qu'il vaudrait la peine de reconduire avec un autre sujet a pris fin par une projection de diapositives de la ville présentées par M. Zihlmann. Un bel après-midi hier pour les quelque 100 enfants qui se sont déplacés. (rj)

### FRINVILLIER

#### Ejectée et blessée

Hier à 14 h. 15, une voiture conduite par une automobiliste de Reconvilier roulant en direction de Bienne a été emboutie par une autre qui la suivait, alors qu'elle venait de s'arrêter derrière une file immobilisée peu avant l'intersection au-dessus de Frinvillier. La passagère de la seconde voiture, mère de la conductrice, âgée de 66 ans et habitant Lyss, a été éjectée du véhicule et assez sérieusement blessée à la tête ainsi qu'au dos. Elle a été transportée à l'Hôpital régional de Bienne. Les dégâts matériels s'élèvent à 5000 francs environ. (rj)

### CORGÉMONT

#### Pour fin mai, les citoyens sont convoqués en assemblée municipale

Il se trouve qu'en ce printemps, le souverain est appelé à se prononcer sur de nombreux problèmes d'intérêt public. Les autorités ont convoqué une assemblée municipale extraordinaire qui vient d'avoir lieu le 26 avril, dans le but de décharger l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire de printemps. Celle-ci aura lieu le 31 mai prochain et les citoyens auront à se prononcer à l'égard de 7 objets figurant à l'ordre du jour : 1. Procès-verbal. 2. Comptes 1976. 3. Voter les crédits nécessaires à l'exécution des canalisations des eaux usées du village, à prélever sur les fonds existants. 4. Voter un crédit de 43.000 fr. pour lese chemins forestiers, montant à prélever sur les Fonds forestiers et sur lequel sont à déduire les subventions à recevoir. 5. Approuver le décompte du nouveau collège primaire. 6. Décider de la participation municipale à la construction d'une chambre mortuaire. 7. Divers et imprévu. (Par erreur, cette convocation a paru hier sous la rubrique de Cormoret). (gl)

### CORMORET

#### Grand succès du thé missionnaire

Samedi, la paroisse de Courtelary-Cormoret avait organisé à la salle communale de Cormoret son traditionnel thé missionnaire. Tout le matin, ces dames vendaient des pâtisseries et des objets confectionnés par leurs soins. L'après-midi, il fut bien entendu possible de se faire servir du thé et des friandises, mais aussi, et les nombreuses personnes que le thé missionnaire attire chaque année l'attendaient avec impatience, d'entendre le chœur des Petits Chanteurs d'Erguel qui se produisit sous la direction de Mlle Jacqueline Jacot. Il interpréta une opérette en 1 acte, le clou du spectacle, intitulée « Les Chaussons de la Duchesse Anne », deux chansons mimées, « Jazz band » et « Nounours », une symphonie de Mozart et trois chants. Cette partie musicale et théâtrale a certes aussi contribué au beau succès que la manifestation a remporté cette année. (mv)

## Les autonomistes n'iront pas à la réunion de concertation

Réunis hier soir en séance extraordinaire, les représentants des cinq mouvements autonomistes du Jura ont confirmé leur décision « de ne pas assister à la réunion dite de « concertation » convoquée à Berne le 13 mai 1977 ». Dans un communiqué, ils « rappellent que cette abstention est due au fait que le gouvernement bernois a montré une entière mauvaise foi en violant les engagements pris par sa délégation au sein de la conférence tripartite (Conseil fédéral, bureau de l'Assemblée constituante, Conseil exécutif bernois); ajoutent qu'en se rendant au congrès pro-bernois de Court le 7 mai 1977, le président du gouvernement bernois, M. Werner Martignoni, a cautionné les propos incendiaires et scandaleux tenus à cette occasion contre les magistrats de l'ordre judiciaire d'une part, et contre les enseignants et fonctionnaires autonomistes d'autre part; déclarent en outre qu'ils restent ouverts à une concertation entre partenaires honnêtes pour autant que la manifestation jurassienne du samedi 14 mai 1977, à Moutier, puisse se dérouler dans le respect des libertés constitutionnelles; décident enfin d'organiser à Berne une conférence de presse, vendredi 13 mai 1977 au matin, pour faire connaître à l'opinion publique leurs positions et leurs revendications ». (ats)

### La manifestation autonomiste autorisée samedi à Moutier

Le Conseil municipal de Moutier a décidé hier soir d'autoriser la manifestation que les autonomistes entendent organiser samedi à Moutier, et qui avait été interdite les 2 et 16 avril dernier. Le Conseil municipal a publié hier soir le communiqué suivant :

« Le Conseil municipal, à la suite de la demande présentée par le Rassemblement jurassien, Unité jurassienne,

Jeunesse-Sud (sections de Moutier), a pris les décisions suivantes :

- » a) La manifestation annoncée est autorisée sur la place de la Gare à Moutier, samedi 14 mai 1977, à partir de 14 h. 30, pour une durée d'environ deux heures;
- » b) Le service de la gare CFF ne devra en aucune manière être perturbé (accès libre aux guichets, au passage sous-voies, pour les taxis, etc.);
- » c) La place réservée à la manifestation sera délimitée d'entente avec la police qui prendra toutes dispositions utiles au point de vue de la circulation;
- » d) Le Conseil municipal a informé le Conseil exécutif de ses décisions ». (ats)

### Force démocratique: pas de contre-manifestation

Force démocratique (FD) n'organisera pas, samedi, de contre-manifestation à Moutier. Elle invite la population de la Prévôté à rester calme et à ignorer la « nouvelle provocation nordiste ». Tel est l'essentiel d'un communiqué publié hier soir par FD qui précise que cette décision a été prise « eu égard aux pourparlers qui débutent jeudi à Berne ».

FD indique que « la démonstration sera ainsi faite que les Jurassiens bernois prennent au sérieux les efforts entrepris par la plus haute autorité du pays en vue de résoudre les problèmes en suspens dans l'ensemble du Jura ». Elle entend d'autre part « profiter de cette concertation pour présenter aux autorités fédérales le détail des garanties que le Jura bernois attend de la part du nouveau canton ».

Enfin, FD dénonce la manifestation prévue par les autonomistes samedi à Moutier, manifestation qu'elle qualifie de « nouveau défi lancé aux Prévôtés et à tous les Jurassiens bernois » (ats)

## Force démocratique porte plainte contre deux dirigeants séparatistes

« Dans sa dernière séance, le comité directeur de Force démocratique a pris la décision de porter plainte pour insoumission à une décision de l'autorité au sens de l'article 292 du Code pénal suisse ou toutes autres dispositions cantonales ou fédérales, contre MM. Roland Béguelin, vice-président de la Constituante du futur canton et secrétaire général du Rassemblement jurassien à Delémont, et Alain Charpillot, président d'Unité jurassienne et industriel à Bévillard », indique un communiqué de Force démocratique. Dans une lettre adressée au juge d'instruction du district de Moutier, Force démocratique motive sa plainte par le fait que les deux personnages en question ont

pris la parole à Moutier le 2 avril 1977, malgré l'interdiction du Conseil exécutif.

D'autre part, Force démocratique a fait parvenir à M. Kurt Furgler, chef du Département fédéral de justice et police, une lettre à propos d'un communiqué du Département fédéral de justice et police. Le mouvement pro-bernois fait remarquer qu'il est « manifestement hors de propos de situer au même plan une manifestation provocatrice organisée par le Rassemblement jurassien en dehors du territoire du futur canton du Jura et le congrès du Groupe féminin de Force démocratique ». (ats)

## mémento

### SAINT-IMIER

Salle des Rameaux : 20 h., Rencontre-conf. de l'ass. des Femmes protestantes.  
Service du feu : tél. 118.  
Service technique : tél. (039) 41 43 45 ou 41 43 46.  
Police cantonale : tél. (039) 41 25 66.  
Police municipale : tél. (039) 41 20 46.  
Bureau officiel de renseignements et centre de culture et de loisirs : tél. (039) 41 44 30.  
Sœur garde-malade : tél. (039) 41 42 81.  
Hôpital : tél. (039) 42 11 22.  
Chambre commune : tous les jours. 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.  
Ambulance : tél. (039) 42 11 22.  
Service d'aide familiale : tél. (039) 41 32 47 ou 41 33 95.  
A.A. (alcooliques anonymes) : tél. (039) 41 12 18.

### COURTELARY

Service du feu : tél. (039) 44 12 29 ou No 118.  
Police cantonale : tél. (039) 44 14 27.  
Préfecture : tél. (039) 41 11 04.  
Sœur visitante : tél. (039) 44 11 68.  
Médecin : M. B. Chopov, tél. (039) 44 11 42 — MM. E. Barich (032) 97 17 67 et E. Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgemont.

### TRAMELAN

Bureau de « L'Impartial », Grande-Rue 147, tél. 97 58 58.  
Services techniques : (032) 97 58 96.  
Services Industriels : (032) 97 41 30.  
Service du feu : (032) 97 40 69; cdh des sapeurs-pompiers 97 46 69 et durant les heures de bureau 97 49 71.  
Police cantonale : (032) 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.  
Police municipale : (032) 97 51 41 et en dehors des heures de bureau (032) 97 50 66 et 97 58 29.  
Médecins : Dr A. Haemmig. (032) 97 40 16.  
Dr Graden (032) 97 51 51.  
Dr M. Rossel (032) 97 40 28.  
Dr Notter (032) 97 65 65.  
Pharmacies : L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid (032) 97 40 30.  
Aide familiale : (032) 97 54 84.

### TAVANNES

Cinéma Royal : 20 h. 15, Dracula père et fils.  
SAIGNELÉGIER  
Police cantonale : tél. (039) 51 11 07.  
Préfecture : tél. (039) 51 11 81.  
Hôpital et maternité : tél. (039) 51 13 01.  
Ambulance Nufer, Le Noirmont, tél. (039) 53 11 87.  
Médecins : Dr Baumeier, Le Noirmont, tél. (039) 53 11 65.  
Dr Bloudanis, Saignelégier, tél. (039) 51 12 84.  
Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.  
Service du feu : tél. (039) 51 17 51 (professionnel), 51 18 17 (privé) ou 51 12 30 (professionnel), 51 10 95 (privé).  
Service d'aide familiale : tél. (039) 51 11 04.  
Service social tuberculose et asthme : tél. (039) 51 11 50.  
Bureau régional de renseignements du Syndicat d'initiative et de Pro Jura : (039) 51 21 51.



## FRANCHES MONTAGNES

### SAIGNELÉGIER

#### Assemblée générale annuelle de l'ADIJ

La situation économique est l'objet constant de préoccupation de nombreuses personnes, quel que soit leur degré de responsabilité devant la conjoncture actuelle.

La place de l'économie jurassienne ainsi que celle de la Suisse au sein du monde industrialisé seront au centre des délibérations de l'assemblée générale de l'Association pour la défense des intérêts du Jura (ADIJ). Elle se tiendra à Saignelégier, samedi dès 10 h. précises à la salle de spectacle de l'Hôtel de Ville.

Tant par sa partie administrative que par la conférence publique de M. l'ambassadeur Pierre Languetin sur « la situation économique et financière actuelle », les membres de l'ADIJ seront invités à une réflexion sur les conditions économiques d'aujourd'hui et à soutenir des actions en rapport avec la conjoncture que nous connaissons. En effet, l'allocution présidentielle introductive décrira le cadre dans lequel s'est développé l'activité de l'ADIJ et les conditions d'application de son programme d'activités.

On l'aura constaté, l'assemblée générale de l'ADIJ aura cette année, à Saignelégier, une unité de matière : les problèmes liés à la situation économique actuelle. (comm.)

### Footballeur blessé

Lors d'une rencontre de 4e ligue, à Mervelier, M. Gilles Fleury, maître à l'Ecole secondaire, s'est fracturé le tibia et le péroné lors d'un choc avec le gardien adverse. Il a été hospitalisé à Delémont où il a été placé en extension avant de subir une intervention chirurgicale. (y)

### Succès

Après un fructueux apprentissage au Garage Bellevue, à Montfalcon, M. Rodolphe Etter, fils de Rodolphe, a passé avec succès ses examens pour l'obtention du diplôme de mécanicien sur automobiles.

### MONTFAUCON

#### La foire

La foire de mai n'a pas été très importante, du moins en ce qui concerne le marché des bêtes. En effet, il n'y avait aucune pièce de gros bétail, mais une trentaine de porcelets seulement. En revanche, les forains étaient particulièrement nombreux.

### Carnet de deuil

EPAUVILLERS. — M. Alfred Fleury est décédé à l'âge de 86 ans, après une longue et pénible maladie. Après avoir passé sa jeunesse à Epauvillers, le disparu avait travaillé dans différents domaines agricoles. En 1934, il avait épousé Mlle Léa Desbrosses. Le couple qui n'eut pas le bonheur d'avoir d'enfant, exploita une ferme à Courgenay, puis celle du Bouvier près d'Epauvillers. Au moment de la retraite, le couple s'était retiré au village où M. Fleury laisse le souvenir d'un homme paisible et travailleur.



# Exposition plein air ALFA ROMEO au Garage Métropole S.A.

rue du Locle 64, téléphone 26 95 95

**Aujourd'hui, vendredi et samedi  
de 9 h. à 19 h.**



La plus belle Alfa de tous les temps

Toute la gamme ALFASUD et ALFETTA, des prix de Fr. 11 700.— à 23 460.—



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

## PISCINE DES MÉLÈZES

**Ouverture: Mercredi 18 mai 1977 à 9 h.**

### TARIF DES ENTRÉES

Enfants jusqu'à 6 ans	gratuit
Enfants au-dessus de 6 ans, étudiants et apprentis jusqu'à 20 ans	Fr. 0.50
(en cas d'affluence, vestiaire écoles)	
Adultes, vestiaire avec cassette individuelle (chacun apporte son cadenas ou cassette à clef dépôt Fr. 2.—)	Fr. 1.—
Supplément pour cabine individuelle (dépôt de garantie Fr. 2.—)	Fr. 1.50

### ABONNEMENTS INDIVIDUELS POUR LA SAISON

Adultes	Fr. 18.—
Enfants, étudiants et apprentis jusqu'à 20 ans	Fr. 10.—

### ABONNEMENTS DE FAMILLE

Père, mère, un enfant (3 personnes)	Fr. 26.—
Père, mère, deux enfants (4 personnes)	Fr. 28.—
Père, mère, trois enfants (5 personnes ou plus)	Fr. 30.—

Douche chaude aux heures indiquées Fr. 0.60

Pendant toute la saison, les abonnements de famille seront délivrés par la Caisse communale, Serre 23, 2e étage, uniquement et sur présentation du permis de domicile.

**IMPORTANT:** Le samedi, le dimanche et le mercredi après-midi, il ne sera pas délivré d'abonnements à la piscine. Ils peuvent être retirés en tout temps à la Caisse communale.

Le public est prié de se conformer non seulement aux ordres des gardiens mais encore à ceux des membres de la Société de sauvetage, porteurs d'un brassard qui assurent officiellement, en collaboration avec le personnel de la piscine, la surveillance des bassins.



Serviettes d'affaires  
Serviettes à documents  
Attachés-cases

### Ch. Weber

Maitre sellier

ARTICLES DE VOYAGE  
MAROQUINERIE  
12, rue Fritz-Courvoisier

Votre magasin spécialisé

Lisez l'Impartial

## ÉCOLE MODERNE

COMMERCE — LANGUES — ADMINISTRATION — SECONDAIRES  
NEUCHÂTEL - 12, place Numa-Droz - Tél. 038/ 24 15 15 - Rentrée: 5 septembre 1977

### LABORATOIRE de LANGUES

SECONDAIRES: II, III, IV, programme des classes modernes et scientifiques - Préparation aux technicums, écoles de commerce, supérieure de jeunes filles, apprentissage, gymnase pédagogique

RACCORDEMENT AUX APPRENTISSAGES après la classe de IV préprofessionnelle, préparation aux apprentissages techniques, de commerce et cours de secrétariat - Durée 3 trimestres

SECRÉTARIAT COMMERCIAL, MÉDICAL, TOURISME: cours intensifs

COURS PRÉPARATOIRE aux ÉCOLES d'INFIRMIÈRES

COURS de LANGUES pour ADULTES du JOUR et du SOIR

COURS de FRANÇAIS: Préparation aux diplômes de l'ALLIANCE FRANÇAISE

VACANCES: Cours d'été d'allemand à HEIDELBERG

## CERTIFICAT ET DIPLÔME

de SECRÉTARIAT — FRANÇAIS — BRANCHES COMMERCIALES

SEULE ÉCOLE PRIVÉE DU CANTON DE CLASSES SECONDAIRES: PROGRAMME NEUCHÂTELOIS

**E. RUCHTI**  
Instruments de musique  
Vente et réparations  
**SAINT-BLAISE**  
Rue des Moulins 5  
Tél. (038) 33 49 37

Cause de départ, à vendre évent. louer

**4 1/2 pièces à Gorgier**  
(NEUCHÂTEL)

Immeuble résidentiel, calme, vue sur le lac. Cuisine équipée, lave-vaisselle, WC séparés. Grand balcon. Date et prix à convenir. — Renseignements, tél. (038) 55 28 67, heures des repas.

# Toscanelli

## originaux, uniques

**Les cigares du type  
«Toscanelli»**

se fument dans le monde entier avec le plus grand plaisir. Particulièrement populaires en Amérique aussi, ils y sont fabriqués et offerts sous les noms les plus fantaisistes. Les fumeurs dont les exigences vont à un parfum soutenu et à un arôme naturel y reviennent toujours. Les amis des Toscanelli se recrutent parmi les représentants de toutes les couches sociales, du simple et robuste travailleur des champs à l'intellectuel fin et nerveux.

**Parmi les meilleurs  
cigares**

qu'on puisse trouver, les Toscanelli de Brissago, d'une rare perfection, méritent une place d'honneur. Ils sont fabriqués avec des tabacs provenant des districts orientaux du Kentucky — Clarksville, Springfield, Hopkinsville et Nashville — mis à sécher dans la savoureuse fumée d'un hickory précieux. Contrairement à de nombreux autres cigares, les Toscanelli de Brissago ne sont ni poudrés ni colorés; ils ne sont pas non plus dénaturés par un artifice quelconque.

**La fumée  
des Toscanelli,**

grâce à une forte fermentation, est alcaline et ne peut de ce fait être inhalée. On n'éprouve d'ailleurs aucun besoin de le faire tant son odeur et son arôme sont délicieux. Goûtez donc un Toscanelli, le cigare foncé des esprits lucides. Il est plus léger, moins problématique que vous ne l'imaginez. Sa couleur et sa saveur prononcée n'ont absolument rien à voir avec une haute teneur en nicotine.

10 pièces Fr. 2.20

## Toscanelli un cigare, une longue tradition



# Sans- mais bière

## 100%!

Wartek sans alcool. Brassée par procédé naturel avec du houblon et du malt purs. Classée comme bonne bière par des connaisseurs... en un mot, une vraie Wartek. Si vous voulez donc boire «tout de même» une bière... Wartek sans alcool.



## Wartek sans alcool



SÉANCE HEBDOMADAIRE DU CONSEIL FÉDÉRAL

Heure d'été: en Suisse aussi, dès l'an prochain!

Dès 1978, la Suisse vivra à l'heure d'été, à l'instar de ses grands voisins. En avril ou en mai, et jusqu'au retour de la mauvaise saison, toutes les horloges du pays seront avancées d'une heure. Hier, le Conseil fédéral a adopté un projet de loi à l'intention du Parlement. A part cela, il a parlé doublement de la voie du Loetschberg. Les doutes que l'on pouvait avoir quant à la détermination des Italiens de construire une gare de triage à Domodossola s'étant dissipés, le crédit de 620 millions voté l'an dernier par les Chambres est débloqué. Jura enfin: la conférence de concertation prévue pour vendredi aura lieu, « coûte que coûte », a précisé le vice-chancelier Walter Buser, porte-parole du gouvernement.

Une loi fédérale pour introduire l'heure d'été? C'est un peu compliqué sans doute, mais on ne voit pas d'autre solution. L'article 40 de la Constitution fédérale (« La Confédération détermine le système des poids et mesures ») ne donne aucune compétence directe au Conseil fédéral.

Celui-ci ne s'est pas montré toujours si scrupuleux. En 1934, il se contenta d'une ordonnance pour dire que la Suisse, désormais, allait vivre à l'heure de l'Europe centrale. Simple ordonnance aussi en 1941 lorsque fut introduite, pour deux ans, l'heure d'été. A l'époque, il est vrai, le Conseil fédéral bénéficiait des pleins pouvoirs. Cette fois, les choses sont faites correctement. La loi — sur laquelle les Chambres se prononceront en juin, et qui est passible de référendum — accordera à l'exécutif fédéral la compétence de fixer une heure d'été. Une compétence dont il apparaît aujourd'hui très vraisemblable que le Conseil fédéral fera usage dès l'an prochain. On saisira d'autre part l'occasion de cette loi pour régulariser la situation et déclarer heure valable pour la Suisse ordinairement l'heure de l'Europe centrale (heure de Greenwich moins une heure).

LOETSCHBERG: LE FEU VERT

Loetschberg: plus rien ne s'oppose aux travaux de doublement. A ses risques et périls, en vérité, la Compagnie du Berner - Loetschberg - Simplon avait donné les premiers coups de pioche il y a plusieurs mois déjà. Maintenant, l'exécution du projet peut se poursuivre en toute quiétude, le prêt accordé par la Confédération étant débloqué. A l'origine de ce feu vert: la venue à Berne, lundi, d'une délégation

italienne conduite par les ministres des transports et de l'industrie.

« Les pourparlers ont laissé apparaître une complète unité de vues sur les fonctions précises de la gare de triage de Domodossola », a déclaré hier le porte-parole du Conseil fédéral. En d'autres termes, les Italiens s'engagent à construire cette gare et à lui donner l'importance requise par l'aménagement de la voie du Loetschberg.

Ce résultat, consigné dans un procès-verbal, sera encore confirmé par un échange de notes. Il est vraisemblable que la Suisse renoncera à exiger la conclusion d'un traité international, pour lequel il faudrait compter deux ans. A tout hasard, le Département politique fédéral étudie encore la question.

S'il ne subsiste plus de divergences politiques entre la Suisse et l'Italie, plusieurs détails techniques devront encore être réglés. En particulier en ce qui concerne le sort de Brigue. Les opérations douanières échapperont sans doute presque entièrement à cette ville, qui n'aura pour se consoler que le maintien d'un entrepôt douanier et l'arrivée de cheminots supplémentaires. En vertu d'un accord remontant à 1906 au temps de la construction du BLS, et que les Italiens ont soudain exhumé, la douane doit être établie sur sol italien.

QUI SERA AUTOUR DU TAPIS VERT?

Jura: la conférence de concertation, qui a pour but d'établir une sorte de code d'honneur pour l'organisation de manifestations dans le Jura, aura lieu vendredi. La seule question est de savoir si tous les milieux intéressés y se-

ront représentés. Un boycottage de la rencontre par les séparatistes a en effet été annoncé. Motif: le Groupement féminin de Force démocratique n'a pas renoncé à son congrès à Court, samedi dernier. « Le conseiller fédéral Kurt Furgler est en contact ininterrompu et journalier avec les milieux intéressés »

De notre rédacteur parlementaire à Berne: Denis BARRELET

et il fait tout ce qui est humainement possible pour que chacun se retrouve autour du tapis vert », a déclaré hier le vice-chancelier Buser. La Berne fédérale garde l'espoir.

CRÉDIT SUISSE: DÉTAILS AUJOURD'HUI

A part cela, le Conseil fédéral a:

● décidé de se faire représenter aux funérailles nationales de l'ancien chancelier d'Allemagne fédérale, M. Ludwig Erhard, par notre ambassadeur à Bonn, M. Michael Gelzer;

● approuvé un premier supplément de 66,4 millions au budget de 1977, qui devra être ratifié par les Chambres;

● adopté plusieurs messages aux Chambres: sur le renouvellement pour cinq ans de l'autorisation de conclure des accords dans le cadre de la coopération européenne en matière de recherche scientifique et technique; sur la révision générale de l'arrêté de 1962 concernant l'instruction des officiers; sur la révision de l'article 6 de la loi fédérale sur le désendettement des domaines agricoles; sur les comptes et le rapport de gestion des CFF pour 1976 (déficit: 707,6 millions, inférieur de 85,1 millions à l'année précédente);

● mis en vigueur la loi de 1975 sur la protection des obtentions végétales et ratifié la convention internationale relative à cette protection;

● entendu M. Chevallaz faire le point sur les différentes enquêtes menées pour élucider le scandale du Crédit Suisse. La Commission fédérale des banques, aujourd'hui même à Berne, rendra publics certains détails.

Après le drame du chemin de fer Yverdon-Ste-Croix

La double défaillance humaine qui provoqua, le 14 février 1976, la collision de trains sur la ligne de chemin de fer Yverdon - Sainte-Croix, faisant 7 morts et 53 blessés, est venue hier devant le Tribunal correctionnel du district d'Yverdon.

L'accusé Henri D., 60 ans, chef du train descendant, a comparu pour homicide par négligence, lésions corporelles graves et entrave au service des chemins de fer. Son train, qui avait quitté Sainte-Croix à 10 h. 06, fit une brève halte à la station d'Essert-sous-Champvent, puis poursuivit sa marche sans attendre le croisement, prévu dans cette gare, du train qui avait quitté Yverdon à 10 h. 22 et avait une minute et demie de retard. Peu après la station, une collision violente se produisit entre le train descendant, qui roulait à 58 kilomètres à l'heure, et le train montant qui circulait à 32 kilomètres à l'heure.

L'accusé a dit qu'il ne se souvenait pas avoir donné prématurément le départ à son convoi. Lui-même fut éjecté et grièvement blessé dans la collision, ce qui pourrait expliquer son manque de mémoire. Il faut aussi relever que, dans son rapport, le directeur de la Compagnie Yverdon - Sainte-Croix fait état du comportement anormal du conducteur du convoi descendant, Peter R., agent pourtant modèle, qui fut tué dans l'accident après avoir roulé par instants à une trop grande vitesse et sans avoir freiné avant le choc. C'est pourquoi on a parlé d'une double défaillance humaine.

LE JUGEMENT

Le tribunal a rendu son jugement hier soir. Il a condamné Henri D. à 45 jours de prison avec sursis pendant deux ans. Il a rappelé que, en juin 1975, au même endroit et avec le même

Assemblée de la Société de technique militaire Pour une meilleure information

La Société suisse de technique militaire a tenu son assemblée générale à Einsiedeln. Dans son rapport annuel le président, M. Pflug, Olten, s'est surtout occupé de trois problèmes qui ces derniers temps ont conduit à des discussions et créé un certain malaise dans la population, à savoir la politique d'information du Département militaire fédéral, la position des ateliers militaires fédéraux et l'arrêt de projet de développement.

Le fait que les milieux intéressés sont mal et souvent trop tard informés d'importantes questions d'armement constitue pour M. Pflug une grave insuffisance. Tout en respectant les besoins de la sauvegarde du secret militaire, une politique d'information plus active et aussi ouverte que possible du Département militaire contribuerait beaucoup à corroborer la confiance entre citoyen, soldat et administration.

train, le prévenu avait commis la même erreur, en donnant prématurément le départ.

Estimant que la faute commise par le prévenu le 14 février 1976 était grave — il eut le réflexe de sauter du convoi, mais pas celui de tirer le frein de secours — le ministère public avait requis 6 mois de prison avec sursis. Quant à la défense, elle demanda l'acquiescement, en faisant valoir que les installations de sécurité à Essert-sous-Champvent étaient insuffisantes. (ats)

Soldats bloqués par la neige au Simplon La solde apportée par hélicoptère

Fait sans doute unique dans les annales militaires de notre pays: c'est un hélicoptère d'armée qui dut être mobilisé pour apporter la solde aux 350 soldats de l'Ecole d'artillerie de Sion, toujours bloqués, depuis bientôt deux semaines à 2000 mètres d'altitude, dans le secteur du Simplon, à la suite des avalanches et des éboulements survenus ce printemps dans les Alpes.

La solde a été distribuée hier à la troupe.

Selon le colonel Théodore Wyder, le moral des hommes est excellent. On pense qu'au seuil du week-end la troupe pourra regagner... la Suisse pour le congé en empruntant un pont provisoire qu'on achève actuellement, ou alors en passant en uniforme mais sans armes, par l'Italie en descendant par le versant sud des Alpes jusqu'à Iselle.

« Tous ces jours, nous a précisé le colonel Wyder, l'instruction s'est poursuivie comme si de rien n'était. Nous nous sommes entraînés aux tirs de combat dans d'excellentes conditions. Hier matin, il neigeait à nouveau dans le secteur. Je pense que

Retombées de l'affaire du Crédit Suisse Un mandat refusé

L'assemblée générale ordinaire de Sulzer SA, Winterthur, qui s'est tenue mercredi, en présence de 505 actionnaires, a pris un cours inattendu. En effet, le nouveau président du Conseil d'administration du Crédit Suisse, M. Oswald Aepli, a refusé un mandat au Conseil d'administration de Sulzer. Ainsi qu'on devait l'apprendre au cours d'une conférence de presse, le Conseil d'administration voulait proposer aux actionnaires d'élire M. Aepli au fauteuil précédemment occupé par l'ancien président du Crédit Suisse, M. F.-W. Schultess. Mais les conséquences de l'affaire du Crédit Suisse de Chiasso ont amené M. Aepli à refuser cette proposition. (ats)

En quelques lignes...

BERNE. — Invité par le général Stig Synnergren, commandant en chef de l'armée suédoise, le commandant de corps Hans Senn, chef de l'état-major général de notre armée, séjournera quelques jours en Suède.

GUIN. — Un jeune sergent des troupes d'aviation, aux commandes d'un Venom, a sectionné, mardi après-midi, avec son avion, deux câbles d'une ligne à haute tension des CFF en aval du barrage de Schiffenen (FR). Il a pu regagner sain et sauf Payerne.

LAUSANNE. — Le chiffre d'affaires de « 24 Heures - Imprimeries réunies SA », à Lausanne, s'est élevé en 1976 à 67,9 millions de francs, marquant une progression de 4,5 pour cent par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net est de 583.000 francs (481.000 en 1975), après 4.172.000 francs d'amortissements et provisions, ce qui permet d'augmenter le dividende de 6 à 7 pour cent. Quant au chiffre d'affaires consolidé du groupe (y compris « Tribune - le matin SA »), il a atteint 75,6 millions de francs.

A la frontière italo-suisse UNE QUARANTAINE DE BOHÉMIENS REFOULÉS

Entre mardi et mercredi, une quarantaine de bohémiens ont connu à la frontière italienne de Brigue et Iselle, une mésaventure qui ne semble pas toutefois avoir entamé leur philosophie de la vie.

Ces diverses familles se déplaçant dans des véhicules se trouvaient jusqu'ici en Hollande, où les aînés du groupe avaient trouvé du travail. Les quarante décidèrent récemment de rentrer dans leur pays d'origine, soit la Yougoslavie, et purent ainsi sans grand problème pénétrer dans divers pays, notamment en France et en Suisse. Ils viennent cependant d'être refoulés de l'Italie qu'ils voulaient simplement traverser pour terminer leur périple et rentrer chez eux. On a estimé à la frontière à Iselle que leurs papiers n'étaient pas en ordre. « C'est sous la menace des armes qu'on nous a obligés à revenir en Valais, ont déclaré les bohémiens en arrivant à Brigue. On nous a repoussés, carabine au poing, en tirant même des coups de feu dans la nature pour précipiter notre retraite ».

Le groupe resta quelques heures à Brigue à attendre une nouvelle décision, suisse cette fois.

Finalement, comme leurs papiers n'étaient effectivement pas très clairs, tous les quarante durent quitter le Valais sous escorte de la police valaisanne, puis de la police vaudoise pour regagner la frontière française. « Puisque c'est comme ça, nous rentrerons chez nous par un autre chemin. On a le temps », a déclaré l'un d'eux en refaisant les kilomètres couverts la veille pour se rapprocher de son pays d'origine. (ats)

A Zurich Arrestation du roi du salami

Ambrogio Molteni, le « roi du saucisson » italien, a été arrêté samedi à Zurich, avec son chauffeur, en vertu d'un mandat d'arrêt lancé par les autorités italiennes, ont annoncé hier les autorités suisses.

Selon un porte-parole de la police, les autorités italiennes ont formulé une demande préliminaire d'extradition concernant l'industriel, accusé d'escroquerie et de faux dans son pays.

M. Molteni — dont la firme patronnait une équipe internationale de cyclisme qui avait Eddy Merckx pour vedette — fait l'objet de recherches depuis qu'il a été découvert, l'automne dernier, des ventes illégales, en Italie, de saucissons destinés exclusivement à l'exportation. (ap)

Président romand pour les consommateurs suisses

Organe faîtière des associations suisses s'occupant de défense des consommateurs, la Fédération suisse des consommateurs (FSC) a désigné à sa tête, lors de sa dernière assemblée générale, un Romand. A la suite de la démission de M. V. Gawronski, c'est le Lausannois Roger Mugny, conseiller national et municipal, qui a été élu président. Notons en outre que la Jurassienne Mme M. Sandrin, dont on parle comme future présidente de la Fédération romande des consommateurs, a été élue au comité de la FSC en remplacement de Mme E. Carrard. Les assises de la FRC, entre autres objets statutaires, ont permis de mesurer, aux 206.000 fr de « chiffre d'affaires » qu'affichent les comptes de la FSC (dont... 67.500 fr de subvention fédérale) la disproportion sidérale existant entre les moyens à disposition des organisations de consommateurs et l'ampleur de la tâche qu'elles auraient à accomplir. (K)

LAUSANNE. — Le chiffre d'affaires de « 24 Heures - Imprimeries réunies SA », à Lausanne, s'est élevé en 1976 à 67,9 millions de francs, marquant une progression de 4,5 pour cent par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net est de 583.000 francs (481.000 en 1975), après 4.172.000 francs d'amortissements et provisions, ce qui permet d'augmenter le dividende de 6 à 7 pour cent. Quant au chiffre d'affaires consolidé du groupe (y compris « Tribune - le matin SA »), il a atteint 75,6 millions de francs.

LE TEMPS EN EUROPE

Voici les températures relevées hier: Zurich, nuageux, 17 degrés; Bâle, très nuageux, 17; Berne, très nuageux, 17; Genève, nuageux, 19; Sion, nuageux, 17; Locarno, peu nuageux, 20; Saentis, brouillard, 0; Paris, très nuageux, 17; Londres, couvert, 14; Innsbruck, très nuageux, 16; Vienne, nuageux, 19; Moscou, couvert, 13; Budapest, très nuageux, 19; Athènes, très nuageux, 22; Rome, très nuageux, 21; Milan, peu nuageux, 21; Nice, très nuageux, 18; Barcelone, serein, 20; Madrid, serein, 28. (ats)

L'IMPARTIAL  
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES  
Direction: Roger Vuilleumier  
Rédacteur en chef responsable: Gil Bailloz  
Rédaction - Administr.: La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14 - Tél 039/21 11 35 - Téléc 35 251  
Le Locle - Pont 8 - Téléphone 039/31 14 44



**Ouverture**  
**aujourd'hui à 9 h**  
 Une grande fête pour tous!  
**ABM**  
 La Chaux-de-Fonds Avenue Léopold-Robert  
**POD 2000**

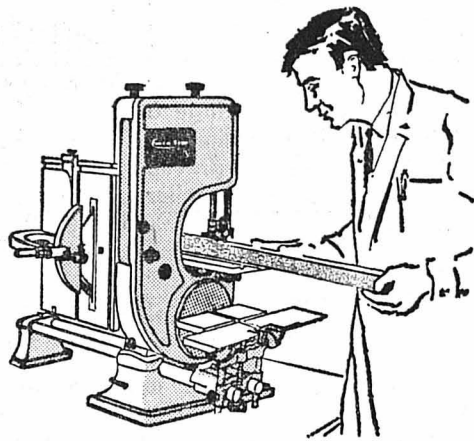
# DÉMONSTRATION

vendredi 13, samedi 14 mai par un spécialiste d'usine

## de la machine à travailler le bois

# EMCO-STAR

qui peut être utilisée comme :  
 une scie circulaire, scie à ruban,  
 scie à chantourner, scie à guichet,  
 ponçeuse à bande, ponçeuse à disque

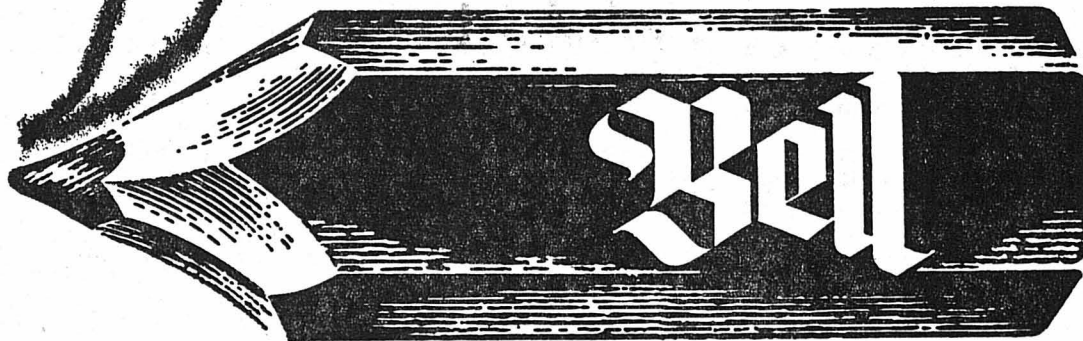


**A. & W. Kaufmann & Fils** P.-A. Kaufmann succ.  
 Marché 8-10 La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 231056

**Escalope de veau** les 100 g. Fr. **2.80**

**Côtelettes de veau** les 100 g. Fr. **2.10**

**Poulets frais du pays** prêts à la cuisson le kg. Fr. **6.20**



## CANTON DE VAUD

### Avis rectificatif

concernant l'émission de l'emprunt 1977-92  
 de Fr. 50 000 000

### Nouvelles conditions

Taux : **4 1/4 %**

Prix d'émission : 100 1/2 %

Délai de conversion et de souscription : du 12 au 18 mai 1977 à midi

Autres conditions inchangées

BANQUE CANTONALE VAUDOISE  
 UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES  
 CONSORTIUM D'ÉMISSION DE BANQUES SUISSES

## Chopard

GENÈVE

Nous sommes une entreprise JEUNE et DYNAMIQUE. Grâce à la renommée internationale de nos montres de luxe, nous nous trouvons en pleine expansion.

Pour répondre d'une manière satisfaisante aux commandes de nos clients, nous désirons compléter notre personnel et cherchons

**BIJOUTIER ou BIJOUTIER-JOAILLIER**  
 QUALIFIÉ

**RÉGLEUSE**  
 pour qualité très soignée

**BOÏTIER**  
 consciencieux.

Si vous êtes intéressé (e) à une place stable et cherchez à collaborer avec une maison de premier ordre, envoyez-nous votre offre : 8, rue de Veyrot, 1217 MEYRIN-Genève ou téléphonez au (022) 82 17 17.

OFFICE DES FAILLITES  
 DE LA CHAUX-DE-FONDS

## Enchères publiques d'immeuble

Terrain-pâturage « À LA LOGE »  
 Commune de La Chaux-de-Fonds

LE MERCREDI 25 MAI 1977,  
 à 15 heures,

à l'Hôtel judiciaire, Avenue Léopold-Robert 3 à La Chaux-de-Fonds, salle d'audience, 3e étage, l'Office des faillites soussigné procédera à la vente aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous désigné, dépendant de la succession répudiée de Serge-Boris NÉMITZ, quand vivait notaire à La Chaux-de-Fonds, savoir :

Cadastre de La Chaux-de-Fonds

Article 10118, plan fol. 228, No 45, « À LA LOGE », pâturage de 1516 m<sup>2</sup>. L'article 10118 est un pâturage situé au sud-est de La Chaux-de-Fonds, près du Chalet Heimelig. Pour des problèmes d'épuration des eaux usées, il n'est actuellement plus possible de construire sur cette parcelle, bien qu'à l'origine celle-ci se trouvait dans une zone avec permission de construire, équipée avec l'eau et l'électricité.

Estimation cadastrale Fr. 3000.—  
 Estimation officielle Fr. 6000.—

Pour une désignation plus complète on se réfère au Registre foncier, dont un extrait est déposé à l'Office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés. Les conditions de vente et l'état des charges seront déposés à l'Office soussigné où ils peuvent être consultés dès le 2 mai 1977. La vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Le terrain mis en vente pourra être visité le LUNDI 16 MAI 1977; rendez-vous des amateurs à 14 heures à l'Office des faillites soussigné, Avenue Léopold-Robert 3.

La Chaux-de-Fonds, le 2 mai 1977.

OFFICE DES FAILLITES :  
 le préposé a. i.  
 J.-P. Gailloud

PHOTO-STUDIO  
 J. FRÖHLICH  
 31 AV. L.-ROBERT  
 LA CHAUX-DE-FONDS  
 (039) 23 84 28

PHOTOS  
 D'ENFANTS,  
 DE MARIAGE,  
 DE FAMILLE,  
 PASSEPORTS,  
 REPORTAGES.

PORTRAITS  
 D'ART.

von  
**gunten**  
 maître opticien  
 diplômé fédéral  
 Av. Léop.-Robert 23  
 Tél. (039) 22 38 03

**Le prêt personnel loyal à double garantie**

à un tarif "tout compris" et avantageux

De l'argent comptant, rapidement, discrètement avec en plus une (double garantie) pour votre sécurité personnelle. C'est le prêt personnel de la Banque Aufina. Dès maintenant à des tarifs beaucoup plus avantageux, et qui comprennent cependant toutes les prestations.

Je désire un crédit de fr. \_\_\_\_\_ remboursable en mensualités de fr. \_\_\_\_\_ environ

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_ NPA \_\_\_\_\_ Lieu \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_ 46

**banque aufina**

Institut affilié à l'UBS  
 2001 Neuchâtel, 9 place Pury  
 tél. 038 24 61 41



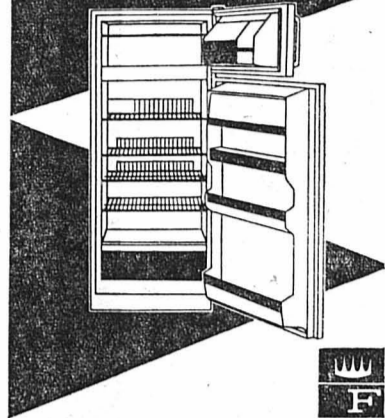
HABILLÉE SPORT... HABILLÉE CHIC...  
La boutique de la femme élégante



CONFECTION  
POUR DAMES  
SAINT-IMIER

L'électricien spécialisé  
vous propose

**FRIGIDAIRE**



**Armoire  
frigorifique**

à 2 portes, C 320 P/320 litres  
compartiment de surgélation de  
65 litres\*\*\*\*  
dégivrage entièrement automatique

**NOTRE PRIX NET**

**Fr. 798.-**

livraison comprise

**ROGER BERGER**

Daniel-JeanRichard 25 - Tél. (039) 31 30 66 - LE LOCLE

**ENSA - Electricité Neuchâteloise SA**

Magasins à : LA BRÉVINE, tél. (039) 35 11 20 - LES PONTS-DE-MAR-  
TEL, tél. (039) 37 15 41 - LA SAGNE, tél. (039) 31 51 51 - LES VERRIE-  
RES, tél. (039) 66 14 83 - MÔTIERS, tél. (038) 61 13 33 - CERNIER, tél.  
(038) 53 35 22

**MONTANDON & CIE**

Av. Léopold-Robert 114 - Tél. (039) 22 31 31 - LA CHAUX-DE-FONDS

**SERVICES INDUSTRIELS**

M.-A.-Calame 10 - Tél. (039) 31 47 22 - LE LOCLE  
Av. Léopold-Robert 20 - Tél. (039) 22 18 87 - Collège 33 - Tél. (039) 21 11 05  
LA CHAUX-DE-FONDS



**JAEGER-LECOULTRE**

Afin de renforcer notre équipe actuelle, nous  
cherchons

**un sertisseur  
des bijoutiers-joailliers**

au bénéfice de quelques années d'expérience  
sur la boîte de montres.

Ambiance de travail agréable.  
Horaire libre. Vacances échelonnées.  
Fonds de prévoyance.  
Parking.

Les personnes intéressées voudront bien faire  
parvenir leurs offres de services à l'adresse  
ci-dessus, case postale 509, 1213 PETIT-LANCY  
1, ou téléphoner à notre chef du personnel au  
(022) 92 78 90, interne 90 pour fixer une entre-  
vue.

**Je cherche**

à louer pour date  
à convenir

**garage**

même très simple,  
environs du Bois du  
Petit-Château.

Faire offres sous  
chiffre FM 10183,  
au bureau de L'Im-  
partial.

**A LOUER**

rue du  
Bois-Noir 39  
tout de suite ou  
pour date à con-  
venir,

**STUDIO  
tout confort**

Loyer mensuel :  
Fr. 269.-,  
charges comprises.  
Tél. (039) 26 06 64

**OFFRES D'EMPLOIS**

**au printemps**

cherche

**VENDEURS**

pour ses rayons

- d'outillage et jardinage
- meubles, lustrerie  
tapis

Nombreux avantages so-  
ciaux dont caisse de pension,  
prime de fidélité, plan d'in-  
téressement et rabais sur les  
achats.

Semaine de 5 jours par rota-  
tions.

Se présenter au chef du per-  
sonnel ou téléphoner au (039)  
23 25 01.

Garage de la place cherche un

**laveur-  
graisseur**

stable et consciencieux.

Serait éventuellement mis au cour-  
rant.

Se présenter : Garage-Carosserie  
de la Charrière, Charrière 24, tél.  
(039) 23 10 44.

American-swiss quartz and me-  
chanical watch manufacturer has  
an opening for a :

**sales  
administrator**

responsible for :

- the european sales department
- the inside organization
- relations with customers and  
salesmen.

Some travelling involves in Eu-  
rope.

Languages : english, french, ger-  
man.

Write under cipher RT 10194,  
au bureau de L'Impartial.

**ÉTUDE D'AVOCAT**

cherche

**employée  
de bureau**

de langue maternelle française.  
Dactylographie et sténographie in-  
dispensables.

Faire offre manuscrites avec cur-  
riculum vitae à case postale No  
514 à La Chaux-de-Fonds.

**ECLADOR**

cherche

**jeune homme**

ou

**jeune fille**

pour divers travaux d'atelier.

Se présenter : Daniel-JeanRichard  
13, La Chaux-de-Fonds, ou tél.  
(039) 23 32 48.

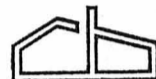
BOLE - Canton de Neuchâtel

A vendre au centre du village, au  
sud de l'église

**PLUSIEURS PROPRIÉTÉS**

- ancienne maison de maître spa-  
cieuse, comprenant une quin-  
zaine de pièces, nombreuses dé-  
pendances, surface totale de la  
parcelle 860 m2, plans du rele-  
vé de l'état actuel de l'immeu-  
ble à disposition
- ancienne maison vigneronne à  
transformer, surface totale de  
la parcelle : 2135 m2
- ancien pressoir avec splendide  
cave voûtée, possibilité de  
transformer, surface totale de  
la parcelle : 5590 m2
- terrain à bâtir : 4 parcelles très  
bien situées dans un endroit  
calme. Surface des parcelles :  
de 1220 à 1520 m2.

Pour tous renseignements et visi-  
tes sur place, s'adresser à M. Char-  
les Berset, gérant, rue Jardinière  
87, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél.  
(039) 23 78 33, ou à Fidimmobil  
S. A., Saint-Honoré 2, 2000 Neu-  
châtel, tél. (038) 24 03 63.



**A LOUER**  
pour date à convenir

**APPARTEMENTS**

de 2 et 3 pièces, avec chauffage  
central général, rues du Temple-  
Allemand, Charrière, Puits et Sor-  
biers

**APPARTEMENTS**

de 3 pièces, dans immeubles an-  
ciens rénovés, rues du Progrès,  
Temple-Allemand, Jardinière, Nu-  
ma-Droz et Fritz-Courvoisier

**STUDIOS et CHAMBRES**

meublés, avec part à la salle de  
bain, rues de la Promenade, Neu-  
ve, Serre, Tourelles et Temple-  
Allemand

**GARAGES ou  
PLACES DE PARC**

chauffés ou non, rues de la Tuile-  
rie, Crétets et Nord.

S'adresser à :

**CHARLES BERSET**  
gérant d'immeubles  
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33  
La Chaux-de-Fonds

**A LOUER**

**très beau local  
commercial**

comprenant magasin et arrière-  
magasin.

Convientrait particulièrement pour  
**boutique, artisan, cordonnerie,  
coiffeur hommes.**

LOYER TRÈS MODESTE.

Tél. (039) 26 75 65 pendant les heu-  
res de bureau.

**A LOUER**

**APPARTEMENTS DE VACANCES**

à

**Ovronnaz/Vs**

tout confort, situation tranquille.

S'adresser à :

Gérance des immeubles de l'Etat,  
Seyon 10, 2001 Neuchâtel, tél. (038)  
22 34 16.

**Micromécanique**

Je fabrique outillages, posages, petites  
séries pièces prototypes.

Je cherche client régulier. Références à  
disposition.

Ecrire sous chiffre AW 10235 au bureau  
de L'Impartial.

**DEMANDES D'EMPLOIS**

**Mécanicien faiseur d'étampes**

(boîtes de montre) de première force,  
**CHERCHE POSTE à RESPONSABILITÉ**

Ecrire sous chiffre AV 10249 au bureau  
de L'Impartial.

**Cuisinier qualifié**

**CHERCHE PLACE.** Libre tout de suite.

Ecrire sous chiffre AF 33181 au bureau  
de L'Impartial.

**B Ô L E**

**bel appartement**

de 5 pièces à vendre.

3 chambres à coucher, salle à manger  
séparée, salon, 2 balcons, cave, galetas,  
garage.

Situation tranquille à 3 minutes de la  
gare. Vue sur le lac. Fr. 145 000.-.

Renseignements : tél. (032) 42 10 42.

**A LOUER, rue des Bouleaux**

**un appartement  
de 3 pièces**

cuisine avec buffet et banc d'angle.

Libre tout de suite ou à convenir.

Loyer Fr. 304.30, charges comprises.

S'adresser à SERFICO, Midi 13, 2610  
Saint-Imier, tél. (039) 41 15 05.

**A remettre pour date à convenir**

à La Chaux-de-Fonds

**TRÈS BEAU SALON  
DE COIFFURE DAMES**

Situation géographique exceptionnelle.

Prix très intéressant.

Tél. (039) 26 75 65 pendant les heures de  
bureau.

**A VENDRE DE PRIVÉ**

**ANCIEN IMMEUBLE**

6 appartements soit : 4 de 3 pièces et 2 de  
4 pièces, chauffage central, salles de bain,  
jardins individuels, possibilité de faire 2  
appartements de 4 pièces en plus, centre  
du village, proche des magasins.

Fr. 285 000.-.

Tél. (021) 23 52 28, le soir (021) 91 64 92.

**A VENDRE A BOUDEVILLIERS**

dans quartier tranquille et ensoleillé

**magnifique  
villa**

très spacieuse, confortable, grand jardin  
arborisé et clôturé, vue étendue.



2034 Pesieux

**CEILLETS PENDANTS  
DES GRISONS**

incomparablement grands et pleins,  
plantes fortes. La pièce Fr. 3.-.

Jardinage d'expédition  
**MULLER - 9501 WUPPENAU TG.**

**A VENDRE, 5 km. gare Neuchâtel (côté  
Est), promontoire sur lac et Alpes, grande  
tranquillité,**

**très bel appartement de 4 1/2 pièces  
(102 m2), avec 2 balcons (18 m2)  
et 2 garages**

Pour traiter : Fr. 70 000.- à 90 000.-.  
Immeuble récent de 6 appartements seu-  
lement, place de jeux, dégagement.

Agence Immobilière **CLAUDE BUTTY,  
ESTAVAYER-LE-LAC, tél. (037) 63 24 24.**

**PETITES ANNONCES**

au tarif réduit de 40 ct. le mot  
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce  
commerciale ou ayant  
une certaine importance

**Chambres à louer**

**INDÉPENDANTE,** confort, avec cuisin-  
nette, part au bain. Tél. (039) 22 44 85.

**A vendre**

**TENTE** 5 places, utilisée deux fois, en  
parfait état, pour cause de double emploi.  
Tél. heures des repas (032) 97 54 47.

**STOCK DE FAIENCES** murales (catelles)  
à prix exceptionnel. Tél. (039) 23 97 39,  
de 19 à 20 heures.

**ÉTABLI d'horloger,** outils et fournitures.  
S'adresser: Louis Jacot, Nord 175, dès 18  
heures.

**Demandes à acheter**

**POUPÉES, POUPONS** achetés dès 80 fr.  
pour créer musée. Egalement tous jouets,  
avant 1930. Tél. (039) 23 86 07.

**LE LOCLE**

**A vendre**

**VÉLO** super record Gios-Turino, cadre  
58, tout Campagnolo. Tél. (039) 31 23 21.

**Il y a de bonnes raisons  
pour que 19 clients sur 20  
soient satisfaits de nous.  
Celle-ci, par exemple:**

Les garages GM doivent disposer d'un équipement  
et d'un outillage qui correspondent aux normes très  
strictes de la GM. Et contrôler les voitures en  
suivant point par point une liste exhaustive imposée  
par GM. Voilà des garanties d'un travail pro-  
fessionnel.

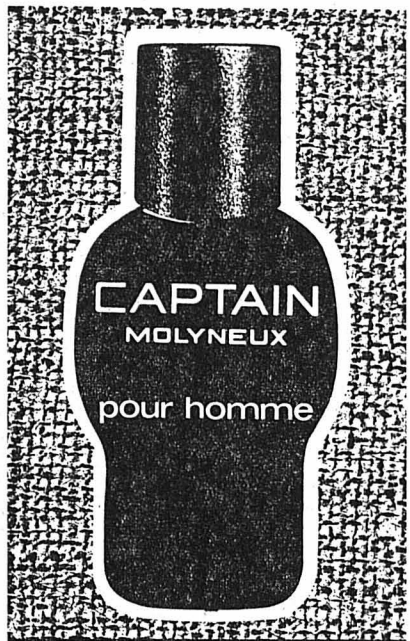


Opel - Vauxhall - GM-US-Cars - Bedford



**CRÉDIT SUISSE  
CS**

Avenue Léopold-Robert 52  
Tél. (039) 23 07 23



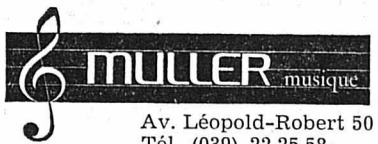
EAU DE TOILETTE AFTER SHAVE DÉODORANT  
BON pour une eau de toilette  
8,5 mL., GRATUIT

**PARFUMERIE DUMONT**  
*Le Barbizou*

Léopold-Robert 53. Tél. 039/22 44 55

VIVRE EN HI-FI STEREO  
avec un budget léger ?

mais oui, avec les prix  
étudiés par



Av. Léopold-Robert 50  
Tél. (039) 22 25 58

Pour achat minimum de Fr. 50.-  
**BON Fr. 5.-**  
Validité illimitée



Av. Léopold-Robert 75  
La Chaux-de-Fonds

**UN PARTENAIRE SÛR...**



**Société  
de  
Banque  
Suisse**

Léopold-Robert 10  
Léopold-Robert 78

**TOYOTA Corolla 1200**

Profitez de notre offre  
exceptionnelle du mois !

La voiture qui a fait ses  
preuves et qui satisfait le  
client, et en plus  
**3 ANS  
MULTI-GARANTIE**



Av. L.-Robert 107, tél. 039/23 64 44

Vivre La Chaux-de-Fonds

**mai  
en ville**



**PROGRAMME DES  
MANIFESTATIONS**

de

**mai en ville**

**AUJOURD'HUI**

**Jeudi 12 mai 1977**

16 h. 30 **Sprint du Tour de Romandie devant la BCN à la hauteur de Coop-City avant l'arrivée au Locle**

17 h. 30 à 18 h. 30 environ

**Eliminatoires et finales du concours sur home-trainer sur le Podium de l'avenue Léopold-Robert**

20 h. 00 **Grand concert par l'Union des Sociétés de Musique de la Ville avec la participation des Armes-Réunies, La Lyre et Les Cadets à la Salle de Musique.**

Une date à retenir...

**Vendredi 13 mai 1977**

18 h. 30 **Concert par la fanfare La Persévérante (parcours: Chambre-Suisse d'Horlogerie-Podium de l'Av. L.-Robert et devant la Salle de Musique**

**Samedi 14 mai 1977**

14 h. 00 à 16 h. 00

**Sur le Podium de l'Avenue Léopold-Robert, orchestre POP**

Ambiance, gaieté

**CONCOURS PERMANENT GRATUIT**

Voir annonce en page 30 avec bulletin de participation.

**IMPORTANT!**

**Tous les concurrents non classés qui ont fourni une réponse juste, participent encore au tirage au sort final, doté de nombreux prix!**

Votre agence de voyage



**CARROSSERIE  
DU SPORTING  
SPORTING GARAGE**

Agence  
AUDI - VW - PORSCHE

Crêtets 90  
Tél. (039) 23 18 23

*Voyages  
à l'étranger*

Si vous partez à l'étranger, nous pouvons faire davantage pour vous que simplement changer vos francs suisses.

Nous vous proposons également des Swiss Bankers Travellers Cheques, des notices de voyage concernant 42 pays, des renseignements sur les prescriptions de change et, pour vos objets de valeur, un compartiment de coffre-fort.



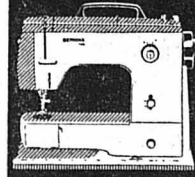
Union de Banques Suisses

Avenue Léopold-Robert 50  
Téléphone (039) 23 67 55



**Bernina  
Matic**

Tous les points  
utilitaires  
à disposition.



995.-

Votre conseiller:

**M. THIÉBAUT**

Avenue Léopold-Robert 31  
Tél. (039) 22 22 54

Vivre La Chaux-de-Fonds

**mai  
en ville**





# Quand les équipes des favoris se surveillent, au Tour de Romandie Le surprenant Irlandais Kelly bat P. Sercu au cours d'un sprint massif, à Courtételle L'Espagnol Enrique Cima conserve son maillot de leader

Certains diront que cette étape a été monotone, voire décevante. Et pourtant, durant toute la journée les tentatives de démarrage ont été multiples, plus particulièrement dès Bienne (Taubenloch) ou encore dans la phase finale sur le circuit très étroit de Courtételle. Il n'empêche que c'est un sprint massif (deux attardés seulement) qui a fait la décision. Une décision assez surprenante d'ailleurs si l'on sait que l'ex-champion du monde de vitesse sur piste, Patrick Sercu, s'est incliné devant l'inconnu irlandais Sean Kelly ! Pourquoi une telle décision finale ? Elle est avant tout due à l'allure soutenue imposée au peloton par les «grands». Des grands qui allaient tenter de

faire le trou lors du circuit terminal. C'est ainsi que l'on vit très souvent Zoetemelk, Bruyère, Merckx et autre Knudsen au commandement dans la région terminale de cette étape. L'équipe de Merckx avait d'ailleurs préparé «un coup», mais il devait échouer, à la suite de la chute de son leader, à quelques centaines de mètres de la ligne d'arrivée... Car vous le pensez bien, personne n'avait attendu le Belge ! qui devait pourtant être crédité du même temps que le vainqueur, ainsi que ceux qui l'avaient accompagné dans la chute provoquée par l'italien Lori de l'équipe SCIC. Aucun changement important au classement général.



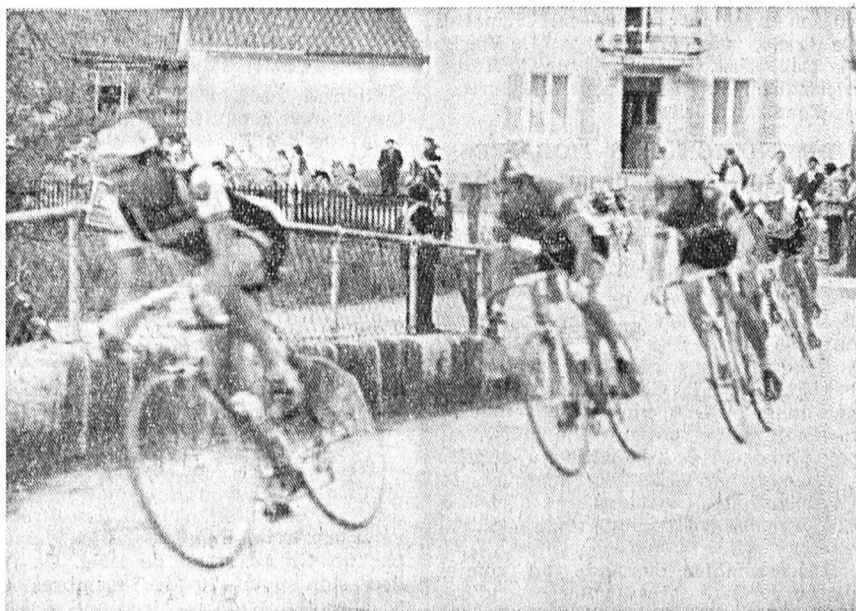
L'Irlandais Kelly, vainqueur, à sa descente de machine.



Lori est soigné après sa chute.

## Flirt avec la pluie durant toute la journée

Dès le départ de Fribourg, les coureurs affichaient une belle volonté et ils suivaient l'horaire calculé par les organisateurs à plus de 34 km.-h., sous un ciel menaçant et une température agréable. Les spectateurs étaient massés sur le parcours et ils avaient l'occasion d'acclamer leurs favoris, sans pour autant «dénicher» certaines vedettes, tant l'allure était soutenue. Si le peloton avait été très groupé jusqu'à Morat, dès la sortie de cette cité, H. Schutz et Sanders prenaient une légère avance, ils étaient tout d'abord rejoints par Bruyère, puis Gutteriez. Vaines tentatives d'ailleurs et c'est — fort heureusement — un peloton compact qui était stoppé par un passage à niveau fermé à Anet. « Dame » pluie avait la courtoisie de flirter avec le peloton, mais sans jamais ouvrir les vannes.



A la sortie de Courfaivre, Merckx est en troisième position.

### Le long du lac...

Au milieu de haies de spectateurs, les coureurs longeaient les bords du lac en direction de Bienne et les tentatives de fuites étaient aussi nombreuses que vaines. Ce n'est que dans

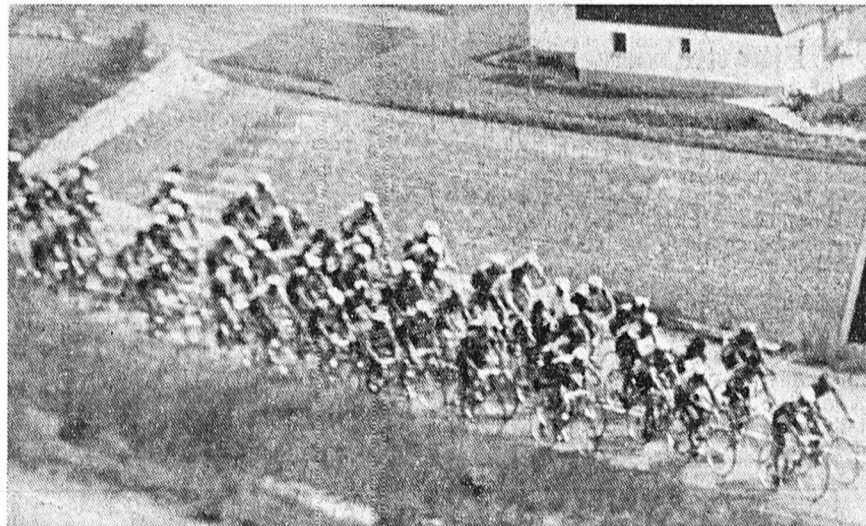
au second) à l'arrivée ou encore au cours de cette étape jurassienne lors des sprints volants, à Bienne: 1. Santambrogio 3"; 2. Mantovani 2"; 3. Kelly 1" et à Moutier: 1. Santambrogio 3"; 2. Zoni 2"; 3. Martinelli 1".

De nos envoyés spéciaux  
A. NEURY et A. WILLENER

la montée du Taubenloch que le peloton se «cassait» momentanément d'ailleurs si ce n'est pour Piazza et Puttini qui perdaient définitivement le contact (ils allaient terminer à plus de 20 minutes du vainqueur !). Pierre-Pertuis n'apportait rien de nouveau si ce n'est un succès du Français Delisle au Prix de la Montagne. Toujours le même schéma en direction de Courtételle où le peloton passait une première fois la ligne d'arrivée. Dès lors les équipes des favoris dictaient leur loi et elles imposaient une allure soutenue qui empêchait tout démarrage dans l'attente du dernier kilomètre. Mais on devait — peut-être à la suite de la chute survenue avant l'arrivée — assister à un sprint massif remporté sans discussion par l'étonnant inconnu Irlandais Sean Kelly, à la «barbe» du spécialiste Patrick Sercu.

### Pour quelques secondes

Les bénéficiaires de cette journée sont ceux qui ont obtenu des bonifications (20 secondes au vainqueur et 10

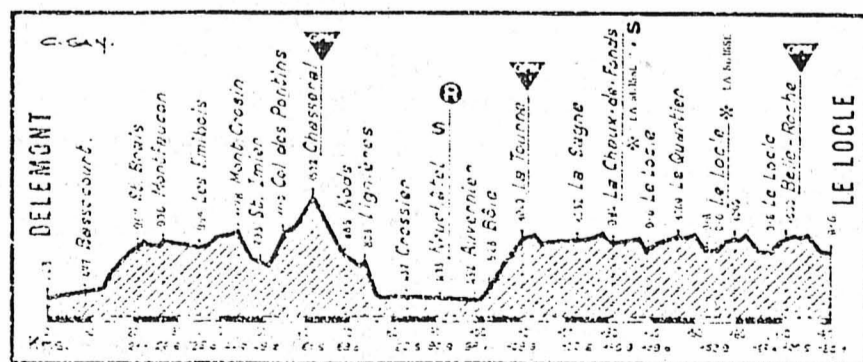


L'attaque en groupe de la montée de Pierre-Pertuis.

Promu leader depuis le prologue de la veille au soir, l'Espagnol Enrique Cima (24 ans), un ancien employé de banque qui n'est professionnel que depuis l'an passé, conserve son maillot malgré les 20 secondes de bonification rafiées au passage par le vélocé Kelly.

13. Joop Zoetemelk (Ho) même temps; 14. Faustino Fernandez-Ovies (Esp); 15. Fausto Bertoglio (It) même temps; 16. Felice Gimondi (It) à 12"; 17. Giancarlo Bellini (It) même temps; 18. Walter Ricconi (It) à 14"; 19. Roland Salm (S) à 15"; 20. Pierre Bazzo (It) à 16"; 21. Martin (Fr); 22. Voegelé (S); 23. Bittinger (Fr) même temps; 24. Martinez-Heredia (Esp) à 17"; 25. Zweifel (S) à 18".

## Aujourd'hui, de Delémont au Locle



DELEMONT - LE LOCLE: Le départ sera donné le lendemain, jeudi, à Delémont, à 12 h. 30, puis les coureurs prendront le chemin de Bassecourt (12 h. 44) Saint-Brais, 13 h. 15; Saignelégier, 13 h. 39; Mont-Crosin, 14 h. 05; Saint-Imier, 14 h. 10; Les Pontins, 14 h. 22; Chasseral, 14 h. 40; Lignièrès, 14 h. 56; Le Landeron, 15 h. 02; Neuchâtel, 15 h. 21; Auvernier, 15 h. 32; Rochefort, 15 h. 46; La Tourne, 15 h. 57; Les Ponts-de-Martel, 16 h. 06; La Sagne, 16 h. 16; La Chaux-de-Fonds (Hôtel-de-Ville, Rue Neuve), 16 h. 28; Le Locle (premier passage) 16 h. 41 (rues Girardet, Temple, France et Midi), Belle-Roche, 16 h. 50; Le Quartier

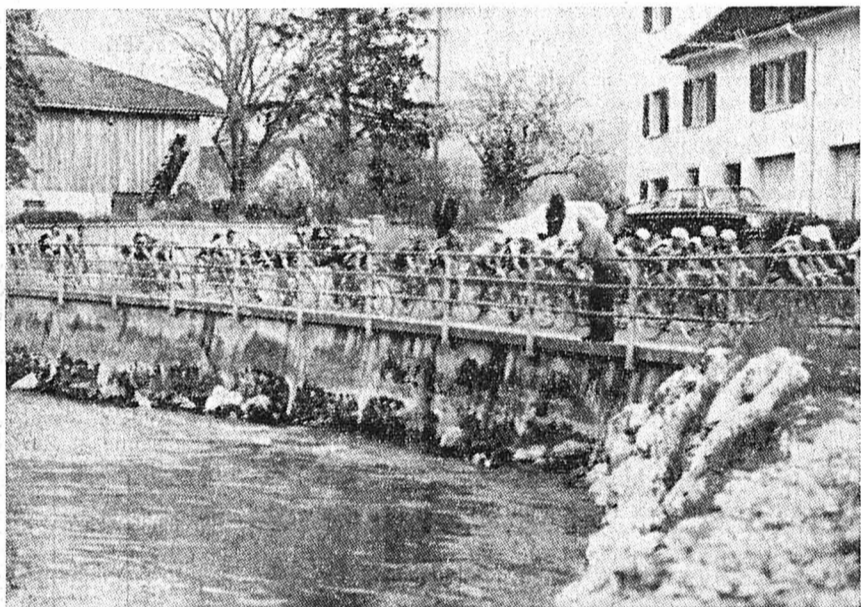
(16 h. 54), Le Prévoux (16 h. 57), Le Locle (deuxième passage), 17 h. 02, puis même tour et arrivée vers 17 h. 39.

### Demain : Le Locle - Bulle

Les coureurs quitteront Le Locle pour Bulle, à 11 h. 45 (place du Marché) puis ils passeront à 11 h. 54 au Prévoux, à 12 h. 11 à La Brévine, aux Sagnettes à 12 h. 20, à Fleurier à 12 h. 28, au col des Etroits à 12 h. 53, à Yverdon à 13 h. 16, pour arriver à Bulle à 15 h. 59 (premier passage à 15 h. 30).



L'Espagnol Cima a conservé son maillot de leader. (Impar-Neury)



Le peloton attaque le dernier tour du circuit, à Courtételle.

### En marge de l'épreuve

## Ceux qui travaillent dans l'ombre

Les mécaniciens des différentes marques (notre photo) démontent et remontent les vélos de leurs coureurs durant une bonne partie de la nuit, ou encore juchés sur le toit de leur voiture ils réparent en route, tels de réels acrobates. Quant au soigneur à l'étape, il ne chôme pas avec ses 30 à 40 minutes de massage pour chaque coureur. En plus de cela il faut s'occuper des vêtements, des valises, puis mettre de l'ordre dans les chambres, etc. Un travail de titan...



Les impondérables : comment de pas être «rogneux» lorsque, à l'image de Merckx et de son équipe, on a préparé avec soin une tactique afin de signer un succès d'étape qui... échoue parce qu'un coureur, maladroit, tombe et provoque une chute à quelques centaines de mètres de l'arrivée ! Eddy n'était pas tendre envers celui qui avait pro-

voqué sa chute, même si, à première vue, il sera capable de repartir ce matin.

Modestie : les organisateurs de l'arrivée à Courtételle s'adressaient en ces termes à la presse, par voie de prospectus : « Notre modeste Vélo-Club a eu l'honneur d'obtenir l'organisation de cette arrivée. Honneur qui rejaillit sur la population et notre région traditionnellement hospitalière. Les responsables à l'arrivée se feront un devoir de faciliter votre travail ! » Chose promise, chose tenue. Merci !

Pas facile de « remonter la caravane » : il faut environ un kilomètre de ligne droite pour contenir celle-ci. Soit un peloton de soixante coureurs, les voitures prioritaires dont le chef de course — qui doit donner le passage — le jury, les commissaires, voitures de marques (une dizaine), médecin, radio et presse avant de trouver le camion « balai ». Tout ceci avec le souci primordial de ne causer aucun accident !

Les sanctions prises par la Ligue vélocipédique belge à l'encontre de plusieurs champions belges ont provoqué une vive émotion. La riposte ne s'est pas fait attendre. L'Union belge des professionnels a en effet annoncé au cours d'une conférence de presse tenue à Bruxelles que plusieurs groupes sportifs sont tombés d'accord pour refuser désormais tout contrôle effectué par la Ligue vélocipédique belge. Parmi eux, les « Fiat » (Merckx, Bruyère), les « Maes » (Walter Planckaert), les « Flandria » (Maertens, Pollentier) et les « Ijbaerke » (Verbeeck, Godefoot). Les coureurs tiendront en outre, une réunion le 17 mai prochain à Milan.

Voir autres informations sportives en page 22



PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Le Syndicat cantonal des corps enseignants secondaire professionnel et supérieur à tenu son assemblée générale à Neuchâtel

C'est à une très nombreuse assistance, parmi laquelle on remarquait la présence de M. André Buhler, conseiller communal, que M. Michel Gygax a pu souhaiter la bienvenue, hier matin, au collège du Mail. C'est là, en effet, que s'est tenue l'assemblée générale ordinaire du Syndicat neuchâtelois des corps enseignants secondaire, professionnel et supérieur (section VPOD).

Le rapport d'activité retrace brièvement le 25e anniversaire de la section célébré l'an dernier. Depuis trois ans qu'il occupe le siège de président, M. Michel Gygax a souvent été étonné du

manque d'enthousiasme rencontré dans les rangs de ses collègues. Il les incite à s'intéresser non seulement à leur propre cause mais à étendre leur intérêt à l'écologie, la médecine, l'économie, les problèmes sociaux.

En 1976, une motion demandait que les examens de radio-photographie soient espacés de trois ans. Une demande a été faite dans ce sens au Département de l'instruction publique. Si une réponse orale a été donnée, rien n'est encore décidé. Il semblerait que les examens n'aient plus lieu tous les ans, mais tous les deux ans seulement.

Les enseignants ont été sujets à maintes critiques, notamment pendant la période préélectorale. Le comité cantonal n'a pu y répondre immédiatement mais il envisage d'informer directement le public des problèmes posés à l'enseignant. Des dossiers devront être préparés à cet effet, tout comme des moyens financiers pour réaliser ce projet.

ELECTIONS

Le comité en fonctions est réélu à l'unanimité: M. Michel Gygax, Neuchâtel, président; M. Pascal Chappatte, Le Locle, vice-président; M. Frédy Gertsch, Les Geneveys-sur-Coffrane, secrétaire; M. Alain Tissot, La Chaux-de-Fonds, trésorier.

DIMINUTION DES HORAIRES

De nombreux problèmes de caractère interne ont été débattus, restructuration des groupements, travaux entrepris par les diverses commissions, etc. Plusieurs motions en revanche sont d'un intérêt général. Le groupement du Bas du canton en a déposé trois qui ont été approuvées:

- 1. La section a pris connaissance de l'existence de la Commission féminine cantonale VPOD, elle en reconnaît la nécessité et la soutient financièrement selon une clé de répartition à définir.
2. Le comité est invité à assurer la participation du syndicat aux décisions du Département de l'instruction publique.
3. L'assemblée demande au comité d'accorder une priorité aux revendications suivantes: diminution des horaires et des effectifs, rétablissement ou généralisation des décharges à buts pédagogiques ou de formation. Une adjonction a été proposée: abaissement de l'âge de la retraite.

JUSQU'A LA GRÈVE ?

La motion déposée par le groupement du Gymnase est catégorique: « Les négociations avec les autorités sur nos revendications fondamentales seront toujours plus difficiles, en ces années dites de crise. » Le groupement du Gymnase de Neuchâtel estime que le moment est venu pour chaque syndiqué assuré de son emploi d'être prêt à manifester sa solidarité et sa détermination dans la lutte. C'est pourquoi il invite le comité cantonal à reprendre, par des voies analogues à celles utilisées naguère, la mise au point de moyens d'action efficaces (y compris la grève), dont il pourrait, le cas échéant, faire usage avec l'appui actif de la majorité d'entre nous ».

LA TVA

La motion provenant du groupement du Locle voulait une prise de position

de l'assemblée contre la TVA, motion qui a été refusée. Par contre, une lettre sera adressée au comité central fédératif pour protester contre sa prise de position favorable à l'introduction de la TVA, rendue publique sans que les sections aient été consultées.

L'assemblée, qui a été interrompue pour le repas pris en commun dans le réfectoire du Mail, s'est terminée à 15 h. 30. (rws)

Une journée d'étude

Le Syndicat neuchâtelois des enseignants primaires et préprofessionnels a organisé, hier, à la Cité universitaire, une Journée d'étude qui a connu une belle participation.

Deux exposés ont été présentés: M. Laurent Pauli, professeur honoraire à la Faculté des sciences de l'Université de Genève, a parlé de « L'enseignement des syndiqués », tandis que M. Jean-Pierre Gindroz, directeur de l'Ecole professionnelle et des Arts et métiers de Neuchâtel, a choisi le thème « L'enseignement professionnel ».

Accident de travail

Hier, à 20 heures, un accident de travail s'est produit dans un garage sis à la rue des Draizes 69, à Neuchâtel, où M. Claude Masneri, 38 ans, a fait une chute. Souffrant de plusieurs fractures à la jambe gauche il a été transporté par ambulance à l'Hôpital Pourtalès.

Les tireurs vétérans neuchâtelois se sont retrouvés à Auvernier

Récemment a eu lieu la réunion cantonale de la section neuchâteloise de la Fédération suisse des tireurs vétérans. Cette manifestation a débuté par un tir au stand de Bôle. Ce fut l'occasion pour 70 des membres de 60 ans et plus de montrer que malgré les rhumatismes et la raideur des articulations parfois, la vue n'a rien perdu de son acuité, preuve en est les résultats satisfaisants et même remarquables acquis ce jour-là.

Cible Patrie 300 m.: 449 pts, Bruno Mascanzoni; 439, Jacques Thierrin; 438, Louis Scario; 435, Charles Fauguel; 434, Hans Steinemann, etc.

Concours fédéral individuel 300 m.: 57 pts, Charles Fauguel; 56, Ch. Rohrer, Lucien Aggio, Hermann Otz, Pierre Bellenot; 55, Fritz Keusen, Ch. Schärer, Ernest Zulliger, etc.

Cible Vignoble 50 m.: 46 pts, Hans Holzmann; 45, Hermann Otz, Georges Monnier; 44, Alcide Blank, Ernest Hurni, etc.

Concours fédéral individuel 50 m.: 59 pts, Franz Holzmann; 53, Hermann Otz, Charles Fauguel; 52, Pierre Galland.

Challenge 300 m.: 3 coups, Pierre Bellenot, 283 pts
Challenge 50 m.: 3 coups, Alcide Blank, 29 pts.

Dès 12 h. 30 a eu lieu à l'hôtel du Poisson à Auvernier le repas traditionnel qui comme toujours a donné entière satisfaction aux cent convives,

Les artistes amateurs du canton ont répondu à l'appel de la Banque Cantonale

Les banques de notre canton font à leur tour parler d'elles; mais en bien! La Banque Cantonale Neuchâtoise a récemment lancé un concours de création. Les artistes amateurs étaient invités à présenter leurs œuvres touchant quatre disciplines: dessin, gravures, estampes; peinture, tapisserie, mosaïque, batik; sculpture, modelage; photographie. Chaque discipline comprenait deux catégories: jusqu'à 16 ans et au-delà.

Des six districts, 142 œuvres ont été adressées, toutes d'excellente qualité, ce qui a compliqué le travail du jury. Celui-ci était composé d'artistes qualifiés: MM. Pierre von Allmen, conservateur du Musée des Beaux-Arts de Neuchâtel, Fernand Perret, photographe, La Chaux-de-Fonds, André Ramseier, sculpteur, Neuchâtel, et Maurice Robert, peintre, La Chaux-de-Fonds.

Le thème imposé: « L'être humain » au sens le plus large du terme, était difficile à saisir, trop large pour être aisément cernable.

Les photographes ont été particulièrement inspirés, leur participation a été la plus nombreuse. Parmi les quatorze envois primés, six viennent de La Chaux-de-Fonds, deux du Locle. Comme quoi la pellicule est particulièrement sensible dans les Montagnes!

Le directeur de la Banque Cantonale, M. Jean-François Krebs a accueilli hier en fin d'après-midi à Beau-Rivage les 38 lauréats qui, tous, ont reçu de fort beaux prix. Les œuvres seront expo-

sées dans les banques et agences pendant une année environ.

RÉSULTATS

Dessin, gravure, estampe — Alain Jaquet, Neuchâtel; André Pittet, Neuchâtel; Denis Doman, La Chaux-de-Fonds; Mary-Claude Emery, La Chaux-de-Fonds; Maurice Nicolet, La Chaux-de-Fonds.

Peinture, tapisserie, mosaïque, batik. — Jeanine Gass, Le Landeron; Claudia Stünzi, Les Brenets; Jean-Pierre Moulin, Saint-Aubin; André Stauffer, Lignières; Joëlle Froidevaux, La Cibourg.

Sculpture et modelage. — Yves Sauvant, Corcelles; Maxime Gigandet, Neuchâtel; Henri Mercier, Montezillon; Antoinette Roulin, Fontainemelon; Renato Dalla Costa, Peseux.

Photographie. — Michel Giroud, Bôle; Christiane Kummer, La Chaux-de-Fonds; Pierre-F. Blaser, La Chaux-de-Fonds; Jean-Jacques Charrère, Môtiers; Thomas Flatt, Le Locle.

mémento

Neuchâtel

Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Kreis, rue du Seyon.
Ensuite, tél. (038) 25 10 17.
SOS alcoolisme: (038) 53 37 20.

Cinéma

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Un tueur dans la ville; 17 h. 45, François d'Assise - Le chemin du soleil.
Arcades: 15 h., 20 h. 30, Les passagers.
Bio: 16 h., Jeunes filles bien pour tous rapports; 18 h. 30, Funny Lady; 20 h. 30: Les damnés.
Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, Lâche-moi les baskets.
Rex: 20 h. 45, La route de la violence.
Studio: 15 h., 21 h.: C'est dur pour tout le monde; 18 h. 30, Essi Briest.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: Marti, Cernier, tél. 53 21 72 dès 18 h. 30.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.
Service d'aide familiale: tél. 53 10 03.

Voir autres informations neuchâtoises en page 31

Rendement moyen brut à l'échéance des emprunts de débiteurs suisses

(Ensemble des titres cotés aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich)

Table with 4 columns: Category, 22.4, 29.4, 6.5. Rows include Confédération, Cantons, Communes, Transports, Banques, Stés financières, Forces motrices, Industries.

Rendement général: 4,65, 4,64, 4,75. Communiqué par la Société de Banque Suisse

Club de golf de Neuchâtel Challenge F. Roethlisberger

Récemment, 24 joueurs ont bravé le froid et les intempéries pour disputer le challenge Fernand Roethlisberger, dont voici les résultats:

- 1. M. P. Messerli, 67; 2. M. B. Chenaux, 71 (42); 3. M. J.-M. Bloch, 71 (44); 4. Mme C. Blum, 72 (première dame); 5. M. J. Thayer, 73; 6. M. F. Chopard, 74 (43 - 31); 7. M. C. Schneiter, 74 (44 - 31); 8. M. F. Roethlisberger, 74 (44 - 31) hors concours; 9. M. C. A. Henrioud, 74 (44 - 32); 10. M. R. Schiau, 74 (45).

CORCELLES

Enfant blessé

Un automobiliste de Peseux, M. I. H. circulait hier à 9 h. 45, rue de la Gare à Corcelles en direction sud. A la hauteur de l'Hôtel de la Gare, il a heurté la petite Valérie Kerwan, 5 ans, de Peseux, qui s'était élançé imprudemment sur la chaussée d'ouest en est en empruntant un passage de sécurité. Légèrement blessée la petite Valérie a été transportée à l'Hôpital des Cadolles de Neuchâtel. Elle a pu quitter cet établissement après avoir reçu des soins.

PESEUX

Fillette renversée par une voiture

Hier, à 10 h. 45, un automobiliste de Rochefort, M. C. P., circulait normalement Grand-Rue, à Peseux, en direction de Corcelles. Arrivé à la hauteur de l'immeuble No 31, il a heurté la petite Laurence Calandra, 7 ans, de Peseux, qui s'était élançé imprudemment sur la chaussée du sud au nord. Sous l'effet du choc l'enfant a été projetée contre la façade de l'immeuble précité. Blessée, elle a été transportée à l'Hôpital de La Providence, à Neuchâtel. Après avoir reçu les soins que nécessitait son état, elle a pu regagner son domicile.

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

A = Cours du 10 mai B = Cours du 11 mai

Table with columns for NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, ZÜRICH and sub-columns A, B. Lists various stocks and their prices.

Table with columns BALE, A, B and ZÜRICH, A, B. Lists various stocks and their prices.

Table with columns Cours indicatifs, Billets de banque étrangers, Prix de l'or, Communiqués par la BCN, FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES, and FONDS SBS.

Table with columns Dem. and Offre for various financial instruments like CS FDS BONDS, ACT. SUISSES, CANASEC, UNIV. FUND, SWISSVALOR, JAPAN PORTFOLIO, and INDICE BOURSIER SBS.



**Les CFF vous proposent**

Dimanche 15 mai  
**FORÊT NOIRE - TITISEE**  
Train et car postal  
Prix du voyage : Fr. 62.—  
avec abt 1/2 : Fr. 53.—

Jeudi 19 mai (Ascension)  
**RONCHAMP**  
Visite de l'église.  
Train et car postal  
Prix du voyage : Fr. 58.—  
avec abt 1/2 : Fr. 43.—

Dimanche 22 mai  
**CHAR À PONT  
DANS L'EMMENTAL  
REMONTÉE DE L'AAR**  
Train, char à pont, bateau  
Prix du voyage : Fr. 46.—  
avec abt 1/2 : Fr. 37.—

Samedi et dimanche 28-29 mai (Pentecôte)  
2 jours au Sud des Alpes  
**STRESA - LAC D'ORTA -  
VALLÉE D'AOSTE**  
Chemin de fer et car  
Prix du voyage : Fr. 170.—  
avec abt 1/2 : Fr. 149.—

Dimanche 29 mai (Pentecôte)  
**COURSE SURPRISE**  
Chemin de fer, car et funiculaire  
Prix du voyage : Fr. 61.—  
avec abt 1/2 : Fr. 47.—

Dimanche 5 juin  
**TOUR DU MOB**  
Voiture-salon et voiture-bar  
Apéritif compris  
Prix du voyage : Fr. 60.—  
avec abt 1/2 : Fr. 51.—

Jeudi 9 juin (Fête-Dieu)  
Train spécial  
**FÊTE-DIEU  
AU LOTSCHENTAL**  
Chemin de fer et car PTT  
Prix du voyage : Fr. 48.—  
avec abt 1/2 : Fr. 36.—

Jeudi 9 juin (Fête-Dieu)  
Train spécial  
**RIEDERALP**  
Chemin de fer et téléphérique  
Prix du voyage : Fr. 54.—  
avec abt 1/2 : Fr. 42.—

Jeudi 9 juin (Fête-Dieu)  
Train spécial  
**COURSE SURPRISE**  
Chemin de fer et car postal  
Prix du voyage : Fr. 64.—  
avec abt 1/2 : Fr. 47.—

Nous émettons à nouveau cette année le  
**PASSEPORT  
DU PROMENEUR**  
Randonnées au Jura, en Emmental, en Appenzell et au Toggenbourg.  
2 jours Fr. 40.—, 4 jours Fr. 95.—  
7 jours Fr. 170.— y compris la nuit et le petit déjeuner.

L'arrangement idéal train / avion accessible à chacun  
**LE FLÂNEUR SUISSE**

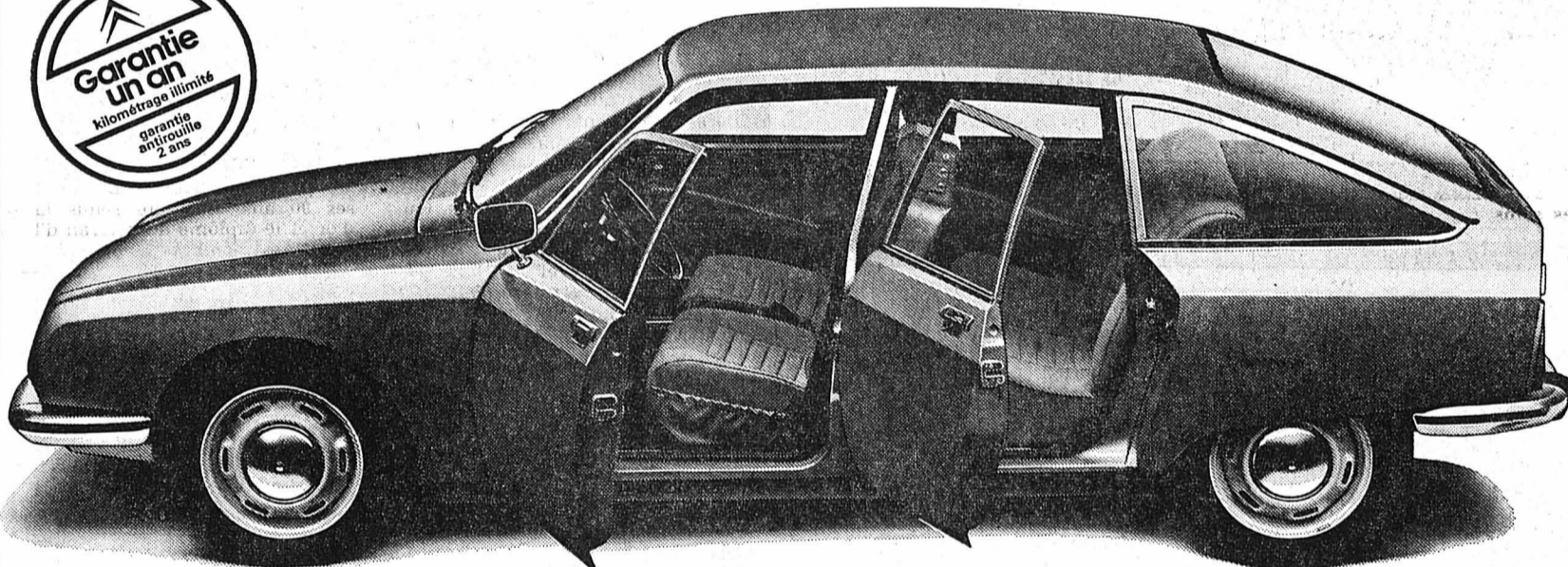
**IL SE PASSE TOUJOURS  
QUELQUE CHOSE À PARIS**  
Demandez notre brochure  
**SANS SOUCI À PARIS**

Prospectus, renseignements et inscription auprès de toutes les gares et stations CFF ainsi qu'auprès des agences de voyages.  
**BUREAU DE VOYAGES CFF**  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 41 14

# Du nouveau chez Citroën:

## La nouvelle GSpécial 1220

# 11920.



Pour un petit prix, une grande voiture. Avec de grands avantages de confort, de sécurité, de robustesse.  
Un grand confort: 4 portes, 5 places, habitabilité maximale, sièges moelleux, appuis-tête, pulseur d'air 2 vitesses, coffre

de 465 dm<sup>3</sup>. Et la suspension hydro-pneumatique qui absorbe les inégalités de la route.  
Une grande sécurité: 4 puissants freins à disque avec répartiteur de freinage en fonction de la charge,

ceintures à enrouleur automatique, pneus à carcasse radiale. Et la suspension hydropneumatique qui améliore encore la tenue de route.  
Une grande robustesse: carrosserie traitée antirouille au bain d'électrophorèse,

moteur de 1222 cm<sup>3</sup> développant 60 CV DIN à 5750 t/min., 4 cylindres à plat, refroidissement à air. Et la suspension hydropneumatique - pratiquement inusable.

**CITROËN^GS**

Citroën préfère **TOTAL**

La Chaux-de-Fonds : J. Rieder, Garage et Carrosserie de la Ronde, tél. (039) 23 54 04.  
Le Locle : Berto-Jeaneret, tél. (039) 31 30 58 ; Saignelégier : Ph. Cattin, City-Garage, tél. (039) 51 18 43 ; Saint-Imier : Garage Mérija S. à r. l., tél. (039) 41 16 13.

**PRIX**  
L'IGNAGL.23UJ2  
(oui, renversants):

**congélateurs**

55 lit. 338.-	290 lit. 638.-
145 lit. 448.-	390 lit. 758.-
250 lit. 538.-	500 lit. 858.-

... et un choix prodigieux d'autres modèles, familiaux ou professionnels!

**Service garanti MAGRO MENAGER**

Tous appareils ménagers, vaisselle, lustrerie  
**COURRENDLIN (066) 35 51 14**  
UNIER-SION (027) 3128 53 ROCHE-VD (025) 782 21

**FANTASTIQUE!**  
**ANNIE CORDY** À NEUCHÂTEL

Celle qui triomphe partout donnera un unique gala le 4 juin, sous le formidable chapiteau multicolore Spectacle dès 20 heures. En lever de rideau: la Musique Militaire

Entrée : Fr. 25.—, prix unique

Il est prudent de réserver ses billets auprès de :

Pierre-André Giger	Au Printemps	Willy Christinat
Autocars	Agence de voyages	Autocars
Rue Cernil-Antoine 21	Av. Léopold-Robert 54	Av. Robert 49
2300 La Chaux-de-Fonds	2300 La Chaux-de-Fonds	2052 Fontainemelon
Magasin de tabac	Eric Schwab, Grand-Rue 21,	2400 Le Locle
	Présentation : Jacques FREY	

Manifestation patronnée par la Quinzaine de Neuchâtel

Par suite de démission honorable du titulaire, la place de

**directeur**

de la FANFARE DE CORMORET est mise au concours.

Les personnes intéressées voudront bien faire parvenir leurs offres de services jusqu'au 20 mai 1977, à M. Jean Rytz, président, à Cormoret.

**HOOVER SERVICE**

Réparation, révision et entretien de vos aspirateurs et cireuses. Accessoires et pièces d'origine

**A. Comte-Sonvilier**  
Tél. 039-41 16 06

A vendre à Cheyres près d'Estavayer-le-Lac

**chalet meublé**

situé à 80 mètres du lac environ, comprenant : 4 chambres, cuisine, douche-WC, chauffage, garage. Terrasse couverte. Terrain communal de 685 m<sup>2</sup>, clôturé et aménagé. Bail de 99 ans.  
Prix : Fr. 120 000.—

Pour visiter, s'adresser à : Perrin Louis, constructeur, 1462 Yvonand, tél. (024) 31 12 53.

A vendre

**CAMÉRA BOLEX**

8 mm., 3 objectifs, avec visionneuse et titreuse, à vendre avantageusement.  
Tél. (039) 22 20 18.

A vendre

**CORTINA GT**

1968, expertisée, très propre, moteur 17 000 km., bas prix.  
Tél. (038) 33 36 55, dès 19 heures.



**Meubles Lang**

BIENNE Au City-Center (16-18, rue de la Flore), tél. 032 23 28 23. Au milieu du Centre des achats rue de Nidau dans les environs immédiats et vis-à-vis (Jelmoli). Du mardi au samedi ouvert sans interruption! (Fermé le lundi matin)

Jeudi vente du soir jusqu'à 21 h.

**SAMEDI**

**14 mai**

Une journée profitable: une visite chez Meubles Lang à Bienne. Vous pourrez vous promener dans cette magnifique exposition, l'une des plus grandes et des plus belles de Suisse, aussi librement que dans une Foire!

**BON, VALEUR FR. 5.-**

Les intéressés reçoivent gratuitement et sans aucun engagement la plus belle documentation sur des meubles - plus de 100 pages en couleurs! Découper et envoyer à Meubles Lang & Cie. 16-18, rue de la Flore, 2500 Bienne. 4 LMP/12/5 SA-3

Mlle/Mme/M. \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

NP, localité \_\_\_\_\_



**PANORAMA 77**

75 ans CFF La Suisse - pays de vacances

**Tirage au sort**  
1er prix: Course spéciale en Flèche Rouge pour vous et cent de vos amis.

Chemins de fer fédéraux suisse  
Office National Suisse du Tourisme

Visitez le **train-exposition**

dimanche, 15 mai 1977  
à la gare de **La Chaux-de-Fonds**  
ouvert de 10 heures à 21 heures.  
Entrée libre!

**SUPER-DISCOUNT**

**VISION DENNER**  
Mardi prochain dans les flashes publicitaires - à 19.10 heures - et à 19.55 heures

**DENNER**

Cigarettes finlandaises Le paquet la cartouche  
● Colt Regular 1.- 9.90  
● Colt Long Size 1.10 10.90  
● Colt Menthol 1.10 10.90  
ne dépendant pas d'un cartel - donc si avantageuses

**Rast Têtes de nègre**

**Super-Action**

6 pièces au lieu de ~~95~~ **60** **Prix sensationnel!**

**seulement 10 cts. la pièce!**

**nouveau Rastella**

Crème à tartiner aux noisettes

400g au lieu de ~~2.80~~ **2.20** **Prix d'essai**

**Action Nutella**

Crème à tartiner aux noisettes

400g au lieu de ~~4.40~~ **3.50** **seulement**

**Sirop d'oranges**

1 litre au lieu de ~~2.60~~ **1.90** **seulement**

+ dépôt -.50

**Aigle**

1976

7 dl au lieu de ~~6.90~~ **5.90** **seulement**

**MORNY Potage clair**

72 g

Emballage de 6 cubes = 3 litres au lieu de ~~90~~ **70** **seulement**

**Birchermüesli Gourmet**

prêt à servir

400 g au lieu de ~~2.20~~ **1.80** **seulement**

**Birchermüesli Fini**

prêt à servir

1 kg au lieu de ~~5.95~~ **4.80** **seulement**

**Le 'Medical' votre matelas recommandé par le médecin**

Fabricant **ressorta**  
Fabrique de matelas Birsfelden (Bâle)

En vente dans les magasins spécialisés

Intermeubles S.A., La Chaux-de-Fonds  
Meubles Leitenberg, La Chaux-de-Fonds  
Meubles Métropole, La Chaux-de-Fonds  
Meubles Scheurer, Le Locle

**WOLF Geräte**

**seulement Fr. 399.-**

**Ti 45 WOLF-Motodux à 4 temps**

Tondeuse 4 temps super-robuste et de prix avantageux. Maniement commode par mono-levier, démarrage rapide et sûr, régulateur automatique de régime. Ajustage de la hauteur de coupe entre 25 et 70 mm. Largeur de coupe 46 cm. Recommandée plus spécialement pour des pelouses de surface moyenne.

**TOULEFER S.A.**  
QUINCAILLERIE  
Place Hôtel-de-Ville  
chèques fidélité

**OFFRES D'EMPLOIS**

**GIRARD-PERREGAUX**  
MONTRES DE QUALITÉ DEPUIS 1791

engage **un chef horloger**

capable de diriger un atelier dont le travail est fort varié.

Ce poste nécessite une très bonne formation autant pratique que théorique ainsi qu'une solide expérience de la conduite du personnel et de l'organisation du travail d'un tel atelier.

Faire offres ou téléphoner à : Girard-Perregaux S.A., La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 68 22, interne 275.

TV-19/12577



# La Parisienne Spécial Filtre: étonnamment légère.



Une authentique Parisienne. Munie d'un filtre remarquable.\*

\* Une authentique Parisienne: Du tabac Maryland naturel et le filtre créé par Burrus pour sa marque Select. C'est pourquoi Parisienne Spécial Filtre est particulièrement douce et légère.

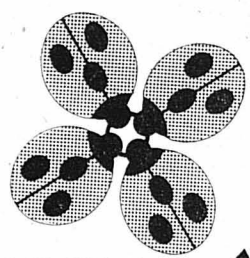
A VENDRE pour cause de décès  
**SIMCA 1300 Super 1970**  
rouge, 47.000 km, en très bon état.  
Tél. (039) 23 79 84, heures des repas.

BUFFET DE LA GARE  
2123 SAINT-SULPICE  
cherche  
**sommelière**  
pour tout de suite. Tél. (038) 61 13 91

**Bungalows vacances au Tessin**  
Maisonnettes et appart. vac. à Caslano,  
**Lac Lugano.** Dès Fr. 9.— par pers. Libre  
jusq. 9 juil. et dep. 6 août. S'adr. Bel-  
tramini M. D., Ciseri 6, 6900 Lugano.

**Dame**  
cherche travail  
facile, à domicile.  
Tél. (039) 23 63 74

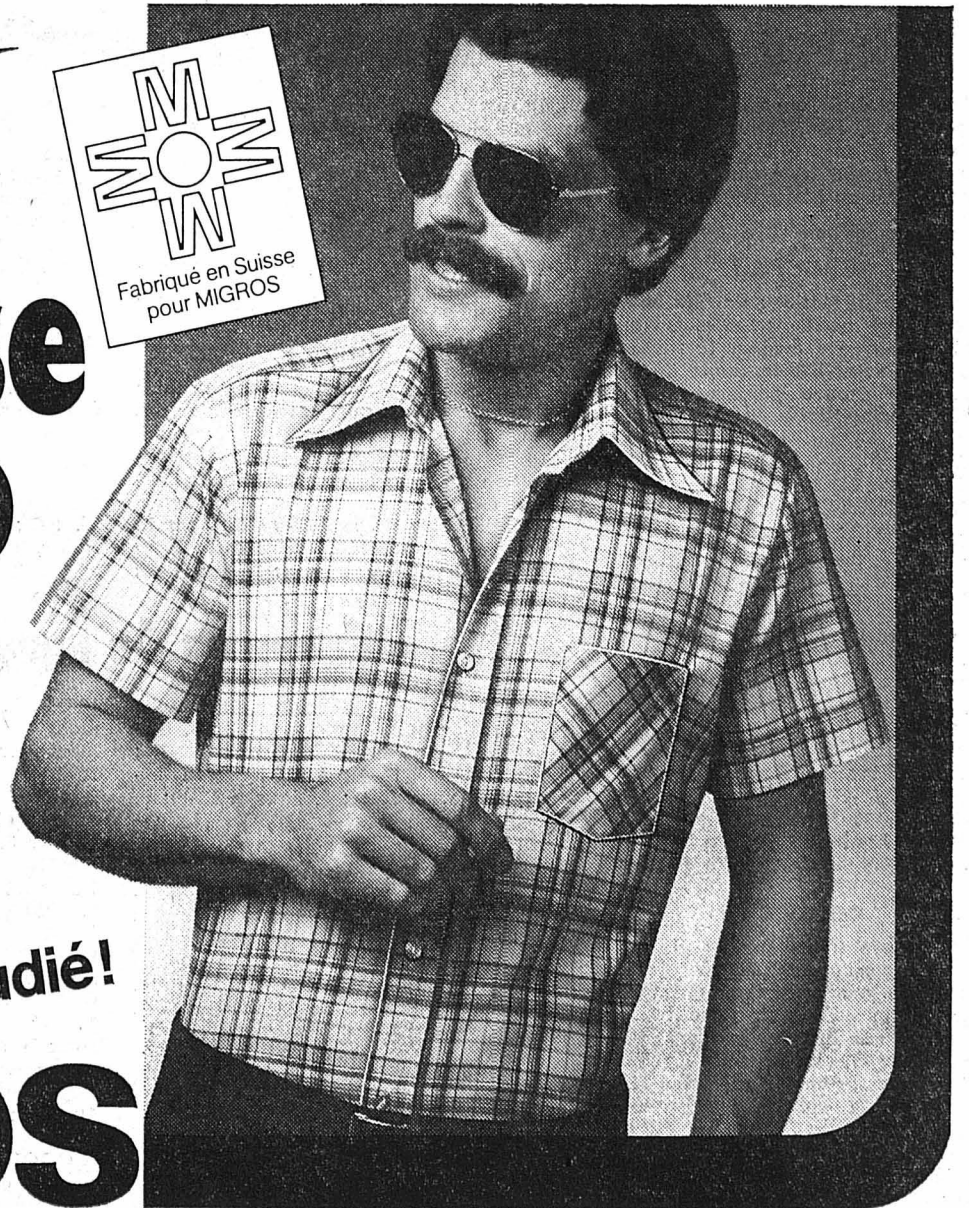
**Belle maculature**  
à vendre au bureau de L'Impartial



**Une chance à saisir!**

## Chemise polo

Pur coton, facile à entretenir. Avec bande à boutons et poche de poitrine. Tissage multicolore, carreaux gais, coupe normale. Gr. 37-44.



Un prix très étudié!

# 12. MIGROS

**TOYOTA** vous invite à sa grande exposition

Vendredi - samedi - dimanche et lundi  
13 - 14 - 15 et 16 mai

Garage des Montagnes SA



Début du championnat de handball d'été, au Nouveau Gymnase

# Préparation pour les Chaux-de-Fonniers

L'équipe chaux-de-fonnière de handball, reléguée est bien décidée à reprendre sa place en première ligne, à l'issue de la saison à venir. Dans ce but, la formation première — et également les juniors C — ont été inscrits en championnat d'été. Les joueurs du club auront ainsi l'occasion de se mettre en évidence en vue d'obtenir une place dans l'équipe fanion pour le championnat en salle. Autre but de l'opération un rajeunissement de la formation des Montagnes neuchâtelaises.

## Début prometteur

Les Chaux-de-Fonniers qui ont déjà disputé trois matchs au dehors, ont signé deux succès, à Granges et à Balsthal et une défaite de justesse à Aarberg. C'est dire que le premier match de ce championnat d'été au Nouveau gymnase, vendredi, à 20 h. 15, sera abordé avec une totale confiance. Le contingent retenu par les nouveaux responsables, MM. M. Furka et Lechenne, aidé par I. Todeschini (entraîneur adjoint), est le suivant:

## Vingt-trois joueurs

Geiser, Bouvier, Fontaine et Bessa (gardiens); T. I. et R. Todeschini, Brossard, Lechenne, Gigon, Huther, Flury, D. et Y. Gruring, Crémonat, Burri, Tharin, Bravand, Tschanz, Dubois, Addor, Zaugg et Schurch (ce

dernier restant à disposition du club pour le championnat en salle). Quel-

## Ceux qui sont à la « barre »

Président: André Gruring; vice-président, M. Furka; secrétaire, J.-D. Flury; caissier, B. Donzé; secrétaire des verbaux, J.-C. Rouiller; caissier matchs, E. Brandt; chef matériel, C. Huguelet; membres, J.-C. Brandt et R. Hess.

Directeur technique, M. Furka; entraîneur physique, H. Lechenne; entraîneur adjoint, I. Todeschini; entraîneur juniors, J. Lappay; membres, J.-P. Monnier; G. Jacot, C. Huguelet, P.-A. Gigon, F. Schurch et W. Jacot.

ques juniors sont susceptibles de venir grossir ce contingent.

## Horaire des matchs

Le club de La Chaux-de-Fonds a été rattaché au groupe suivant: Balssthal, Boujean, Satus Bienne, Gym Bienne, Aarberg et Granges. Voici l'ordre des matchs se jouant à La Chaux-de-Fonds:

Demain, La Chaux-de-Fonds - Gym Bienne.

Le 20 mai, Boujean.

Le 27 mai, Balssthal.

Le 3 juin, Granges.

Le 10 juin, Aarberg.

Le 1er juillet, Status Bienne.

## Entraînements

Pas de modification en ce qui concerne les entraînements du club — où les amateurs de ce sport sont conviés — qui ont lieu les lundis et jeudis, dès 18 h. 15 pour la première équipe; pour les juniors le mardi, à 18 h. 15 et pour les seniors le lundi, au Gymnase cantonal toujours dès 18 h. 15. Comme ce programme l'indique, tout a été mis en œuvre afin que le HBC La chaux-de-Fonds retrouve rapidement sa place en première ligue.

Espérons que le public sera conscient des efforts accomplis et qu'il apportera son indispensable appui à la formation de la Métropole de l'horlogerie, dès vendredi.

André WILLENER

Maertens «plane» sur le Tour d'Espagne

# SUCCÈS D'ÉTAPE POUR PEDRO TORRES

Freddy Maertens a une nouvelle fois passé avec brio l'épreuve de la haute montagne. Le champion du monde, bien épaulé par son coéquipier Michel Pollentier, a toujours contrôlé cette quinzième étape de la Vuelta (Monzon - El Formigal) longue de 166 km. qui comportait l'escalade de deux cols de première catégorie et se terminait au sommet du second.

Dans le premier col de la journée, au 101e kilomètre, l'Italien Wilmo Francioni passait en tête devant le Belge Loos. Un regroupement s'effectuait ensuite, Den Hertog remportant le point chaud du 127e kilomètre, avant l'escalade du Formigal qui culmine à 1652 mètres. Dans les derniers lacets, Pedro Torres se détachait pour remporter la deuxième victoire d'étape espagnole devant son compatriote Viejo et le surprenant Australien Clively. Mais immédiatement derrière, Pollentier et Maertens contrôlaient leurs plus dangereux adversaires et en particulier Miguel Maria Lasa, qui a sans doute dit « au revoir » à ses derniers espoirs de remporter la Vuelta.

## Résultats

Classement de la 15e étape, Monzon - El Formigal (166 km.): 1. Pedro Torres (Esp) 5 h. 16'43" (moyenne 31,447 km.); 2. José-Luis Viejo (Esp) 5 h. 16'50"; 3. Gary Clively (Aus) 5 h. 16'44"; 4. Michel Pollentier (Be) 5 h. 16'55"; 5. Freddy Maertens (Be) 5 h. 17'01"; 6. Joaquim Agostinho (Port); 7. Andres Oliva (Esp); 8. Ludo Loos (Be); 9. Klaus-Peter Thaler (RFA); 10. Domingo Perurena (Esp) même temps.

Classement général: 1. Freddy Maertens (Be) 63 h. 07'09"; 2. Miguel Maria Lasa (Esp) 63 h. 09'38"; 3. Peter Thaler

(RFA) 63 h. 10'13"; 4. Domingo Perurena (Esp) 63 h. 10'48"; 5. José-Luis Viejo (Esp) 63 h. 11'22"; 6. Michel Pollentier (Be) 63 h. 12'06"; 7. Gary Clively (Aus) 63 h. 13'04"; 8. José-Pesarrudona (Esp) 63 h. 15'05"; 9. José-Antonio Gonzales-Linares (Esp) 63 h. 16'08"; 10. Augustin Tamames (Esp) 63 h. 16'53".

## Début des Quatre Jours de Dunkerque

Même s'ils doivent se contenter de la deuxième place et du maillot blanc de Knetemann derrière le jeune Belge Jos Jacobs, les Hollandais ont été les grands bénéficiaires de la première étape des Quatre Jours de Dunkerque. Ils sont trois, en effet, parmi les six hommes qui ont réussi à fausser compagnie au peloton juste après le secteur des Monts des Flandres. Résultats:

Classement de la 1re étape, Dunkerque - Grande Synthe (173 km.): 1. Jos Jacobs (Be) 4 h. 20'27"; 2. Gerrie Knetemann (Ho); 3. Aldo Parecchini (It); 4. Jean-Luc Van den Broecke (Be); 5. Adrianus Gevers (Ho) même temps; 6. Hennie Kuiper (Ho) 4 h. 20'38"; 7. Roger de Vlaeminck (Be) 4 h. 22'15"; 8. Cees Bal (Ho); 9. Frans Van Looy (Be); 10. De Cauwer (Be), tous même temps.

La finale de la Coupe européenne des vainqueurs de Coupe

# SV Hambourg bat Anderlecht, 2-0

Stade olympique d'Amsterdam, 65.000 spectateurs. — ARBITRE: M. Partridge (GB). — BUTS: Volkert (80' penaty), 1-0; Magath (90'), 2-0. — SV HAMBURG: Kargus; Ripp, Kaltz, Nogly, Hidien; Memering, Reimann, Magath; Steffenhagen, Keller, Volkert. — ANDERLECHT: Ruiter; Vandendaale, Van Binst, Broos, Thissen, Van der Elst, Haan, Coeck; Dockx (Van Poucke à la 81'), Ressel, Rensenbrink.

## DIX DERNIÈRES MINUTES DÉCISIVES

Favori, tenant du trophée, Anderlecht a perdu très normalement la finale de la Coupe des vainqueurs de Coupe au Stade olympique d'Amsterdam. Les Bruxellois, à l'exemple de leur vedette Rensenbrink, n'ont pas été suffisamment entreprenants face à une forma-

tion de SV Hambourg plus dynamique, plus agressive.

Le match s'est joué toutefois dans les dix dernières minutes. Une contre-attaque, déclenchée à la suite d'une montée offensive de l'arrière belge Thissen, permettait au petit ailier Steffenhagen de faire valoir sa vitesse de course. Le numéro 7 allemand résistait au retour de Coeck, mystifiait ce dernier dans le carré des « seize mètres » avant d'être croché par ce même adversaire. Indiscutable, le penalty était transformé magistralement par Georg Volkert. Ce dernier était à l'origine du second but, fruit également d'une rupture. Il offrait sur un plateau la balle à Magath.

## UN EX-ZURICHOIS !

Ancien ailier du FC Zurich, Georg Volkert (31 ans) a fait valoir tout au

long de cette finale sa virtuosité technique. Il souffla la vedette au Hollandais Rensenbrink, lequel impitoyablement contrôlé par l'international Kaltz, apparut timoré. Alors que le SV Hambourg attaqua fréquemment avec quatre hommes, Anderlecht laissait souvent à l'abandon ses deux avant de pointe Ressel et Rensenbrink. Le jeune international Van der Elst ne se signala pas cette fois par des actions incisives, comme il en a fréquemment l'habitude. Autre « espoir » du football belge, Coeck temporisait d'une façon excessive. Le jeu des Allemands était plus spontané. Le capitaine Nogly, stopper en principe, profitait largement de l'absence d'un vrai avant-centre chez les Belges, pour appuyer ses demis et ses avants. Révélation de la saison, le mulâtre Wolfgang Magath a justifié sa jeune réputation. Au sein du SV Hambourg, aucun élément ne démerita. Fait intéressant, cette équipe ne comprenait aucun étranger.

Ainsi, SV Hambourg a vengé en quelque sorte le Bayern Munich qui avait été battu l'an dernier dans la « Supercoupe » des vainqueurs par les Bruxellois.

Championnat de l'Association cantonale neuchâteloise de football

# Buttes premier champion en quatrième ligue

Malgré quelques renvois, le championnat de quatrième ligue s'est déroulé selon les prévisions. Peu de surprises et déjà un premier titre, celui du groupe IV où Buttes, en battant Saint-Sulpice (12-0 !) a récolté les points nécessaires pour ne plus être rejoint par son plus proche rival. La formation du Val-de-Travers sera sans aucun doute redoutable lors des finales car elle n'a perdu aucun point en quinze matchs !

## GRUPE I

Les deux formations de tête se sont imposées très nettement et elles restent ainsi les seules à briguer le titre, l'avance de Saint-Blaise étant de deux points sur Centre portugais. Classement: 1. Saint-Blaise IIa, 14 matchs et 25 points; 2. Centre portugais, 14-23; 3. Cressier Ia, 16-17; 4. Bôle II, 15-16; 5. Colombier II, 13-15; 6. Espagnol Ia, 14-16; 7. Béroche II, 15-14; 8. Châtelard II, 14-12; 9. Gorgier Ib, 16-10; 10. Helvetia Ib, 16-0.

## GRUPE II

Le leader Cortaillod II étant au repos, Cornaux, en battant difficilement Gorgier Ia, est revenu à deux points de son rival et comme il compte un match de retard, rien n'est encore dit. Classement: 1. Cortaillod II, 14 matchs et 25 points; 2. Cornaux, 13-23; 3. Boudry II, 13-18; 4. Gorgier Ia, 14-12; 5. Salento, 13-12; 6. Le Landeron II, 13-10; 7. Lignières II, 14-10; 8. Corcelles II, 12-6; 9. Cressier Ib, 14-4.

## GRUPE III

Pas de problème dans ce groupe où les trois formations de tête se sont imposées. Marin II a néanmoins fait un nouveau pas vers le titre car il compte désormais une avance de quatre points sur Comète II, mais avec un match en moins. Classement: 1. Marin II, 13 matchs et 24 points; 2. Comète II, 14-20; 3. Helvetia Ia, 13-7; 4. Hauterive II, 13-16; 5. Coffrane, 12-13; 6. Serrières II, 12-12; 7. Saint-Blaise IIb, 11-4; 8. Espagnol Ib, 13-5; 9. Auvernier II, 13-3.

## GRUPE IV

Comme déjà dit, Buttes est champion et ceci à trois journées de la fin. Une belle performance ceci d'autant plus que cette équipe n'a pas perdu le moindre point! Classement: 1. Buttes, 15 matchs et 30 points; 2. Couvet, 14-21; 3. Saint-Sulpice Ia, 14-19; 4. Blue-Stars Ia, 14-19; 5. Noiraigue, 15-14;

6. Travers II, 14-11; 7. Môtiers, 14-10; 8. L'Areuse, 15-7; 9. Blue-Stars Ib, 13-6; 10. Saint-Sulpice Ib, 12-2.

## GRUPE V

Les Ponts Ia semblent bien décidés à défendre leur position de leader, on en veut pour preuve le succès enregistré devant La Sagne IIb. Cette formation de tête devra pourtant se méfier des Bois Ia qui ont « exécuté » Sonvilier par un sec 13-0! Ce sont là les deux candidats au titre et la lutte reste ouverte. Classement: 1. Les Ponts

# La situation en 4e ligue jurassienne

GRUPE 13: 1. Iberico a, 15 matchs et 26 points; 2. Etoile a 14-22; 3. Buren a 15-21; 4. Gruntern a 12-18; 5. Douanne 13-11; 6. Hermrign 14-10; 7. Perles 14-9; 8. Lyss a 13-8; 9. Poste Bienne a 14-8; 10. La Neuveville 16-3.

GRUPE 16: 1. Orpond a, 17 matchs et 33 points; 2. Aurore 15-28; 3. Reuchenette A 14-19; 4. Superga Perles 15-18; 5. USBB 16-18; 6. Ceneri a 16-16; 7. Lamboing 14-11; 8. Dotzigen b 16-8; 9. Iberico b 13-7; 10. Poste Bienne b 15-7; 11. Orvin 17-5.

GRUPE 18: 1. Madretsch b, 13 matchs et 22 points; 2. Corgémont 12-21; 3. Villeret 14-20; 4. Boujean 34 b 13-19; 5. Longeau b 14-17; 6. Bévilard 12-11; 7. Reconvilier 13-8; 8. La Heutte 10-6; 9. Macolin 12-2; 10. Reuchenette b 13-0.

GRUPE 19: 1. Moutier II, 16 matchs et 29 points; 2. Tavannes 16-28; 3. Tramelan a 15-19; 4. Court 17-19; 5. USI Moutier 15-17; 6. Lajoux 16-17; 7. Olympia 16-17; 8. Saingnégier a 15-13; 9. Les Breuleux 13-8; 10. Montfaucon a 14-2; 11. Le Noirmont 15-2.

GRUPE 20: 1. Courrendlin a, 16 matchs et 30 points; 2. Montsevelier 14-25; 3. Corban 15-18; 4. Vicques 17-16; 5. Tramelan b 14-15; 6. Belbrahon

Ia, 13 matchs et 23 points; 2. Les Bois Ia, 11-19; 3. Saint-Imier II, 14-15; 4. Etoile IIa, 12-14; 5. Fontainemelon II, 13-13; 6. La Sagne IIb, 13-12; 7. Les Brenets Ib, 13-12; 8. Le Locle IIIb, 13-10; 9. Ticino Ib, 11-3; 10. Sonvilier II, 11-2.

## GRUPE VI

Ticino Ia poursuit sa marche triomphale et il ne lui manque plus qu'un point pour être assuré du titre. Ses adversaires devront donc se résigner. Classement: 1. Ticino Ia, 12 matchs et 23 points; 2. Le Locle IIIa, 10-16; 3. Etoile IIb, 10-14; 4. La Sagne IIa, 10-12; 5. Centre espagnol, 10-11; 6. Les Brenets Ia, 10-10; 7. Dombresson II, 9-7; 8. Les Bois Ib, 11-1; 9. Les Ponts, 12-2.

A. W.

16-14; 7. Courchapoix 16-14; 8. Delémont a 17-13; 9. Perrefitte 17-12; 10. Mervelier 16-11; 11. Saingnégier b 14-4.

GRUPE 21: 1. Courroux, 17 matchs et 29 points; 2. Courrendlin b 17-25; 3. Bassecourt 17-23; 4. Deverrier 16-20; 5. Courfaivre a 15-19; 6. Boécourt 15-19; 7. Delémont b 17-19; 8. Undervelier 14-14; 9. Movelier 17-4; 10. Bourrignon b 15-2; 11. Courtételle a 16-2.

GRUPE 22: 1. Courtételle b, 16 matchs et 30 points; 2. Bourrignon a 17-24; 3. Montfaucon a 16-23; 4. Courroux b 17-22; 5. Courgenay 15-17; 6. Glovelier 16-15; 7. Pleigne 17-14; 8. Soyhières 17-14; 9. St-Ursanne 17-12; 10. Courfaivre b 17-7; 11. Boécourt b 17-4.

GRUPE 23: 1. Boncourt a, 15 matchs et 29 points; 2. Fahy a 16-29; 3. Courtemaiche a 16-23; 4. Cornol 16-18; 5. Grandfontaine 16-17; 6. Alle a 15-15; 7. Vendlincourt a 16-15; 8. Bonfol 15-9; 9. Cœuve a 17-8; 10. Bure a 18-7; 11. Chevèze 14-4.

GRUPE 24: 1. Bure b, 19 matchs et 33 points; 2. Lugnez, 18-30; 3. Boncourt b 17-29; 4. Cœuve b 18-25; 5. Courtedoux 17-22; 6. Courtemaiche b 17-21; 7. Damvant 17-18; 8. Fontenais 17-11; 9. Fahy b 17-6; 10. Alle b 19-4; 11. Vendlincourt b 18-0.

# Sport Toto: opinion des experts

Pour le prochain concours, dix experts ont fourni — indépendamment les uns des autres — les prévisions qui se résument selon la liste suivante:

	Tendances		
	1	X	2
1. Bâle	4	4	2
2. Neuchâtel Xamax	5	3	2
3. Zurich	6	2	2
4. Chênois	6	2	2
5. Lausanne	8	1	1
6. Saint-Gall	5	3	2
7. Aarau	3	4	3
8. Chiasso	7	2	1
9. Granges	6	2	2
10. Kriens	5	3	2
11. Vevey	4	4	2
12. Young Fellows	7	2	1

Championnats d'Europe de judo, en Allemagne

# Médaille d'argent au Suisse Roethlisberger

Pour la petite délégation helvétique, les championnats d'Europe ont débuté de façon heureuse à Ludwigshafen (en RFA): le Zurichois Jurg Roethlisberger (23 ans), médaille de bronze à Montréal, a accédé à la finale des moyens après avoir gagné quatre combats. Toutefois, face au Soviétique Alexei Volossov, le Suisse était battu après 27 secondes par ippon et se contentait donc de la médaille d'argent.

MOYENS (jusqu'à 86 kg.), finale première et deuxième places: Alexei Volossov (URSS) bat Jurg Roethlisberger (Suisse) par ippon après 27 secondes. — Médailles de bronze: Detlef Ultsch (RDA) et Zbigniew Bielavski (Pologne).

MI-LOURDS (jusqu'à 95 kg.), finale première et deuxième places: Dietmar Lorenz (RDA) bat Robert van de Walle (Belgique) par ate guruma après 46 secondes. — Médailles de bronze: Arthur Schnabel (RFA) et Paul Radburn (Grande-Bretagne).

LOURDS (au-dessus de 95 kg.), finale première et deuxième places: Jean-Luc Rouge (France) bat Djibilo Jinaratze (URSS) par disqualification à 5'49". — Médailles de bronze: Peter Adelaar (Hollande) et Wolfgang Zuckerschwerdt (RDA).

## Automobilisme

### Regazzoni à Indianapolis

Clay Regazzoni a réussi l'un des dix meilleurs temps qualificatifs lors de son premier contact avec la piste d'Indianapolis. Il a réalisé son meilleur tour dans l'après-midi, à la moyenne de 191,7 miles à l'heure, alors que le record des essais de 1976, établi par Mario Andretti, n'avait été que de 189,4 miles à l'heure. Regazzoni a étonné tous les officiels.





# TOUR DE ROMANDIE AU LOCLE

## Aujourd'hui

ARRIVÉE de l'étape: **Route du Col-des-Roches, "Fabrique EMISSA"**

3 tours de circuit entre 16 h. 30 et 18 h.

**Le Locle — Belle-Roche — La Portes-des-Chaux — Le Prévoux  
Le Col-des-Roches — Le Locle**

Avec la participation des meilleurs coureurs du moment:

**MERCKX, BRUYÈRE, VAN IMPE, DE MUYNCH, ZOETEMELK, GIMONDI, BARONCHELLI, SALM, SUTTER, etc.**

## PODIUM de la bonne humeur

avec le patronage de **La Suisse**

en collaboration avec **L'IMPARTIAL**

Dès 18 heures, route du Col-des-Roches

**ANIMATION — VARIÉTÉS — JEUX DOTÉS DE JOLIS PRIX**

## Alain Morisod et son orchestre Claude Selva (fantaisiste-animateur)

Environ 1 h. 30 après l'arrivée de l'étape, DISTRIBUTION des prix du concours "JEUNE REPORTER" sur le podium de la bonne humeur, dotation: **CARAN D'ACHE**

Fiat 128 1100 2 portes Fr. 9900.- Fiat 128 1100 4 portes Fr. 10400.- (illustration) Fiat 128 1300 CL 2 portes Fr. 11350.-  
Fiat 128 1300 CL 4 portes Fr. 11850.- (Pour tous les prix: + Fr. 50.- pour transport et livraison)

# Fiat 128. Fr. 9900.- incl.



**Assurance gratuite pour les frais de réparation.**  
30 mois. Kilométrage illimité.  
Helvetia-Accidents

**Crédit SAVA:** facile et rapide. Chez votre spécialiste Fiat.  
**Tout modèle Fiat est caractérisé par une qualité de finition élevée, une sécurité maximale et une grande économie.**



**Garantie de 12 mois** quel que soit le nombre de kilomètres.  
**Garantie anticorrosion gratuite de 24 mois** sans traitement intermédiaire.  
**Equipement complet suisse.** Aux nouveaux prix, plus favorables.

**Un plaisir qui dure.**

### Coupon d'information

J'aimerais en savoir davantage au sujet de la Fiat 128 et l'assurance gratuite pour les frais de réparation. Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir votre documentation.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ 51

Adresse \_\_\_\_\_

NPA/Localité: \_\_\_\_\_

(Envoyer à: Service de Publicité Fiat (Suisse) SA, 108, rue de Lyon, 1211 Genève 13)



POUR LA GARDE DE MES  
**FOURRURES**  
je donne ma confiance  
à  
**Ch. Köppel**  
**FOURREUR  
DIPLOMÉ**  
35 ans au service de la  
**Maison Canton**  
qui le recommande  
**11, Léopold-Robert**  
1er étage Tél. (039) 22 38 35  
vis-à-vis  
de la Fontaine monumentale

**Citroën Ami 8 break**  
56 000 km., 1974, beige, comme neuve  
Fr. 5300.—

**Garage et Carrosserie des Montagnes SA**  
Av. Léopold-Robert 107, tél. (039) 23 64 44

**A VENDRE EN VALAIS**  
à Cordona-Raspille, altitude 1200 m., près  
de Sierre

**un chalet de 2 appartements**  
sans confort, mais habitable  
**une grange-écurie**  
avec terrain, environ 7000 m<sup>2</sup>.  
Prix : Fr. 160 000.—. Tél. (027) 55 38 12.

**OFFRES D'EMPLOIS**  
**au printemps**

cherche  
**VENDEUSES**  
à plein temps ou mi-temps  
pour son rayon de  
**confiserie - cigarettes**  
**CAISSIÈRE**  
à plein temps ou mi-temps  
pour le Super-Marché  
Débutante serait formée  
Mise au courant rapide  
Se présenter au chef du per-  
sonnel ou téléphoner au (039)  
23 25 01.

Manufacture d'horlogerie **ORIS WATCH**  
CO, S. A., à Hölstein (BL)  
cherche

**3 HORLOGERS  
DÉCOTTEURS**

pour travailler en fabrique sur les cali-  
bres 6 3/4 - 8 à 12 ""  
Langue allemande pas indispensable.  
Cantine et logement à disposition.  
Faire offre à **ORIS WATCH CO, S. A.**,  
4434 Hölstein, tél. (061) 97 11 11, interne  
354.

**CHERCHONS  
BARMAID**  
expérimenté (e), et  
**AIDE DE CUISINE**  
Ecrire sous chiffre AG 10273 au bureau  
de L'Impartial.

**Jeune personne**  
habitée aux travaux d'horlogerie en  
atelier, horaire libre, est demandée pour  
tout de suite ou date à convenir.  
Téléphone (039) 26 78 60.

**HENRI BITZ S. A.** - 2610 ST-IMIER  
Entreprise de construction  
cherche  
**2 bons maçons**  
**1 manoeuvre-terrassier**  
(forte constitution)  
Personnes sérieuses avec bonnes con-  
naissances du métier.  
Salaires selon capacités.  
Tél. bureau (039) 41 47 16, domicile (039)  
41 27 26.

**MEUBLES DE JARDIN**  
TENNIS DE TABLE EN FAMILLE...  
6 modèles dès Fr. 298.—  
Nouvelles tables résistant aux intempéries  
Balles - Raquettes - Filets  
**Tosalli** Meubles de jardin  
**COLOMBIER**  
Avenue de la Gare  
Tél. (038) 41 23 12  
Voyez notre exposition  
800 m<sup>2</sup> (meubles de jar-  
din). Livraison gratuite à  
domicile.  
Ouvert tous les jours de 8 à 12 h.  
et de 13 h. 30 à 18 h. 30. Samedi: 17 h.

**Congélateurs - Siemens**  
**avec garantie supplémentaire**  
A la qualité supérieure et à la faible consom-  
mation de courant s'ajoutent, une garantie  
totale d'une année et **le service dans les**  
**24 heures.**  
Notre assortiment vous offre  
**des congélateurs-armoires**  
de 120 jusqu'à 350 l de contenance  
**des congélateurs-bahuts**  
de 250 jusqu'à 500 l de contenance  
**Siemens-Albis SA**  
Dép. Electroménagers  
Dép. Electroménagers  
rue du Bugnon 42  
1020 Renens, tél. 021/34 96 31  
**Siemens**  
appareils ménagers

**Evangelisation populaire**  
JAQUET-DROZ 25  
**DIMANCHE 15 MAI 1977 à 9 h. 45**  
**CULTE par Monsieur Alfred Fermaud**  
et son collaborateur Albert Watto  
**LA MISSION ET LES  
AFRICAINS DE PARIS**  
Invitation chaleureuse à tous

**OFFRES D'EMPLOIS**

Pour compléter notre équipe de  
vente, nous cherchons une  
**Bata**  
**VENDEUSE  
AUXILIAIRE**  
pour trois après-midi par semaine.  
Veuillez nous téléphoner pour rendez-vous.  
**Chaussures BATA**, tél. (039) 23 38 76, Av. Léopold-  
Robert 38, La Chaux-de-Fonds, gérant: J.-P. Jequier.

**Visiteuse**  
ayant bonne vue est demandée  
pour travaux de contrôle.  
**LIMPIDA S. A.**, Numa-Droz 191

**A VENDRE**  
**cuir-daim**  
mouton doré, mouton retourné, blousons,  
vestes, 3/4 et manteaux dames et mes-  
sieurs. Fr. 200.— et 300.—.  
Qualités supérieures, coupes très mo-  
dernes. Articles de collections.  
**GENÈVE** : tél. (022) 29 05 54.

**AVIS**  
Le tirage de la  
**LOTÉRIE de  
l'harmonie  
L'ESPERANCE  
de Fleurier**  
aura lieu le 30 juin  
1977 et non le  
30 septembre 1977  
comme indiqué par  
erreur.

**MACHINES  
À LAVÉ**  
linge automatiques,  
Marques suisses,  
neuves,  
modèles 1977  
**moitié  
prix**  
pose gratuite.  
**Vente - Location -  
Crédit**  
dès  
**Fr. 30.-**  
par mois.  
Service après vente  
assuré.  
Réparations toutes  
marques.  
**CHEZ SAM**  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 45 75

**Cartes  
de visite**  
Imp. Courvoisier SA  
**DEVENES**  
VITE RÉSOUES  
pour une entrevue  
chez vous  
sans engagement  
Tél. 021/95 11 50  
**ARRANGEMENTS  
FINANCIERS S.A.**  
1510 MOUDON

**OFFRES D'EMPLOIS**  
**SGR**  
**NOUS ENGAGEONS :**  
**PERSONNEL**  
formé ou à former  
**ÉTAMPEURS**  
**RÉGLEURS**  
pour départements tournage et perçage  
**MÉCANICIENS-  
RÉGLEURS**  
**AVIVEURS**  
plaqué-or  
**POLISSEURS**  
**MEULEURS**  
**PERSONNEL FÉMININ**  
Se présenter ou téléphoner au service du personnel,  
tél. (039) 63 11 91, interne 60.  
**S. Graber S. A. Renan J.B.**  
MANUFACTURE DE BOITES DE MONTRES  
Membre du Holding Gramex S. A.

**FABRIQUE DE**  
**cadrans NATEBER**  
**NATÈRE & BERNHARD S. A.**  
Charrière 37  
engagerait tout de suite ou pour époque à convenir :  
**Pour son département Passage Gibraltar 2**  
un  
**polisseur sur cadrans**  
personnes habituées à travail soigné  
**Pour son département Doubs 154**  
une  
**visiteuse et découpeuse**  
sur petite presse  
personnes ayant bonne vue seraient formées  
les intéressés (ées)  
voudront bien se présenter  
rue de la Charrière 37, bus 1 et 3  
(arrêt devant l'usine)

**Il n'est jamais trop tard...**  
de penser à l'avancement. La demande de la part de  
notre clientèle s'est bien augmentée et nous cherchons  
un  
**représentant**  
à joindre notre organisation de vente efficace.  
**Nous demandons :**  
— assiduité et engagement total  
— initiative  
— voiture  
— activité précédente peu importante  
**Nous offrons :**  
— situation assurée  
— rayon de travail attribué (clientèle existante)  
— assistance de vente continue  
— fixe, frais et commissions  
— prestations sociales modernes  
Les candidats suisses (étrangers permis C) sont priés  
de retourner le coupon sous chiffre OFA 14 834 Rb  
Orell Füssli Werbe AG, case postale, 5401 Baden.  
Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ IM  
Etat civil : \_\_\_\_\_  
Rue : \_\_\_\_\_  
Localité : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_  
Entrée : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_  
« L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes »  
vous assure un service d'information constant





# Demain à Jumbo

Vendredi, 13 mai  
10h 45 à 11h 15

# Eddy Merckx


Séance de dédicace avec le champion des champions du vélo



# JUMBO

La Chaux-de-Fonds, Les Eplatures

<b>P</b> 650 gratuit	<b>Restaurant</b>	<b>Horaires d'ouverture</b> Lundi 12-18.30 h Mardi-jeudi 9-18.30 h Vendredi 9-17 h
45 000 articles de marque à prix discount	Bus TC Ligne 22 toutes les 20 minutes	Essence super <b>-88¢</b>



## PHOTO-CINÉ V.A.C

Avenue Léopold-Robert 115 2301 La Chaux-de-Fonds René Junod SA

### 598.-

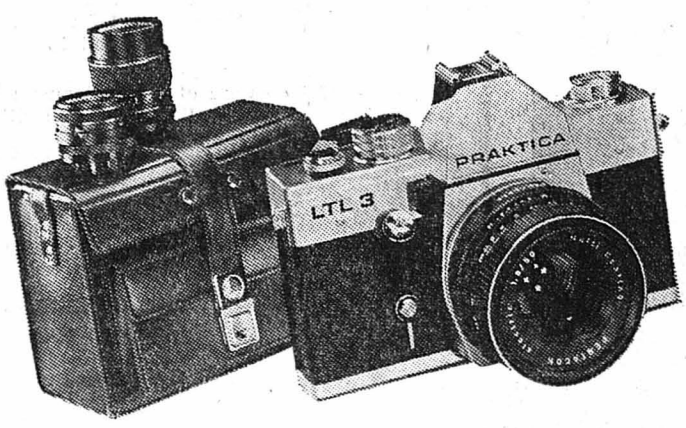
V.A.C vous propose cet été un équipement photo complet sensationnel:

#### SET REFLEX PRAKTICA

se composant de :

- 1 appareil-réflex PRAKTICA LTL-3 avec objectif 1,8/50 mm, très lumineux, obturateur à rideau métallique jusqu'à 1/1000 sec. **Fr. 428.-**
- 1 objectif grand-angulaire 2,8/35 mm. (élargi le cadrage) **Fr. 189.-**
- 1 téléobjectif 2,8/135 mm. (rapproche les sujets lointains) **Fr. 198.-**
- 1 sac universel pour le tout **Fr. 45.-**

**PRIX SET V.A.C Fr. 598.-**  
Vous économisez Fr. 262.-



Démonstration sans engagement

### GUILDE DU FILM

Aula du Gymnase (Succès 45)

#### CINÉMA ET FOLIE (1)

JEUDI 12 MAI, à 20 h. 30

### HISTOIRE DE PAUL

René Féret, 1975


« LE FAMILY LIFE FRANÇAIS » (Michel Foucault)

Séance réservée aux membres de la Guilde du Film. Cartes d'adhésion en vente à l'entrée (demi-saison : adultes : Fr. 15.- ; couples : Fr. 22.50 ; apprentis et étudiants : Fr. 10.-)

### Café - Restaurant

## les enfants terribles

Progrès 63 - La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/22 32 50  
Fermé le mardi



# BUDAPEST

## Weekend 396.-

4 jours au départ de Genève dès Fr.

Renseignements et réservations auprès de: 1211 Genève, rue du Temple 3, tél. 022 32 91 23  
1000 Lausanne, Petit-Chêne 32, tél. 021 22 62 77  
2300 La Chaux-de-Fonds, place du Stand 14, tél. 039 23 38 46

# SAVICIT VOYAGES

Transformation et réparation de manteaux et vestes de

## DAIM et CUIR

R. Poffet, tailleur  
Ecluse 10.  
NEUCHÂTEL  
Tél. (038) 25 90 17

## Hôtel de Fontainemelon


Téléphone (038) 53 36 36

# réouverture

JEUDI 12 MAI 1977

Apéritif offert de 17 à 19 heures

Se recommandent : M. et Mme Marc Sester



## Course de Pentecôte

### Encore deux jours...

... Plus que deux jours en effet pour vous inscrire à la course de Pentecôte du TCS, en voiture privée, qui aura lieu du 28 au 30 mai. Vous découvrirez les merveilleux paysages de

### LA SUISSE CENTRALE

**PROGRAMME :**

**Samedi 28 mai.** — 7 h. 30, départ de la place de la Gare. Berne, Schallenberg, Sörenberg (déjeuner à 12 h.) Montée facultative au Rothorn de Brienz en télécabine, Sarnen, Burgenstock. Dîner et logement à l'Hôtel PARK (1re catégorie).

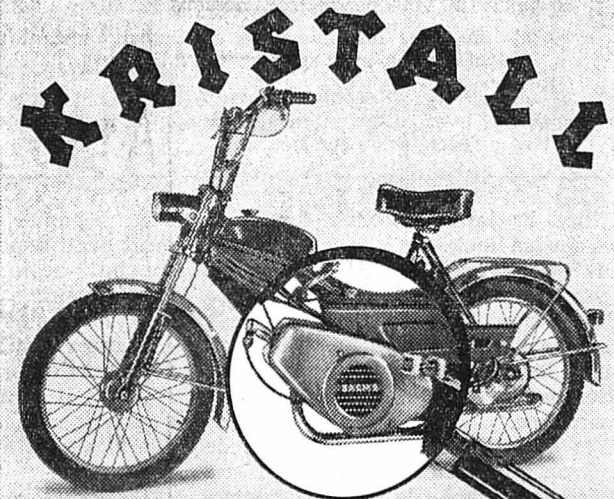
**Dimanche 29 mai.** — Mini-croisière sur le lac des Quatre-Cantons. Déjeuner dans un bon restaurant, au bord de l'eau, à Gersau. Retour pour le dîner au Burgenstock et logement à l'Hôtel PARK.

**Lundi 30 mai.** — 8 h. 30, départ de l'hôtel. Retour par le Brunig, déjeuner à 12 h. 30 au bord du lac de Brienz. Puis Berne, Neuchâtel et, vers 19 h. petit repas au Restaurant de La Vue-des-Alpes.

**Prix de la course :** tout compris (sauf les boissons). Chambre à 2 lits, sans bain, ni toilettes = Fr. 180.- par personne. Chambre à 2 lits, sans bain, avec toilettes = Fr. 200.- par personne. Chambre à 2 lits, avec bain et toilettes = Fr. 240.- par personne. Chambre à 1 lit = Fr. 240.- par personne. Non-membre du TCS = supplément : Fr. 40.-.

**INSCRIPTIONS :** au plus tard le samedi 14 mai, par le versement des sommes indiquées à la caisse du secrétariat du TCS, 88, avenue Léopold-Robert, ou par CCP 23-792, TCS La Chaux-de-Fonds. (Veuillez indiquer votre numéro de plaque au verso svp.)

**Ce voyage est subventionné par votre section.** Si vous partiez individuellement, vous auriez à payer un prix plus élevé. N'est-ce pas, en plus de passer trois jours agréables en compagnie de vos amis técistes, un argument de poids pour y participer ?



## CRYSTAL

### SACHS 503 - 0,8 PS - 2-Gang Handschaltung

## Cyclomoteurs 5 modèles de 840.- à 1335.-

CYCLES ET MOTOS COLLEGE 54

*A. Petermann* (039) Ventes  
TEL: 22 33 60 Réparations  
LA CHAUX-DE-FONDS

Je viens vous chercher et vous livrer votre cycle, cyclomoteur, moto

## Prêts sans caution

# Procrédit

Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel pas de formalités discrétion absolue

Aucune demande de renseignements à l'employeur, régie, etc.

Je désire Fr. ....

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... No .....

NP/Lieu .....

A retourner aujourd'hui à:

**Banque Procrédit**  
2301 La Chaux-de-Fonds,  
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039 - 231612  
920'000 prêts versés à ce jour





# excellents restaurants neuchâtelois...



...VOUS Y SEREZ BIEN ACCUEILLIS ET BIEN SERVIS

**HÔTEL-RESTAURANT CITY**  
PLACE DU PORT

LES RESTAURANTS DES BATEAUX en navigation sur le lac

**Restaurant Chinois**  
«La Porte du Bonheur»

Th. Blättler  
Tél. 038/25 54 12

**CAFÉ - RESTAURANT LES TROIS-TOURS**  
BOUDRY - Tél. 42 30 30

Premier restaurant à la sortie des Gorges de l'Areuse  
Terrasse ombragée de 80 places - Restauration soignée

Famille A. Grize

**Hôtel du Vaisseau**  
PETIT-CORTAILLOD (plage)  
Fam. G. Ducommun (038) 42 10 92

Magnifique but de promenade le long des rives du lac  
Vacances - Salle de 120 places  
Notre grande spécialité :  
**FILETS DE PERCHES AU BEURRE**

**HÔTEL-RESTAURANT Robinson**  
RESTAURATION BANQUET SUR COMMANDE

**SPÉCIALITÉS FLAMBÉS**  
par exemple : Tournedos Henri IV, par pers. Fr. 25.—  
Scampis au pastis, par pers. Fr. 25.— - Vin tiré du fût, ce mois : Valpolicella Membre « Table For 2 »  
Fam. P. Glauser - Tél. (038) 41 23 53 - 2013 Colombier  
Déjeuner par Transair

**Restaurant de Pertuis Bar - Discothèque**  
à 2 km. des Vieux-Prés  
E. Chappuis  
2054 LE PERTUIS  
Tél. (038) 53 24 95

Entrecôte Pertuis, frites, salade (rôstis)  
Entrecôte aux morilles, frites, salade  
Entrecôte poivre vert, frites, salade  
Entrecôte piments, frites, salade

Arrangement pour sociétés et fêtes de familles

**HÔTEL - RESTAURANT «AU BOCCALINO»**  
SAINT-BLAISE

et toujours une cuisine plus soignée, de nouvelles spécialités, le même personnel de service, la cave mieux garnie

Pas de jour de fermeture. Parc privé. Tél. (038) 33 36 80

## Aujourd'hui, présentation de l' HÔTEL CITY NEUCHÂTEL

Au centre de la ville, à proximité immédiate des parcs à voitures de la place de la Poste et déjà de la place du Port, l'Hôtel City vous attend pour vous proposer les spécialités de ses différents restaurants.

### Restaurant chinois «La Porte du Bonheur»

Sous le « signe du dragon », ce restaurant vient d'organiser une quinzaine de dégustation ainsi que de présentation de nouvelles spécialités orientales.

Cette quinzaine a permis à une nouvelle clientèle de découvrir cet excellent restaurant ouvert il y a déjà 6 ans et qui a acquis une sérieuse réputation qui dépasse largement nos frontières cantonales. Chaque jour, plus d'une cinquantaine de spécialités sont proposées pour le plaisir des palais gourmands.



Pressephot Charlet

### Restaurant CITY

Une carte très diversifiée, des propositions journalières ainsi qu'un service impeccable, font que le restaurant ainsi que les salles du 1er étage (principalement réservées pour des sociétés, clubs ou congrès) sont gastronomiquement bien cotés.

Dès le 22 mai, une quinzaine mexicaine permettra de déguster les spécialités typiques.

Mi-juin, une quinzaine de la navigation modifiera le cadre habituel du restaurant. Vous y découvrirez maquettes de bateaux, objets utilisés par les marins des lacs et des mers.

### Restaurant des BATEAUX

Sur le lac de Neuchâtel, il fait bon se délasser loin des bruits et poussières des villes.

C'est également M. Blättler de l'Hôtel City qui s'occupe de la restauration servie à bord des unités de la Société de navigation.

Nous vous conseillons trois propositions :

— Dès fin mai, découvrez le lac à l'aurore. Course Neuchâtel-Portalban-Cudrefin-Neuchâtel, tous les jeudis et vendredis, café et croissants offerts. (Dép. 6 h. 30, retour à 7 h. 45.)

— Dès fin mai, à 12 h. 15, les bateaux Lunch (course entre Neuchâtel et Cudrefin) vous permettront de vous restaurer à bord.

— Mi-juin, tous les samedis soirs, bateau dansant au large des côtes Neuchâtelaises, avec restauration à bord.

N'oublions pas de vous proposer également les très originales courses spéciales avec restauration à l'occasion de mariages, excursions d'entreprises, de sociétés ou congrès.

**NOVOTEL NEUCHÂTEL-EST**

2075 THIELLE Tél. (038) 33 57 57 Télex 34 502

**UN HÔTEL-RESTAURANT MODERNE**  
et confortable à deux pas de Neuchâtel

Cadre de verdure - Piscine chauffée gratuite à tout client - Place de parc - RESTAURATION CHAUDE de 11 h. à 14 h. et de 18 h. à 22 h. - Menu dès Fr. 9.—  
Famille E. et G. Prévost, chef de cuisine

**Buffet du Tram**  
Famille Eric Brunner-L'Epée  
Boudry Tél. 42 18 15

**Toujours nos fameux FILETS DE PERCHES**  
TOUS LES JOURS : MENU SUR ASSIETTE  
Fermé le jeudi et le deuxième dimanche du mois

**Relais du Cheval blanc**  
G. BUBLOZ  
Tél. (039) 23 48 44  
2311 La Chaux-de-Fonds  
Boinod 15

Nos spécialités sur commande :  
Poulets - Rôti de porc et gigot d'agneau à la broche - Rôti de bœuf en daube - Pintade aux morilles  
Cuisses et râbles de lapin au four

**HÔTEL DES PLATANES**  
2025 CHEZ-LE-BART  
Tél. (038) 55 29 29

Ouvert tous les jours

Poissons du lac - Spécialités à la broche au feu de bois - Salles pour banquets et séminaires de 10 à 200 personnes

**STEAK HOUSE**

Service rapide  
Ambiance sympathique  
**STEAK** dès Fr. 9.- les 100 g grillé sur le feu du pinot  
enfin un restaurant pas comme les autres

Av. de la Gare 15 NEUCHÂTEL (038) 21 21 21

**HÔTEL-RESTAURANT RÔTISSERIE DE LA GARE MONTMOLLIN**  
M. J. Tellenbach Tél. (038) 31 11 96

Nombreuses spécialités, en particulier :  
**SA SAVOUREUSE CÔTE DE BŒUF L'EXTRAORDINAIRE T-BOON STEAK**  
et... tous les soirs buffet de salades.  
Grande terrasse.

## André Frambois Cinq morts pour une belle

COLLECTION ATMOSPHÈRE  
EUREDIF, Paris

Là aussi ses questions avaient été vaines. La grosse cuisinière n'avait sacrifié aucun animal. Il ne fallait donc pas chercher auprès d'elle la provenance du sang qui avait servi à maculer le mur de la crypte.

Le peintre eut sans doute oublié cette histoire et tout en serait resté là si, le lendemain matin — c'est-à-dire ce jour-même — Mario n'était venu l'avertir qu'il venait de découvrir une autre main, absolument identique à la première, mais imprimée cette fois contre la porte du garage...

Desbryères avait été le seul à se déranger pour aller voir. Les autres s'étaient contentés de hausser les épaules et de ricaner. Visiblement la plaisanterie ne les amusait plus.

Erna Wenhardt arrivait au domaine, à bord de sa 2 CV, juste au moment où le peintre

sortait derrière le jardinier. Elle les avait accompagnés sur les lieux.

Ils avaient effectivement constaté tous les trois qu'il y avait une nouvelle main contre la porte du garage. Elle se détachait très nettement sur la peinture blanche. Elle était imprimée selon le même procédé que la veille, à cette différence près que le sang coagulé paraissait moins sec.

Desbryères avait dû raconter l'histoire de la crypte à Erna qui ignorait tout de l'affaire car elle n'était pas venue à « la Belle Sarrasine » depuis trois jours. Elle avait exulté. Tout de suite, son esprit s'était emballé.

« C'est la légende qui continue avait-elle dit. En racontant l'histoire de la belle Sarrasine, en remuant un passé vieux de cinq siècles, Samy a réveillé des forces occultes. Ce sont elles qui agissent et se manifestent. »

Le peintre avait essayé de plaisanter, mais sans grande conviction. Malgré lui, il s'était senti envahi par un indéfinissable malaise qui ne l'avait guère quitté de la journée.

L'Allemande était restée au domaine jusque vers dix heures du matin, puis elle était repartie vers son père. Après son départ, Desbryères avait hésité un instant, puis il s'était brusquement décidé.

Il avait voulu en avoir le cœur net.

A l'aide d'une lame de rasoir neuve, il avait gratté un peu de sang coagulé. Il avait enlevé la lame et le prélèvement dans un mor-

ceau de papier, puis il avait filé jusqu'à Cannes où il avait déposé son étrange échantillon chez un pharmacien.

« Je veux savoir la nature de ce prélèvement ? » avait-il demandé au potard.

L'autre avait promis de lui téléphoner les résultats de son analyse avant le soir.

Ainsi, il sera fixé. S'il apprenait ainsi qu'il s'agissait réellement de sang animal, il saurait dès lors qu'il avait affaire à un mauvais plaisant.

Bien qu'il ne doutât pas du résultat, cette histoire n'en avait pas moins gâchée toute sa journée. Il se promettait de tancer vertement le coupable s'il se démasquait ou s'il parvenait à l'identifier.

Un bruit de moteur le tira de ses réflexions. Il regarda vers la mer. Un point noir, encore lointain se rapprochait rapidement de la côte. Il comprit qu'il s'agissait de Jean-Marc. Il allait être bientôt sept heures, le jeune homme rentrait au bercail après une journée passée à se dorer au soleil sur les rochers des îles.

Drôle de garçon. Fier, sauvage. Un détachement, une lointaine insouciance nuancée d'ironie, de mépris pour les autres et sans doute aussi pour soi-même. Desbryères ne s'expliquait pas comment il avait pu s'attacher à un être aussi secret ?

Que savait-il de lui au juste ? Rien de précis. Jean-Marc Oriat, même après un an d'intimité, lui était aussi inconnu que n'importe

lequel des jeunes éphèbes qui passaient leurs journées à flaner sur la Croisette et leurs nuits dans les boîtes de Cannes ou de Menton.

Il avait appris qu'il était le fils naturel d'un émigré russe, ancien officier du tsar ruiné par le jeu et d'une petite danseuse morte plus ou moins dans la misère trois ans auparavant. Depuis le décès de sa mère, Jean-Marc avait vécu un peu au hasard, sans domicile fixe, sans occupation, sans ambition bien définie. Chez Desbryères, où il avait tout ce qu'il désirait comme un enfant gâté, il ne s'était pas réellement intégré. Il semblait de passage ou en vacances. Malgré les injonctions répétées de son hôte, il ne s'était même pas décidé à peindre, comme il en avait manifesté plusieurs fois le désir, au début.

Etait-ce ce détachement ? Cet esprit de fatalisme slave hérité sans doute de l'ancien officier russe son père, qui plaisait à Desbryères chez Jean-Marc ? Il n'aurait su le dire, mais ce qui était certain, c'est qu'il était très attaché à ce garçon et qu'il aimait sa présence à « la Belle Sarrasine ».

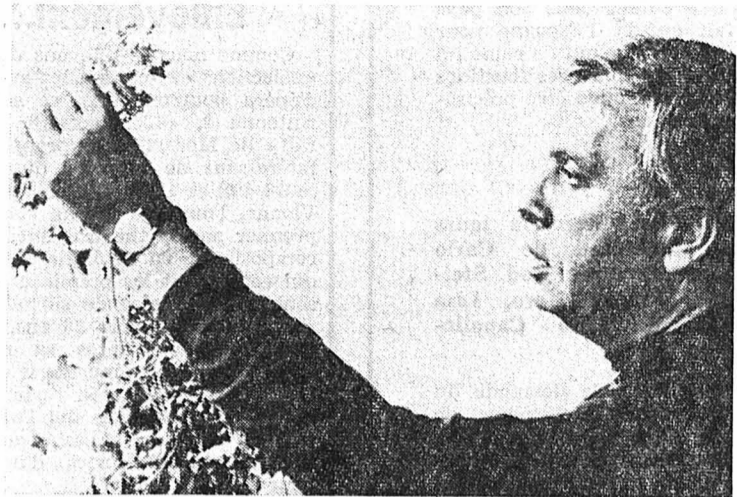
Le peintre s'appretait à descendre de sa tour pour aller accueillir son protégé à l'embarcadere, lorsque le téléphone se mit à sonner. Il décrocha le combiné. C'était Marcelle.

« On vous appelle de Cannes, monsieur Paul. Vous aviez demandé une pharmacie ? »

— Oui. Passez-moi cette personne. »  
(A suivre)



**PRODUITS NATURELS DE MAURICE MESSÉGUÉ**  
 « FLEURANCE CHEZ SOI »  
**VOTRE SANTÉ PAR LES PLANTES :**



**PRODUITS DE BEAUTÉ :** aux extraits de plantes fraîches récoltées sur des terrains non traités aux produits chimiques.

**PLANTES AROMATIQUES :** Les vertus des «SIMPLES» sont connues depuis la plus haute antiquité.

**DEMANDEZ-NOUS LE GUIDE DES PLANTES AROMATIQUES OU CELUI DES COSMÉTIQUES MESSÉGUÉ.**

**AU JUMBO**  **EN VILLE** 

**HERBORISTERIE**  
**DROGUERIE**  
**PARFUMERIE**

**CONSEILS**  
 et  
**SERVICE**

**PHARMACIE**  
**JUMBO**



Tél. (039) 26 68 58 **OUVERT LE LUNDI APRÈS-MIDI**

**UNION CARBIDE**  
**EMPLOYÉ**

Notre fabrique de piles alcalines installée à La Chaux-de-Fonds est à la recherche d'un employé rattaché à notre département d'achat dont les fonctions principales seront les suivantes :

- Passer des commandes et en suivre l'acheminement.
- Se charger des formalités de transports, d'assurances et de douane.
- Connaître et suivre les besoins en matières.

**Qualifications requises :**  
 — Précision, esprit d'organisation et de collaboration, sens de la synthèse.  
 — Connaissances techniques générales.  
 — Intérêt pour les problèmes d'approvisionnement.  
 — Langue maternelle française, notions d'anglais et connaissances d'allemand.

Si cette offre vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avec photographie à :

**UNION CARBIDE EUROPE S. A.**  
 43, rue L.-J.-Chevrolet  
 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
 A l'attention de M. Ph. Vuille  
 Chef du personnel

**AUX ROCHETTES**  
 Cuisses de grenouilles



Course en car pour noces, sociétés, écoles, Agence de voyages  
**Auto-Transports Erguel SA**  
 St. Imier Tel. 039 / 41 22 44

Dimanche 15 mai 1 jour  
**LA CAMPAGNE BALOISE**  
 avec repas  
 Prix spécial : Fr. 33.—

ASCENSION 19-21 mai 3 jours  
**APPENZEL - VADUZ - LA BAVIERE - LINDAU**  
 Prix : Fr. 280.— tout compris

19 mai 1 jour  
**LA FORET NOIRE**  
 avec repas soigné  
 Prix : Fr. 53.— - AVS Fr. 49.—

19 mai 1/2 jour  
**L'EMMENTAL** avec bon 4 heures  
 Prix spécial : Fr. 26.—

Dimanche 22 mai 1 jour  
**LES NARCISSÉS - PAYS D'ENHAUT**  
**D'ENHAUT** avec diner  
 Prix : Fr. 42.— - AVS Fr. 39.—

PENTECÔTE, dim. 29 mai. 1 jour  
**RIFFERSWIL - CAMPAGNE ZURICHOISE**  
 diner et visite d'un jardin botanique  
 Prix : Fr. 59.— - AVS Fr. 55.—

Lundi 30 mai 1/2 jour  
**COURSE SURPRISE**  
 Prix : Fr. 22.— - AVS Fr. 20.—

Programme détaillé de la course de 3 jours à disposition

Ins. et rens. tél. (039) 41 22 44  
**VOYAGES DE L'ERGUEL S. A.**  
 ST-IMIER, Dr-Schwab 9

**PORRENTROY** (Situation tranquille)  
**A VENDRE**  
**2 immeubles locatifs** de  
 — 6 APPARTEMENTS chacun  
 — Rendement locatif total : Fr. 35.830.—  
 — Locations avantageuses variant de Fr. 240.— à Fr. 265.— mensuellement  
 — chauffage par appartement  
 — salle de bain.

**une villa familiale**

(spacieuse, y compris local commercial et garage, chauffage au mazout)  
 — tout confort moderne  
 — magnifique terrain ombragé.

Faire offres sous chiffre 28 - 20 577 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

**A vendre**  
**COUPÉ BMW**

3 l. Injection.  
 Modèle 1974.  
 Expertisé.  
 Tél. (039) 23 53 00.

**Saint-Luc**

**Vas d'Annivers**  
 Joli appartement de bon confort à louer à la semaine. Prix intéressant.  
 Tél. (021) 22 23 44, heures de bureau.

**V.A.C** **René Junod SA**  
 115, av. Léopold-Robert  
 2301 LA CHAUX-DE-FONDS

CHERCHE

**un employé**

pour son département photo.  
 Connaissance de l'allemand indispensable.  
 Travail varié, pour la vente directe et par correspondance.


Ainsi qu'une

**employée de bureau**

pour correspondance allemande et italienne.  
 Ambiance agréable, places stables.

Faire offres à V.A.C René Junod S. A.; Service du personnel, Léopold-Robert 115, 2300 La Chaux-de-Fonds.

**CS Prêt personnel**



**CREDIT SUISSE CS**

*De l'argent liquide vite et à meilleur compte*

**Comparez!**

Crédit	12 mois Mensualité	24 mois Mensualité	36 mois Mensualité	48 mois Mensualité
10 000.—	887.50	468.75	329.15	259.40
15 000.—	1331.25	703.15	493.75	389.05
20 000.—	1775.—	937.50	658.35	518.75

y compris intérêts, tous frais et prime d'assurance pour solde de dette

Je désire un prêt personnel de

56 Fr. \_\_\_\_\_ remboursable par mensualités de Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 NP/Localité \_\_\_\_\_ Rue/no \_\_\_\_\_  
 Habite ici depuis \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_  
 Domicile précédent \_\_\_\_\_  
 Date de naissance \_\_\_\_\_ Etat civil \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_  
 Lieu d'origine \_\_\_\_\_ Chez l'employeur Revenu mensuel total \_\_\_\_\_  
 Loyer mensuel \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

A envoyer au CREDIT SUISSE 2301 La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 58, 039/23 07 23, ou à l'une des 124 succursales du Crédit Suisse



Gratuit pour 6 jours, une caméra ciné!

Maintenant, vous pouvez constater, par vous-même et sans obligation d'achat, combien il est simple et avantageux de filmer... avec la sensationnelle caméra FUJICA Single-8 AX-100. Vous recevez gratuitement la brochure en 24 pages «Je cinéma doit-il être coûteux et compliqué?» Venez nous trouver et mettez à profit cette occasion unique.



L.-Robert 23-25 - La Chaux-de-Fonds

**au printemps**

cherche

**VENDEURS**

pour ses rayons de meubles  
 lustrerie  
 tapis

Nombreux avantages sociaux dont caisse de pension, prime de fidélité, plan d'intéressement et rabais sur les achats.

Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au chef du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

1 semaine dès **Fr. 445.-**

**KUONI**

Vacances balnéaires inoubliables en **Tunisie**

Soleil, mer, plages à perte de vue, hôtels confortables, hospitalité: tout cela, la Tunisie l'offre en abondance.  
 Les excursions variées feront de vos vacances tunisiennes un vrai événement.  
 Vol SWISSAIR DC-9, départs de Genève, tous les samedis après-midi.



Voyages Kuoni - à votre agencé de voyages et dans 45 succursales Kuoni.

**Les vacances - c'est Kuoni**



IMPAR-TV

IMPAR-TV

## A VOIR



Ce soir, à 21 h. 30, à la TV romande, Guerre et Paix. 7e épisode : Borodino. (Photo TV suisse)

## TVR

20.30 - 21.30 Temps présent. Israël, l'enjeu des élections.

Dans quelques jours, les Israéliens seront appelés aux urnes pour désigner le 9e Knesseth, parlement à chambre unique, regroupant 120 députés. 25 partis sont sur les rangs. Mais c'est sans doute entre trois grandes formations que les cartes

## Sélection de jeudi

seront distribuées, et ce vraisemblablement sans grandes surprises; le parti travailliste, au pouvoir depuis vingt-neuf ans, est incarné par Shimon Peres; ce dernier devra mettre en œuvre tout son talent pour maintenir un prestige quelque peu émoussé par le temps et faire oublier certains scandales qui n'ont pas amélioré l'image de marque des travaillistes. Le Likoud, dont les positions sont plus dures sur le plan de la politique extérieure, est dominée par la figure de Menahem Begin. Le Dash enfin, nouveau venu sur la scène politique et dont le nom signifie « mouvement démocratique pour le changement », est dirigé par Ygaël Yadin, général et archéologue célèbre.

Mais ces élections, somme toute, n'auraient qu'une importance relative pour les Européens si les problèmes intérieurs étaient seuls en jeu; or, il est certain que l'attitude d'Israël vis-à-vis de la question arabe dépendra du choix fait par l'électorat le 17 mai. Et principalement vis-à-vis du problème de la restitution des « territoires », restitution contre laquelle s'oppose une majorité de la population.

Pour cette raison, Jean-Pierre Goretta, en compagnie de Simon Edelstein et d'Etienne Métrailler, a conduit son reportage dans une lar-

ge mesure « sur le terrain », c'est-à-dire dans les quartiers neufs qui poussent sur le Golan, en Cisjordanie, etc.

## A 2

19.30 - 23.40 En direct de l'Opéra. «L'Enlèvement au Sérail» de W.-A. Mozart.

Avec: Karlheinz Boehm, Christiane Eda-Pierre, Norma Burrowes, Stuart Burrows.

A la fin du XVIIIe siècle, l'Algérie se trouve sous la domination turque. Le pays est livré aux Janissaires et aux pirates qui écumant les mers. Seule Oran demeure possession espagnole, confiée au gouverneur Don Lostados. Le fils de celui-ci Belmonte, est parti en mer avec sa fiancée Constance. Les accompagnent dans cette promenade, Blondchen — qui est Anglaise — et Pedrillo, leurs serviteurs. Immanquablement, leur navire est attaqué par les pirates barbaresques. Constance est arrachée des bras de son fiancé et emmenée captive, ainsi que Blondchen et Pedrillo, Belmonte réussit à s'enfuir.

Les prisonniers sont débarqués en Alger et, selon la coutume, vendus comme esclaves. Ils sont achetés par le Pacha Selim.

Selim est de souche espagnole et de civilisation chrétienne — il reste d'ailleurs attaché à sa patrie d'ori-

gine — mais les nombreuses injustices qu'il a subies dans son pays lui ont fait quitter l'Espagne pour l'Islam. Or, l'homme qui l'a ruiné lui a fait perdre ses biens, ses fonctions et sa fiancée se trouve être précisément Don Lostados.

## FR 3

19.30 - 21.30 Les derniers jours de Mussolini de Carlo Lizzani. Avec Rod Steiger, Franco Nero, Lisa Gastoni, Lino Capolicchio.

25 avril 1944. A la demande du Cardinal Schuster, archevêque de Milan, Mussolini rencontre le représentant du Commando de la résistance. Les négociations ayant échoué, Mussolini quitte Milan qui est en pleine insurrection, pour Côme.

Puis, en pleine nuit, il part pour Menaggio d'où il peut tenter de se réfugier en Suisse. Claretta Petacci l'accompagne.

L'escorte allemande des SS le suit et fait échouer la tentative. Abandonné par la milice, Mussolini s'incorpore à une colonne allemande qui aux abords de Dongo, est arrêtée par les résistants auxquels les Allemands veulent bien remettre les hiérarques, à l'exception de Mussolini qui doit revêtir la capote d'un soldat allemand et monter à bord d'un camion de la colonne. Mais au contrôle qui a lieu sur la place de Dongo, Mussolini est reconnu et arrêté...

## Enlèvement...

Comme nous le relevons dans les « sélections » ci-contre, les amateurs d'épéra pourront voir, ce soir sur Antenne 2, « L'enlèvement au sérail » de Mozart. A ce propos il est intéressant de rappeler que, créée le 16 juillet 1782 au Burtheater de Vienne, l'ouvrage fut un succès, le premier succès théâtral durable du compositeur, en dépit de la cabale qui compromit les premières représentations, la seconde surtout. Mozart, qui avait alors 26 ans, s'était fixé à Vienne après sa rupture avec Salzburg, les musiciens en place, les Italiens en particulier, voyant d'un mauvais œil l'affirmation de sa gloire. Aussi avaient-ils fomenté toutes sortes d'intrigues pour lui faire échec.

De son côté, Christophe Friedrich Bretzner, négociant de Leipzig et « écrivain » en vogue, auteur d'un « Belmonte et Constance » auquel l'acteur viennois Gottlob Stéphanie dit le Jeune avait emprunté le sujet, réagit vivement. Son drame avait été adapté en « Singspiel », mais il assurait que cette fois un « certain individu du nom de Mozart » avait « eu le front d'en faire un mauvais emploi ». Sans « L'Enlèvement », qui connaîtrait aujourd'hui le nom de Bretzner?

Mozart avait certes incité G. Stéphanie à modifier bien des aspects de « Belmonte et Constance ». Tout en restant dans la « turquerie » si populaire à cette époque, il avait le souci de sortir des clichés pour proposer des caractères, des personnages denses et non des marionnettes. Cette préoccupation est particulièrement sensible avec Osmin qui reste dans la tradition bouffe mais s'affirme foncièrement méchant. Quant à Sélém Bassa qui pardonne, dans la pièce, en reconnaissant en Belmonte un fils qu'il croyait perdu, il se montre clément au nom de sentiments humanitaires alors répandus dans les milieux cultivés de Vienne et que Mozart tenait à exprimer pour les avoir fait siens, tout comme d'ailleurs l'Empereur Joseph.

Mozart mit un an à écrire sa partition. Elle lui rapporta 100 ducats. Son succès immédiat ne devait jamais cesser. Avec « L'Enlèvement » Mozart élargissait le « Singspiel », lui ouvrait de nouvelles voies. Gluck ne s'y trompa pas; Goethe, qui s'était essayé dans le genre, et reconnu que « L'Enlèvement » avait triomphé de tout.

Célèbre en particulier pour ses interprétations de Richard Strauss, Karl Boehm l'est tout autant, pour celles de Mozart. Et c'est pour presider au retour de « L'Enlèvement au Sérail », qui n'avait pas été représenté depuis près de vingt-cinq ans sur la scène lyrique parisienne, que l'illustre chef est revenu au pupitre de l'Opéra.

Gunther Rennert, pour la réalisation a cherché avant tout à rester fidèle à un chef-d'œuvre, en donnant à l'intrigue un maximum de clarté sans effets gratuits. Pour le décor, Bernard Daye a choisi le liège comme matériau de base et le blanc cassé comme couleur dominante. La mer est aussi constamment présente « afin d'imposer l'idée d'une fuite toujours possible ». Laissez-vous donc emporter, amis téléspectateurs... (sp)

## INFORMATION RADIO

## Chanson gitane

Une opérette de Maurice Yvain  
Ce soir à 20 h. 25

Radio Suisse romande 2 (MF)  
Des partitions de M. Yvain, l'une de celles qui emportent toujours l'unanimité est certainement cette « Chanson gitane » qui sera transmise ce soir en direct du Théâtre municipal, avec l'Orchestre de chambre de Lausanne et des chanteurs trépidants, sous la direction de Jésus Etcheverry. (AP)

## HIT-PARADE

Résultat de l'enquête No 19 de la Radio-Télévision suisse romande :

1. Les chansons françaises (La Bande à Basile).
2. Swiss Lady (Pepe Lienhard Band).
3. L'arche de Noë (Sheila).
4. Don't cry for me Argentina (Julie Covington - Petula Clark)\*.
5. Drague Party (Martin Circus).
6. La chapelle de Harlem (Jeane Manson)\*.
7. Le charme français (C. Jérôme)\*.
8. On comprend toujours quand c'est trop tard (Frédéric François)\*.
9. Le cœur en deux (Johnny Hallyday)\*\*.
10. Don't leave me this Way (Thelma Houston)\*.
11. Une petite Française (Michèle Torr)\*.
12. L'oiseau et l'enfant (Marie Myriam)\*\*.
13. Mon homme est syndic (Andrée Walsler).
14. La ballade pour Adeline (Richard Clayderman)\*\*.
15. Mourir auprès de mon amour (Demis Roussos).
16. A toi — Le café des Trois Colombes (Joe Dassin).
17. Isn't she lovely (David Parton).
18. Magic (Space)\*.
19. Le big bisou (Carlos)\*\*.
20. Elle n'est pas jolie (Daniel Guichard).

\* en hausse cette semaine  
\*\* Nouveaux venus.

(La plupart des programmes sont en couleurs)

## SUISSE ROMANDE

- 17.45 Point de mire  
17.55 Téléjournal  
18.00 TV-Jeunesse  
Chronique montagne.  
18.25 Courrier romand  
Neuchâtel.  
18.50 Barbapapa  
Pour les petits.  
18.55 17e Rose d'Or de Montreux  
19.15 Un jour, une heure  
19.40 Téléjournal  
20.00 Un jour, une heure  
20.20 Tour de Romandie  
2e étape : Delémont - Le Locle.  
20.30 Temps présent  
Israël : L'enjeu des élections.  
21.30 Guerre et Paix  
D'après l'œuvre de Léon Tolstoï. Avec : Anthony Hopkins, Alan Dobie. (Feuilleton).  
23.00 Téléjournal

## SUISSE ALÉMANIQUE

- 16.00 Seniorama  
16.45 Patiences  
et jeux de cartes (5)  
17.00 Pour les petits  
17.30 Télévision scolaire  
L'Égypte antique : le temple de Luxor.  
18.00 Le carrousel  
18.45 Fin de journée  
18.55 Téléjournal  
19.05 Action contact  
Avec Eva Mezger-Haefeli.  
19.35 Point chaud  
20.00 Téléjournal  
20.25 Waagrecht-Senkrecht  
21.10 Rundschau  
21.55 Téléjournal  
Reflets filmés du Tour de Romandie.  
22.15 Théâtre et participation  
Débat.  
23.00 Les programmes

## SUISSE ITALIENNE

- 8.10 Télévision scolaire  
Randonnées géographiques : La Norvège.  
10.00 Télévision scolaire  
18.00 Pour les enfants  
Dessin animé.  
18.55 Un Détective en Pantoufles  
Un bon système. Série.  
19.30 Téléjournal  
19.45 Le monde où nous vivons  
Présence maternelle et développement de l'enfant.  
20.15 Ici Berne  
Par Achille Casanova.  
20.45 Téléjournal  
21.00 Reporter  
22.00 The Michel Legrand Special  
22.50 Cyclisme  
23.00 Téléjournal

## FRANCE 1 (TF 1)

(Emissions uniquement en noir et blanc)

- 11.15 Réponse à tout  
11.29 Les Tifins  
11.33 Midi première  
12.00 TF 1 actualités  
12.35 Télévision régionale  
12.50 Objectif santé  
13.00 Les 24 jeudis  
Les Contes du Chat perché - 13.30 Pour rire ou pour de vrai? 15.30 En direct avec la presse.  
17.05 A la bonne heure  
17.35 Nounours  
17.40 L'île aux enfants  
18.00 Les Tifins  
18.03 Bonsoir, Chef! (11)  
Feuilleton.  
18.20 Actualités régionales  
18.43 Emission des partis politiques  
19.00 TF 1 actualités  
19.30 Spécial événement  
Raymond Barre contre François Mitterrand.  
20.45 La Ligne de Démarcation  
6. François - Janine.  
21.35 Titre courant  
« Histoire des Français sous l'Occupation ».  
21.45 TF 1 actualités

## FRANCE 2 (A 2)

(La plupart des programmes sont en couleurs)

- 12.35 Magazine régional  
12.50 Ton Amour, ma Jeunesse (16)  
Feuilleton.  
13.03 Aujourd'hui Madame  
14.00 L'Echange  
Téléfilm de Roy Baker. Avec : Robert Horton, Sébastien Cabot.  
15.10 Aujourd'hui magazine  
15.35 Tchou, Tchou, Petit Moineau  
17.55 Des chiffres et des lettres  
Jeu.  
18.20 Actualités régionales  
18.45 La tirelire  
Jeu.  
19.00 Journal de l'A 2  
19.30 L'Enlèvement au Sérail  
Opéra en 3 actes de W.-A. Mozart. Avec : Karlheinz Böhm, Christiane Eda-Pierre.  
Journal de l'A 2

(La plupart des émissions sont en couleurs)

## FRANCE 3 (FR 3)

- 17.45 FR 3 jeunesse  
L'oiseau blanc : Nungesser et Coli.  
18.05 La télévision régionale  
Terroir 22.  
18.20 Actualités régionales  
18.40 Tribune libre  
Les guides réformés de France.  
18.55 FR 3 actualités  
19.00 Les jeux  
19.30 Les Derniers Jours de Mussolini  
Un film de Carlo Lizzani.  
21.30 FR 3 actualités

## ALLEMAGNE 1

- 16.15 Téléjournal  
16.20 Ventil  
17.05 Pour les jeunes  
Qu'est-ce que le délit de fuite?  
17.55 Téléjournal  
18.00 Programmes régionaux  
20.00 Téléjournal  
20.15 Plusminus  
Magazine économique de l'ARD.  
21.00 Toma  
Erreur fatale. Série policière.  
21.45 TV-Débat  
22.30 Téléjournal

## ALLEMAGNE 2

- 16.30 Petit cours de chimie  
17.00 Téléjournal  
18.10 Maja l'Abeille  
17.40 Plaque tournante  
18.20 L'Avocat  
Tentative de meurtre.  
19.00 Téléjournal  
19.30 Musique sans frontières  
21.00 Téléjournal  
21.15 Les réfugiés politiques  
22.00 Im Zossener Bad  
Télépièce.  
22.55 Judo  
23.40 Téléjournal

IMPAR-RADIO

## SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.05 Les uns, les autres. 12.15 Le rendez-vous de l'humour et de l'humour. 12.30 Edition principale. 14.05 Des ronds dans l'eau. 16.15 Chronique des sept bourgs (29). 17.05 En questions. 18.00 Le journal du soir. 18.20 Edition régionale. 18.40 Informations sportives. 18.50 Revue de la presse suisse alémanique. 19.00 Edition nationale et internationale. 19.30 Actualité-magazine. 20.05 Courts métrages: 1. Suicide pour un auteur. 2. Dites je t'aime. 20.30 Fête... comme chez vous. 22.05 Club de nuit. 24.00 Hymne national.

## SUISSE ROMANDE 2 (MF)

14.00 Informations. 14.05 La librairie des ondes. 16.00 Suisse-musique. 17.00 Rhythm'n pop. 17.30 Jazz-live. 18.00 Informations. 18.05 Redilemele. 18.55 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads. Informations en ro-

manche. 19.40 Jazz en réédition. 20.00 Informations. 20.05 Opéra mystère. 20.25 Chanson gitane. 23.40 Informations. 23.45 Hymne national.

## SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin: Livres. 14.45 Lecture. 15.00 Musique classique. 16.05 Théâtre. 17.00 Onde légère. 18.20 Orchestre de la Radio suisse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Causerie-débat. 22.05 Nouveautés du show-business suisse. 23.05-24.00 Entre le jour et le rêve.

## SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 14.30, 16.30, 22.30, 23.30. — 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Feuilleton. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 16.35 Tour cycliste de

IMPAR-RADIO

## SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 Five minute's English. 9.20 Initiation musicale. 9.45 Vie et littérature. 10.15 Initiation musicale. 10.45 Henri Pestalozzi, père de la pédagogie moderne. 11.00 Suisse-musique. 12.00 Midi-musique.

## SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 6.00, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.05 Espresso. 9.05 Mixture multi-musicale. 10.00 Guide touristique sonore. 11.05 Orchestre récréatif de la Radio suisse. 12.00 Musique à midi.

## SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30. — 6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 12.00 Informations de midi.

## VENDREDI

## SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55. — 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 7.35 Billet d'actualité. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Chronique routière. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.40 Avant le week-end. 9.05 La puce à l'oreille. 10.05 Avec Rafel Carreras. 12.00 Le journal de midi.

## SUISSE ALÉMANIQUE

romandie. 18.00 Vive la terre. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Table ronde. 20.40 Orchestre de la RSI, dir. U. Schneider: Symphonie no 6 Schubert; Concertino pour piano et orch., Beck; Suite enfantine pour orch., Pauer. 21.50 Chronique musicale. 22.05 Jazz. 22.40 Orch. de musique légère RSI. 23.10 L'album de grand-mère. 23.35-24.00 Nocturne musical.



**CORSO**

**la critique est unanime**

PROVIDENCE est un très grand film, le sommet à ce jour de l'œuvre de Resnais.  
*LE MONDE* : JEAN DE BARONCELLI

PROVIDENCE... du très grand art. C'est un chef d'œuvre.  
*FRANCE-SOIR* : ROBERT CHAZAL

PROVIDENCE, une œuvre maîtresse. Le film est admirable.  
*LE FIGARO* : MICHEL MOHRT

PROVIDENCE : on sort envoûté. C'est le plus beau film d'Alain Resnais. C'est un chef d'œuvre.  
*LE POINT* : PIERRE BILLARD

PROVIDENCE, film d'une extrême richesse. Un texte éblouissant.  
*N° OBSERVATEUR* : JEAN-LOUIS BORY

PROVIDENCE : il faut bien le dire même si l'habitude a érodé certains mots: un chef d'œuvre.  
*L'EXPRESS* : MICHEL DELAIN



YVES GASSER, KLAUS HELLWIG, YVES PEYROT présentent

DIRK BOGARDE • ELLEN BURSTYN  
JOHN GIELGUD • DAVID WARNER • ELAINE STRITCH

Alain RESNAIS... Prix de la presse internationale pour

# PROVIDENCE

22 25 50

Soirées à 20 h. 30  
Matinées à 15 h.  
Samedi, Dimanche

**CORSO**

Tél. 039 / 22 25 50  
**LE BON FILM**

SAMEDI et DIMANCHE à 17 h. 30

Grand prix du cinéma français

Un film de François Leterrier

## PROJECTION PRIVÉE

Une distribution éblouissante confère émotion et vivacité à ces jeux modernes de l'amour et du hasard

**EDEN**

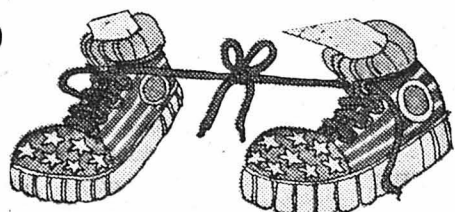
2e SEMAINE  
à Paris-Genève-Lausanne

Le plus grand succès comique de l'année!

1 000 000 de **BASKETS!**

ont déjà couru applaudir ce film qui pulvérise tous les records d'affluence

# LACHE-MOI LES BASKETS!



A MI-CHEMIN ENTRE "A NOUS LES PETITES ANGLAISES" ET "AMERICAN GRAFFITI"

22 18 53

SOIRÉES 20 h. 30

Admis dès 12 ans

SAMEDI DIMANCHE MERCREDI MATINÉES 15 h.

SAMEDI-DIMANCHE à 17 h. 30

PROLONGATION

2 séances seulement du chef-d'œuvre retentissant de CARLOS SAURA

## CRIA CUERVOS

avec Géraldine CHAPLIN Ana TORRENT

Version originale sous-titrée

VENDREDI-SAMEDI NOCTURNES à 23 h. 15

GARDIENNES... MEURTRIÈRES... USURIÈRES ou NYMPHOMANES... toutes réunies dans un milieu où la promiscuité favorise les liaisons particulières.

Lundi-Mardi-Mercredi à 18 h. 30

## LA VIE SEXUELLE DANS LES PRISONS DE FEMMES

**PLAZA**

Un commando de la mort dans un audacieux coup de main

D'UNE PUISSANCE EXTRAORDINAIRE... ce film empoigne le spectateur de la première à la dernière image.

# DOUZE SALOPARDS

Ça c'est du spectacle!

Lee MARVIN  
Charles BRONSON  
Telly SAVALAS  
Ernest BORGNINE  
Jim BROWN  
John CASSAVETTES



**SCALA**



SOPHIA LOREN et JEAN GABIN dans un de ses derniers films

« Un film qui raconte comment la jeune mère d'un garçon accusé de meurtre, fait pression sur un président de la Cour d'Assises »

Réalisation d'André CAYATTE

Tous les soirs à 20 h. 45 Mat.: samedi-dimanche à 15 h.

Samedi-dimanche 17 h. 30

Une histoire émouvante, vraie et éternelle.

Ali Mac Graw - Ryan O'Neal dans



Ali MacGraw Ryan O'Neal



John Marley & Ray Milland

Un tout grand succès 12 ans

**abc**

Attention! En prenant un billet pour deux séances le même soir, vous bénéficiez d'une réduction.

16 ans - Version originale  
Samedi, dimanche à 17.30 et 20.30  
Tél. 23 72 22

Dès ce soir à 18 h. 15 et toute la semaine à 18 h. 15 et 20 h. 30

En réédition

**Psycho** et **Les Oiseaux**  
d'Alfred Hitchcock

Horaire des séances :

Jeudi, 18 h. 15, Les Oiseaux  
Jeudi, 20 h. 30, Psycho  
Vendredi, 18 h. 15, Psycho  
Vendredi, 20 h. 30, Les Oiseaux etc. jusqu'à mercredi.



Vivre La Chaux-de-Fonds

mai  
en ville



# Concours permanent gratuit

(sans aucune obligation d'achat)

Durant toute la durée de la manifestation (du vendredi 6 au vendredi 13 mai 1977), un grand concours est ouvert. Il est absolument gratuit !

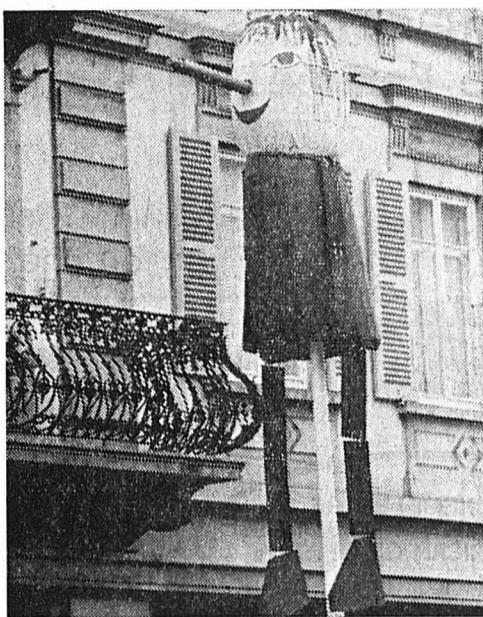
## DES LOTS INTÉRESSANTS ET NOMBREUX :

Grâce à la générosité des membres de « Vivre La Chaux-de-Fonds », commerçants petit et grands, banques, restaurants, entreprises diverses, le concours est largement doté de prix intéressants. On trouve beaucoup de bons d'achat en marchandises, des carnets d'épargne avec un premier versement de Fr. 50.—, des biens d'équipements d'intérieur, des jouets, des livres et des disques, etc.

Ainsi chaque soir, après 17 heures, l'urne qui se trouve devant la poupée du jour sera enlevée et un tirage au sort désignera quatre ou cinq gagnants.

CECI SE RÉPÉTERA DURANT 7 JOURS DE LA CAMPAGNE « MAI EN VILLE ».

## A QUEL PERSONNAGE D'UN CONTE DE FÉES CETTE POUPEE GÉANTE VOUS FAIT-ELLE PENSER ?



Aujourd'hui, jeudi 12 mai 1977, jusqu'à 17 h.

mettez votre coupon du jour dans l'urne au pied de ce mannequin, sur l'avenue Léopold-Robert, vous pouvez gagner !...

## BULLETIN DE PARTICIPATION

(à déposer chaque jour avant 17 heures dans l'urne)

à glisser dans l'urne, devant la poupée géante située avenue Léopold-Robert, chaque jour à un autre endroit, selon la photo publiée.

### QUESTION :

Quel personnage d'un conte de fées est représenté par la poupée géante de la photo de ce jour ?

### RÉPONSE :

(une seule réponse svpl.)

Un tirage au sort départagera les concurrents qui ont fourni la réponse juste. Tout participant non primé participe à un tirage au sort final, doté de nombreux prix de consolation.

METTES ICI VOTRE NOM :

ET VOTRE ADRESSE :

Association « VIVRE LA CHAUX-DE-FONDS » - Concours « MAI EN VILLE » 1977

Fabrique de boîtes de montres  
JEAN VALLON S.A.

Les Geneveys-sur-Coffrane  
engage pour date à convenir

un chauffeur-livreur

avec petit travaux d'emballage.

Téléphoner au (038) 57 12 88 pour  
un premier rendez-vous.

A louer pour tout  
de suite ou date à  
convenir

appartement

2 pièces, cuisine,  
salle de bain, tout  
confort, centre vil-  
le.

Tél. (038) 53 36 94.

NOUS CHERCHONS

jeune homme

ayant bonne vue, pour passage  
des pièces dans les bains

ouvrière

au pantographe

ouvrière

pour décalque sur machine auto-  
matique.

S'adresser :  
Maison WILLY VAUCHER  
Rue Daniel-JeanRichard 13  
Tél. (039) 23 25 33.

# Lexique horloger

LES ASTÉRISQUES RENVOIENT AUX DÉFINITIONS  
DES MOTS QU'ILS ACCOMPAGNENT

ASSOCIATION ETABLISSEURS	Association des fabricants d'horlogerie établisseurs (1962), Bienne
ASSOCIATION ROSKOPF	Association d'industriels suisses de la montre roskopf (1939), Bienne
ASSOTTICA	Associazione nazionale industriali dell'ottica meccanica fine e di precisione, Milano
ASSPA	Association suisse pour l'automatique (1956), Zurich
AST	Association suisse des termineurs de mouvements d'horlogerie (1946), Bienne
ASTB	Association suisse des termineurs de boîtes (1942), Courgenay (BE)
ASUAG	Allgemeine Schweizerische Uhrenindustrie AG — Société générale de l'horlogerie suisse S. A. (1931), Bienne
ATA	Voir Carnets ATA (définitions juridiques)
AVM	Association suisse des fabricants de verres de montres (1937), La Chaux-de-Fonds
AWA	American Watch Association Inc (1933), New York
AWI	American Watch Institute Inc (1960), Cincinnati (Ohio)

## B

BBC	Brown, Boveri & Cie (1891), Baden (AG)
BFG	Baumgartner Frères S. A. (1899), Granges (SO)
BFH	Bulletin de la Fédération horlogère suisse (1971), Bienne
BHI	British Horological Institute (1858), Upton (GB)
BIGA	Bundesamt für Industrie, Gewerbe und Arbeit, Berne (= OFIAMT)
BIH	Bureau international de l'heure, Paris
BIJORHCA	Salon de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie, cadeaux (1930), Paris
BJA	British Jewellers Association (1886), London
BNS	Banque nationale suisse (1907), Berne (= SNB)
BO	Bureaux officiels de contrôle, rattachés au COSC (Contrôle officiel suisse des chronomètres) ; voir Bulletin de marche individuel (définitions juridiques)
BTE	Bureau des temps élémentaires, Paris
BTN	Brussels Tariff Nomenclature — Nomenclature de Bruxelles ; voir définitions juridiques (= NDB)
BWC	Buttes Watch Co Ltd (1923), Buttes (NE)

## C

CACH	Communauté d'action pour la compétitivité horlogère (1971), Neuchâtel
CAISSE ALFA	Caisse de compensation pour allocations familiales de l'industrie horlogère (1942), La Chaux-de-Fonds
CBM	Commodore Business Machines (Canada) Ltd (1958), Palo Alto (Cal.)
CCC	Comité central de la Convention patronale, La Chaux-de-Fonds
CCD	Conseil de coopération douanière (1950), Bruxelles ; voir définitions juridiques
CCI	Chambre de commerce internationale (1919), Paris (= IHK)
CCP	Commission consultative paritaire produit terminé/Asuag (1971), Neuchâtel
CEF	Communauté d'étude de la fiabilité (1973), Bienne
CEH	Centre électronique horloger S. A. (1962), Neuchâtel ; ou Compagnie européenne d'horlogerie S. A. (1974), Besançon (F)
CENTREDOC	Centre de documentation scientifique et technique de l'industrie horlogère suisse (1964), Neuchâtel
CETEHOR	Centre technique de l'industrie horlogère (1945), Besançon (F)
CFH	(Institut CFH) Centre international de formation continue commerciale pour l'horlogerie-bijouterie (1963), Lausanne ; anciennement Centre international de formation de l'industrie horlogère suisse
CFM	Centre fournitures manufactures d'horlogerie S. A. (1965), La Chaux-de-Fonds
CHP	Communauté d'horlogerie de précision (1958), La Chaux-de-Fonds
CICC	Commission internationale des contrôles chronométriques (1959), Neuchâtel
CID	Centre industriel de développement (1962), Neuchâtel
CIFHM	Communauté d'intérêt pour la formation horlogère et microtechnique (1973), La Chaux-de-Fonds
CIM	Comité professionnel interrégional de la montre (1963), Besançon (F)
CIO	Comité international olympique (1894), Lausanne
CIR	Compagnie industrielle radioélectrique (1941), Berne
COQ	Contrôle officiel de la qualité (voir CTM)
COSC	Contrôle officiel suisse des chronomètres (1973), La Chaux-de-Fonds
CP	Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (1938), La Chaux-de-Fonds
CPH	Centre suisse pour le contrôle de la qualité de la pierre d'horlogerie (1962), Neuchâtel
CSH	Chambre suisse de l'horlogerie — Schweizerische Uhrenkammer (1876), La Chaux-de-Fonds
CTM	Institut pour le contrôle officiel de la qualité dans l'industrie horlogère suisse (1962), Neuchâtel ; anciennement Contrôle technique suisse des montres*

## D

DEP	Département fédéral de l'économie publique, Berne (= EVD)
DFD	Département fédéral des finances et des douanes, Berne (= FZD)
DNP	Dai Nippon Printing, Tokyo
DUROWE	Deutsche Uhren-Rohwerke GmbH (1933), Pforzheim (D)

## E

EEM	Ebauches Electroniques S. A. (1970), Marin (NE)
EPFL	Ecole polytechnique fédérale (1853), Lausanne
ESA	Ebauches S. A. (1926), Neuchâtel
ETHZ	Eidgenössische Technische Hochschule (1855), Zürich (= EPFZ)
ETIC	Electronic Time Company S. A. (1976), La Chaux-de-Fonds
EVD	Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement, Berne

(A suivre)

Vivre La Chaux-de-Fonds

mai  
en ville





## Quarante permis de conduire retirés dans le canton en avril

Le département des Travaux publics, Service des automobiles, communique que durant le mois d'avril 1977, il a été retiré 40 permis de conduire se répartissant comme suit:

### District de Neuchâtel

**Pour une période d'un mois:** 2 pour perte de maîtrise et accident; 2 pour inobservation d'un signal « stop » et accident; 1 pour inobservation d'un signal « cédez le passage » et accident; 1 pour avoir mis en danger les usagers de la route; 1 pour dépassement intempestif et accident; 1 pour inobservation de la priorité et accident.

**Pour une période de deux mois:** 3 pour ivresse au volant.

**Pour une période de trois mois:** 4 pour ivresse au volant et accident.

**Pour une période de quatre mois:** 1 pour ivresse grave au volant d'un trolleybus.

**Pour une période d'un an:** 1 pour ivresse au volant, récidive.

### District de Boudry

**Pour une période d'un mois:** 1 pour inobservation d'un signal « cédez le passage » et accident; 1 pour inobservation d'un signal « stop » et accident.

**Pour une période de trois mois:** 1 pour ivresse au volant et fuite; 1 pour avoir circulé seul avec un permis d'élève conducteur, théorie réussie; 1 pour ivresse au volant et accident.

**Pour une période de quatre mois:** 2 pour ivresse grave au volant et accident.

### District du Val-de-Travers

**Pour une période d'un mois:** 1 pour perte de maîtrise et accident.

**Pour une période de deux mois:** 1 pour vitesse inadaptée, perte de maîtrise et accident.

**Pour une période de quatre mois:** 2 pour ivresse grave et accident.

### District du Locle

**Pour une période de trois mois:** 1 pour ivresse au volant et accident.

**Pour une période de quatre mois:** 2 pour ivresse grave au volant et accident.

**Pour une période d'un an:** 1 pour ivresse au volant, récidive.

### District de

#### La Chaux-de-Fonds

**Pour une période d'un mois:** 2 pour perte de maîtrise et accident; 1 pour inobservation d'un feu rouge et accident.

**Pour une période de deux mois:** 2 pour ivresse au volant.

**Pour une période de six mois:** 1 pour avoir renversé et blessé une personne sur un passage de sécurité, récidive. 1 pour ivresse au volant et accident, antécédents.

**Pour une période de dix mois:** 1 pour avoir circulé seul en état d'ivresse et avec un permis d'élève conducteur. De plus, trois interdictions de con-

duire des cyclomoteurs ont été prononcées à terme contre des conducteurs qui étaient pris de boisson et une interdiction de conduire en Suisse à l'encontre d'une personne possédant un permis de conduire étranger et qui a commis des infractions sur notre territoire.

### Courrier romand Neuchâtel: Printemps aux Bayards

L'émission du Courrier romand, ce soir à 18 h. 30, est consacrée au canton de Neuchâtel et sera constituée par une promenade dans le printemps du village des Bayards.

Un printemps différent parce que quelque chose a changé: l'artiste est mort, les luthiers sont partis, c'est un vide un peu nostalgique. Cette émission sera l'occasion de revoir des images de Lermite et des frères Jacot et d'écouter le présent du petit village.

Au Tribunal correctionnel de Neuchâtel

## Un employé des PTT avait simulé une agression

Trois jeunes gens, E. F., né en 1953, S. P., né en 1955, et J.-D. S., né en 1956, ont fait face, hier matin, au Tribunal correctionnel du district de Neuchâtel, qui siégeait dans la composition suivante: M. Alain Bauer, président; MM. Pierre Borel et Jean-Pierre Ghelfi, jurés; Mlle A.-D. Mojon, greffier. Le poste du Ministère public était occupé par M. Henri Schupbach, procureur général.

En juin 1974, J.-D. S. avait été l'objet de compassion de tous les habitants du Littoral. N'avait-il pas été agressé sauvagement alors qu'il effectuait son travail de fonctionnaire des PTT, distribuant les rentes AVS? Un ignoble inconnu l'avait frappé avant de voler sa sacoche.

Les faits ont quelque peu changé d'aspect très rapidement. J.-D. S. avoua qu'il s'agissait tout bonnement d'un coup monté avec une connaissance qui sera jugée ultérieurement. Le complice

a du reste ajouté un acte au scénario: il s'est enfui et n'a jamais donné un sou de participation à son copain postier. Ce dernier doit aussi s'expliquer au sujet d'achat et de consommation de haschisch. Ce prévenu a compris qu'un faux-pas peut être catastrophique, il mène maintenant une vie exemplaire. Le tribunal lui a infligé une peine de 6 mois d'emprisonnement, dont à déduire 11 jours de détention préventive, il lui accorde le sursis pour une durée de trois ans et met à sa charge une partie des frais: 350 francs.

E.-J. F. reconnaît avoir participé à quatre vols, avec ses copains assis sur le même banc que lui. Pour lui aussi, l'expérience de cette période a des conséquences tragiques. Il a retrouvé du travail et une stabilité personnelle et professionnelle. Il écope de 14 mois d'emprisonnement, dont à déduire 53 jours de détention préventive. Le sur-

sis lui est octroyé pour une période de quatre ans, mais en revanche un sursis accordé en 1975 pour une peine de 15 jours d'emprisonnement est révoqué. Les frais judiciaires sont estimés pour lui à 750 francs.

Dernier du trio: S. P., qui a travaillé « en gros »: cinq vols, deux tentatives, deux dommages à la propriété, achat, vente et consommation de 300 grammes de haschisch. S. P. a prêté assistance pour commettre un brigandage: il a conduit en voiture J.-D. S. jusqu'à Cortaillod où devait se produire le vol des rentes AVS. Lui a reçu sa part du butin, qu'il a utilisée à entreprendre un voyage à Mexico...

Sursis pour lui également, mais sur-sis pour 16 mois d'emprisonnement. Il payera en outre une dévolution à l'Etat de 180 francs pour le commerce de drogue et des frais par 830 francs. (rws)

CERNIER



Repose en paix.

Monsieur et Madame Paul Rattaly-Planche;  
Monsieur et Madame Jean-Pierre Schafer-Duvoisin et leurs enfants Stève et Carine, à Fontainemelon;  
Madame Marie Corbat-Henzelin, à Bonfol, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;  
Monsieur et Madame Georges Tallat-Corbat, à Laufon, leurs enfants et petits-enfants;  
Monsieur et Madame Roland Corbat, à Bâle, et leur fille;  
Monsieur et Madame Paul Corbat-Pavan et leurs enfants, à Bassecourt;  
Mademoiselle Noella Lachat, aux Etats-Unis;  
Madame Lucie Boss, à La Chaux-de-Fonds, sa fidèle amie,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

**Lucia RATTALY**

née Corbat

leur très chère et regrettée maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 79e année, après une pénible maladie supportée avec courage.

2053 CERNIER, le 11 mai 1977.

Rue F.-Soguel 32.

Le cœur d'une maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel samedi 14 mai.

Culte à la chapelle du crématoire à 9 heures.

Domicile mortuaire: Hôpital de Landeyeux.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

NEUCHATEL

Madame et Monsieur Charles Guyot-Perrin et leurs enfants;  
Monsieur et Madame Maurice Perrin-Aellen, aux Ponts-de-Martel, leurs enfants et petits-fils;  
Monsieur et Madame Jean-Pierre Perrin-Magnin, à Yverdon, leurs enfants et petite-fille;  
Madame et Monsieur Auguste Duvanel-Perrin, à Travers, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;  
Monsieur Auguste Perrin, à Neuchâtel;  
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Ulysse Perrin;  
Madame veuve William Perrin, à Travers, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;  
Les familles Antonietti, Schorderet, à Broc,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

**Paul PERRIN**

INSTITUTEUR RETRAITÉ

leur très cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 83e année.

2000 NEUCHATEL, le 10 mai 1977.

Soit que nous vivions  
Soit que nous mourions  
Nous sommes au Seigneur.  
Romains 14:8.

L'incinération aura lieu dans l'intimité, le vendredi 13 mai.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard.

Domicile de la famille: Ecluse 74.

Prière de ne pas faire de visite.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser au Home du Suchiez (S. B. S., ccp 20 - 35, Neuchâtel).

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur et Madame Jean-Claude Stotzer-Pécoud et leurs enfants, à Berne;  
Mademoiselle Hélène Stotzer, à La Chaux-de-Fonds;  
Monsieur et Madame Robert Voumard-Stotzer, à La Chaux-de-Fonds;  
Monsieur et Madame François Voumard-Berger et leurs enfants, au Locle;  
Mademoiselle Suzanne Voumard, à La Chaux-de-Fonds;  
Madame Aloïs Voeffray-Freitag, à La Chaux-de-Fonds;  
Monsieur et Madame André Schwab-Kunov et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

**Jean STOTZER**

leur très cher père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui le 10 mai 1977, dans sa 71e année, après une profonde affliction et une courte maladie.

Le culte aura lieu en la chapelle du Centre funéraire de St-Georges, où le défunt repose, vendredi 13 mai, à 14 h. 15.

Domiciles: 58, avenue d'Aire, 1203 Genève.

6, chemin de Pouillerel, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Si vous avez part aux souffrances vous aurez part aussi à la consolation.

II Cor. 1:7.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

MADAME GEORGES CHRISTIAN-MATHEY ET FAMILLE,

profondément touchées par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de leur grand deuil, expriment à toutes les personnes qui les ont entourées leur vive reconnaissance et leurs sincères remerciements.

Leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs leur ont été un précieux réconfort.

LE LOCLE, le 12 mai 1977.

### Concours hippique de Saint-Blaise

#### Bon comportement des cavaliers jurassiens

Dimanche dernier se déroulait le concours hippique de Saint-Blaise (NE) et on trouvait parmi les concurrents, trois cavaliers de la région de Tavannes et environ, dont le vétérinaire M. E. Huguélet, M. F. Vorpe et M. H. Zaugg.

La performance d'ensemble a été bonne, mais il faut relever tout particulièrement le succès de François Vorpe, qui montant un nouveau cheval, n'a pas pour autant changé ses habitudes. En effet, il remporta l'épreuve de barème A au chrono comme il avait déjà gagné une épreuve semblable le dimanche précédent au concours hippique de Porrentruy.

**Pompes funèbres Arnold Wälti**  
Epargne 20 Téléphone (039) 23 43 64  
Jour et nuit - Cercueils - Transports  
Formalités - Prix modérés

IN MEMORIAM

**Rose GEISER**

1976 - 12 mai - 1977

Déjà une année que tu nous as quittés, ton souvenir restera gravé dans nos cœurs pour la vie.

Ton époux  
Ton amie fidèle

LE LOCLE

MONSIEUR FRITZ BIGLER,  
SES ENFANTS ET PETITS-ENFANTS,

profondément émus par les marques d'affection et de réconfortante sympathie qui leur ont été témoignées lors de leur grand deuil, remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont partagé leur épreuve, soit par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs.

Ils les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.



Violations des droits  
de l'homme

## Les Polonais s'organisent

► Suite de la 1<sup>re</sup> page

Le nouveau bureau aidera « légalement lorsqu'il sera possible, médicalement si il y a lieu et financièrement si c'est absolument nécessaire », toutes les personnes harcelées par leurs employeurs, les syndicats, la police ou les tribunaux. Il va lancer un « Fonds d'autodéfense sociale » qui sera géré par six membres du CDT.

Le Comité de défense des travailleurs a distribué plus de 2,662 millions de zlotys (346.000 francs suisses environ) depuis sa création en septembre dernier. Plusieurs dizaines de travailleurs avaient été emprisonnés après les émeutes de l'été dernier, mais cinq seulement sont encore détenus. (reuter)

Après avoir été enlevé par un mouvement gauchiste

## Un ministre salvadorien est retrouvé assassiné

► Suite de la 1<sup>re</sup> page

M. Roberto Poma, directeur du tourisme, fut enlevé le 27 janvier par l'Armée révolutionnaire populaire (ERP) et quatre de ses collaborateurs furent tués dans l'enlèvement. Sa famille versa une forte rançon et, d'après certaines informations, le gouvernement aurait libéré deux détenus dont l'élargissement avait été réclamé par les ravisseurs.

Mais l'ERP annonça par la suite que M. Poma avait succombé, avant le versement de la rançon, aux blessures reçues lors de son enlèvement. Son corps fut retrouvé dans un cimetière de banlieue.

Le Front Marti porte le nom d'un responsable agricole assassiné en 1942, au cours d'un soulèvement paysan, que réprima le dictateur Maximiliano Hernandez Martinez.

### APPELS IGNORÉS

Le colonel Molina a ignoré des appels répétés que lui ont adressés l'Eglise catholique, la famille, des organisations politiques et syndica-

les, ainsi que les démarches diplomatiques d'une demi-douzaine de pays en vue de l'ouverture de négociations avec les ravisseurs.

Le parti communiste, qui est interdit, a distribué des tracts dans lesquels il a, lui aussi, préconisé que le gouvernement négocie. Il a suggéré que le gouvernement libère d'autres détenus à la place de ceux qu'il a dit ne pas avoir en prison, et il a même fourni une liste de « remplaçants ».

Mais le colonel Molina est demeuré inébranlable et a déclaré, dans un discours, que son gouvernement pourchasserait les ravisseurs « sans trêve, ni pause, afin d'appliquer l'entière rigueur de la loi » si M. Borgonovo était assassiné.

Il a affirmé que céder reviendrait à « oublier avec honte mes deux serments, de militaire et de président ».

De leur côté, les ravisseurs ont également ignoré des appels de l'Eglise, de la famille Borgonovo, des syndicats, et de M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, en faveur du ministre.

Dans un communiqué adressé à la presse, il y a deux semaines, les ravisseurs ont répondu que tout le monde devrait avoir le même souci des souffrances des détenus politiques et de leurs familles. Ils se sont déclarés « en guerre » avec le gouvernement Molina qu'ils ont qualifié de « fasciste ». (ap)

Le scandale Texon - Crédit Suisse

## Aucun acte répréhensible n'a été commis au Liechtenstein

L'enquête menée par le gouvernement du Liechtenstein en relation avec la société financière Texon à Vaduz, impliquée dans le scandale du Crédit Suisse, n'a révélé aucun indice d'actes répréhensibles commis au Liechtenstein et par des Liechtensteinois.

C'est le chef du gouvernement, M. Walter Kieber, qui a fait cette déclaration hier devant le Landtag (Parlement) du Liechtenstein, en réponse à une interpellation déposée par les députés des deux fractions. Les députés demandaient ce que le gouvernement comptait entreprendre pour empêcher les abus et excès des activités commerciales au Liechtenstein. En raison de la complexité de la question et du délai trop court imparti au gouvernement pour répondre à cette interpellation, le gouvernement a sollicité la compréhension du Landtag pour que sa réponse puisse être donnée à une date ultérieure.

En regard de l'actualité de cette affaire en relation avec le scandale du Crédit Suisse et la société financière Texon, le chef du gouvernement pense qu'il est juste de faire un rapport sur l'état de l'enquête au Liechtenstein.

On doit admettre, selon M. Kieber, que les affaires de la Texon, pour autant qu'elle en ait réalisé de semblables, ont été menées de l'é-

tranger par des membres du Conseil d'administration de la Texon qui avaient leur domicile en Suisse. (ats)

Près de Seveso

## Cité évacuée

Plusieurs centaines de personnes de la localité de Meda, proche de l'usine Icmesa de Seveso, ont été évacuées de leur quartier, hier, pendant 48 heures, pour permettre les opérations de décontamination.

Considéré jusqu'ici comme « partiellement sûr », le village (le même où il y a dix jours était né un enfant mal formé) s'est révélé, au fil des expertises, sérieusement atteint par la dioxine.

Pendant deux jours, les spécialistes de la décontamination procéderont à la défoliation de la végétation après avoir pulvérisé un produit spécial pour fixer la dioxine. (afp)

Lors de manœuvres militaires en Israël

## Un hélicoptère explose

► Suite de la 1<sup>re</sup> page

combiné auquel ont participé des hélicoptères, des avions de combat, des blindés et de l'artillerie. Cet exercice s'est déroulé dans le secteur de Jéricho.

Selon le chef de l'état-major, cet avion a explosé après s'être écrasé au sol. Il volait avant l'accident à une altitude de quelques centaines de mètres. Le contact radio avec sa base s'est maintenu jusqu'au moment de la catastrophe.

Des dizaines de militaires israéliens qui se trouvaient encore à la base d'où l'appareil avait pris son envol, ont assisté à la tragédie. Ils se sont rendus sur les lieux de la catastrophe dix minutes après l'explosion, mais malgré tous leurs ef-

UN EVÉNEMENT PAR JOUR

## ROSES ET PETITS CANARDS

Au bord du Rhin, au bord du Rhin, il y a une ville charmante. Sur les rives du fleuve et dans un parc immense, les petits canards s'égayent drôlement et les amoureux se perdent sous les bosquets de roses ou de lilas. Et le dimanche, sur les quais bordés de pelouses vertes, on voit souvent des fanfares de musiciens en costumes folkloriques s'époumoner à jouer des Lieder poétiques.

Le tout est si aimable qu'on en oublie les vastes quartiers où s'encaquent, dans de vastes boîtes de conserve, les habitants-sardiniens.

Et, de la part du poète Heine, né dans cette cité charmante, on salue chaque rose exhalant son parfum dans les jardins publics.

Mais les roses et les bords verts du Rhin ne jettent pas seulement un voile d'oubli sur les verrues immobilières de Dusseldorf. Ils cachent aussi à la mémoire que, depuis dix-huit mois, treize tortionnaires du camp nazi de Majdanek, y répondent, devant un tribunal, de la mort de deux cent cinquante mille prisonniers russes, polonais et juifs.

Prévenus libres, les bourreaux hitlériens se présentent régulièrement dans la salle d'audience numéro 111 du Palais de justice.

Somnolant, faisant des mots croisés ou lisant des journaux, ils se laissent bercer par le récit des horreurs passées et par les procédés dilatoires de leurs avocats.

Et, l'audience terminée, tous ces anciens assassins reprennent doucement le chemin du foyer au bord du Rhin et parmi les roses.

De temps en temps un des criminels meurt. En son honneur, sur le banc des accusés, on dépose alors des chrysanthèmes...

La cérémonie durera trois ans encore. Malgré les protestations des Polonais et des Juifs, il faut que la justice se fasse gentiment, au bord du Rhin, pour ne pas effrayer les petits canards, sans doute.

Mais il arrive que, parfois, la pensée tire un parallèle entre le comportement de la justice ouest-allemande envers ces assassins et à l'égard de ceux de la bande à Baader.

Et malgré l'odeur des roses et du lilas, malgré les ébats des petits canards, on renifle une désagréable puanteur.

Willy BRANDT

Atterrissage de Concorde à l'aéroport Kennedy de New York

## INTERDICTION LEVÉE

Trente jours après le cinquantième anniversaire de la première traversée de l'Atlantique par Charles Lindberg, « Concorde » pourrait se poser pour la première fois sur l'aéroport Kennedy de New York.

Quelques heures seulement après la décision prise hier par le juge fédéral Milton Pollack levant l'interdiction frappant le supersonique franco-britannique, la compagnie « Air France » a en effet annoncé son intention d'ouvrir à partir du 20 juin une liaison quotidienne Paris - New York en « Concorde ». On apprenait par ailleurs que la « British Airways » établira le même jour une liaison Londres - New York.

Toutefois, les adversaires de l'appareil ne semblent pas prêts à déposer les armes puisque les autorités portuaires de New York et du New Jersey ont immédiatement fait savoir qu'elles interjetteront appel de la décision du juge Milton Pollack, du district sud de New York. (ats, reuter)

Le procès Menten à Amsterdam

## Témoignage accablant

Le premier témoin direct des exécutions de 1941, dont est accusé Pieter Menten en Pologne, a été entendu hier par le Tribunal spécial d'Amsterdam. Pieter Menten, riche collectionneur néerlandais, est accusé d'avoir participé activement en 1941 en Pologne à des exécutions sommaires.

Mme K. Tuzimek, 60 ans, originaire de Leknika (anciennement Limnitz), a déclaré à l'audience qu'à Podhoroce en juillet 1941, elle avait vu Pieter Menten diriger une arme à feu en direction de trois personnes : M. Novickyj (une des victimes citées par l'accusation), sa femme et son frère. Elle avait au même moment entendu une détonation et vu M. Novickyj s'écrouler. Selon le témoin, Mme Novickyj, également touchée, aurait été poussée vivante dans la fosse commune.

Mme Tuzimek a été emmenée en-

suite par des policiers ukrainiens dirigés par un officier allemand, Philip Muller, vers une autre fosse commune creusée dans le jardin d'une famille qui avait eu des démêlés commerciaux avec Menten avant la guerre.

Mme Tuzimek certifie avoir vu Menten à cet endroit. Il portait un uniforme vert de gris et une haute casquette. Elle a déclaré au tribunal pouvoir encore le reconnaître et ne pas le confondre avec son frère Dick. (afp)

### En bref - En bref - En bref - En bref - En bref

● PARIS. — Le président Giscard d'Estaing a donné des instructions pour l'application des mesures contre le chômage des jeunes.

● MONTRÉAL. — Seize mille fonctionnaires fédéraux francophones de la région de Montréal ont décidé de cesser de parler en anglais au public, afin d'obtenir une prime de bilinguisme du gouvernement d'Ottawa.

● KINSHASA. — « Toutes les activités politiques, économiques, diplomatiques et militaires du Zaïre seront dirigées de Kolwezi, dorénavant », a annoncé le gouvernement du président Mobutu.

● LONDRES. — M. Vance a fait le point avec M. Allon de l'état des discussions sur le Proche-Orient.

● PRAGUE. — Après plusieurs mois de procès, le dramaturge Pavel Kohout, l'un des principaux intellectuels contestataires tchécoslovaques, a été contraint de quitter son appartement pragois.

● WASHINGTON. — Le Sénat a proposé la levée partielle du blocus commercial de Cuba.

● DELHI. — Après cinq jours de conversations qui se sont achevées hier, l'Inde et le Bangladesh ne sont pas parvenus à un accord sur le partage des eaux du Gange.

● OKLAHOMA CITY. — L'Oklahoma est devenu le premier Etat américain où les condamnés à mort seront exécutés par injection intra-veineuse de barbiturique à action ultra-rapide.

● HELSINKI. — Le premier ministre finlandais, M. Miettunen, a présenté la démission de son gouvernement au président Kekkonen.

● BEYROUTH. — Un char israélien a été détruit et ses cinq occupants tués lors d'une embuscade tendue par un groupe de combattants du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP-Georges Habache) dans la région de Mazraat Zaydanieh, à la frontière libano-israélienne.

● SALT LAKE CITY. — Le Dr Rulon Allred, un chirurgien neurologue âgé de 71 ans, qui disait avoir au moins six femmes et une quarantaine d'enfants, a été tué dans sa clinique d'un faubourg de Salt Lake City à coups de revolver par deux jeunes femmes d'une vingtaine d'années.

OPINION

## La force militaire soviétique - Un atout dont on se sert

► Suite de la 1<sup>re</sup> page

La seconde est que l'influence de l'URSS est plus forte en période de conflit, dans les moments où ses fournitures d'armes et ses moyens logistiques sont particulièrement demandés. Mais cela ne dure que le temps du conflit.

En fait c'est grâce à leur coefficient militaire que les Soviétiques peuvent s'affirmer comme une grande puissance mondiale. Et que cette dernière joue le rôle important que l'on connaît. D'une part elle reprend le principe de Lyautey : « Montrer sa force pour être quitté de l'utiliser ». Et d'autre part justifier vis-à-vis des USA et de la Chine le rôle dominant qu'elle s'attribue. C'est un atout qui s'étend sur toute l'étendue du globe. Et un outil précieux dont elle entend jouer.

Quant à savoir jusqu'à quel point Moscou pourrait ainsi réaliser le but qu'on lui prête : « Gagner la guerre sans la faire », c'est là un problème qu'il convient d'examiner avec soin. Les maîtres du Kremlin savent qu'un conflit mondial serait forcément ou finalement nucléaire et qu'à ce moment il n'y aurait vraisemblablement aucun gagnant, les destructions atomiques entraînant l'ané-

antissement total de l'humanité et de la civilisation. Quant à la certitude d'une victoire rapide par la conquête et l'occupation de l'Europe, elle reste soumise aux dissidences qui se manifestent à l'intérieur même de l'URSS, à la contestation dans les pays de l'Est, enfin au phénomène de l'euro-communisme qui prend de plus en plus d'importance, que le Kremlin le veuille ou non.

Ce qui fait que les leaders soviétiques, même soumis aux pressions des « durs », limiteront probablement leurs ambitions aux tactiques et stratégies adoptées jusqu'ici. Mettre à la fois tous les fers aux feux, c'est-à-dire intervenir efficacement partout où il est possible de poser des jalons et de marquer des points sur l'échiquier mondial et ce en contribuant à l'affaiblissement de l'Occident.

Jusqu'à quel point parviendront-ils à maintenir ce jeu ? Et leur puissance militaire elle-même finira-t-elle par engendrer le compromis ou susciter un effet négatif ? Là est la question. A laquelle il est bien difficile de répondre aujourd'hui.

Paul BOURQUIN

En Côte-d'Ivoire

## Réunion de diplomates américains

L'aide économique des Etats-Unis aux pays africains devrait augmenter de 55 pour cent l'an prochain et davantage encore les années suivantes, a indiqué hier à Abidjan M. W. Schaefe, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines.

M. Schaefe préside depuis lundi dans la capitale ivoirienne une réunion des diplomates américains en poste en Afrique, à laquelle participe également depuis mardi le représentant permanent des Etats-Unis auprès de l'ONU, M. Andrew Young. Ce dernier doit être aujourd'hui à midi l'hôte à déjeuner du président Houphouët-Boigny, et quittera Abidjan demain matin pour Accra.

Répondant à une question sur la récente déclaration de M. Young qui avait qualifié d'« illégitime » le gouvernement sud-africain, M. Schaefe a estimé que, pour lui, ce gouvernement était « légitime mais non représentatif » (afp)

### Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 Feraille et petits musées suisses.
- 3 La Chaux-de-Fonds : un certain manque de main-d'oeuvre !
- 5 Le Tour de Romandie arrive au Locle.
- 11 Elections au Grand Conseil bernois.
- 18 Assemblée du Syndicat neuchâtelois des corps enseignants secondaire, professionnel et supérieur.
- 28 Programmes radio et TV.

### Prévisions météorologiques

Le temps sera ensoleillé en général par ciel changeant. Une certaine tendance aux orages se manifesterà en fin de journée.

### Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 429,78.